

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
No 53

Paul-Auguste Golay, alias David des Ordon

VOUS OFFRE SES ŒUVRES COMPLETES

1923-1937

Editions Le Pèlerin
2016

Table des matières :

Essai sur la vie de Paul-Auguste Golay alias David des Ordons	3
Aventures de Pierroton Maréchaux	12
Ces bonnes vieilles histoires de la Vallée	34
Histoires de loups	52
Les études historiques de Paul-Auguste Golay	67
Bibliographie illustrée	105
Notes sur le passé des Piguet-Dessous, 1923	117

Paul-Auguste Golay, autrement dit David des Ordon, conteur par excellence (1873-1937)

Nous devons ici rendre hommage à Louis-Samuel Golay qui, il y a quelques années, nous donnait un fragment de texte sur le Maître :

En 1928, suite au déménagement de Marcel Goy dans son chalet « le Mazot » de l'autre côté de la route cantonale, face au Crêt-Meylan¹, dans l'appartement libéré, un personnage déjà connu à la Vallée par ses écrits, renommé pour son incomparable talent d'horloger, cousin germain de mon père, né en 1873, donc son aîné d'un an, Paul-Auguste Golay. Les deux furent élevés côte à côte aux Piguet-Dessous, et dans leur jeunesse, ils se rendaient souvent ensemble à l'ancien café des Grandes Roches.

J'en ai eu le témoignage émouvant en 1988. En effet, attablé par hasard avec un ami de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye, en face de nous, un homme très âgé d'environ 90 ans, Joseph Frioud. Me présentant à lui, mon deuxième prénom de Samuel suivi de Golay l'avait intéressé, me demandant si j'étais par hasard le fils de Samuel Golay. A ma réponse affirmative, il m'a dit qu'enfant il habitait à l'ancien café des Grandes Roches et qu'il gardait un souvenir précieux de deux sympathiques bons clients, cousins, précisait-il, Paul-Auguste Golay et Samuel Golay. C'était l'unique fois que j'entendais un témoignage pareil datant de presque 80 ans !

Ce cousin Paul-Auguste Golay, père de 3 filles mariées, était l'époux d'une brave allemande, originaire du Grand duché de Bade qu'elle prononçait : G'rrand tuché de Pâte ! A part ces déformations normales, nous la comprenions bien. Elle soignait maternellement son mari âgé de 55 ans, atteint de malaises cardiaques, en déclarant qu'il était souvent très fatigué, en train de fabriquer encore... « un perpétuel » pour chez Victorin Piguet.

J'ai été en fin d'après-midi quelques fois rendre visite à ce cousin qui se rendait compte que ce gros gamin de 14 ans était fort intéressé à son travail, « mordu de mathématique ». J'étais impressionné par le savoir de cet horloger capable de réaliser un mécanisme de montre qui indiquerait les levers et couchers de soleil chaque jour à New-York. Cela dépassait mon entendement. Je crois que ces années-là il était le seul horloger capable de réaliser un mécanisme aussi difficile, complété souvent par l'indication de l'heure sidérale. Car pour concevoir un tel mécanisme, il était laissé à lui-même, esquissant des croquis. Il fallait posséder une dextérité à la hauteur de ses idées, car toutes les pièces découpées dans des plaques d'acier devaient être limées, tournées et, les fonctions terminées, polies par ses soins. Cet étage d'une grande complication devait s'adapter au mouvement de base afin que tout fonctionne à la seconde près. Henri Daniel Piguet, par la suite, m'a déclaré : « des artistes pareils

¹ C'était la première construction d'un bâtiment dans ce quartier. Il n'avait pas l'allure d'un chalet suisse. C'était en fait une simple maison familiale d'un seul étage, mais en bois.

auraient mérité des salaires bien supérieurs ! » Pour ces artistes horlogers, leur satisfaction de participer à la création d'un chef-d'œuvre comblait leur honneur...

J'ai su par la suite que j'avais examiné, un peu gauchement à l'aide d'un verre à grossir, des bascules, comes et ressorts qui feraient partie de la plus grande complication réalisée à ce jour au monde. 21 complications composaient ce chef-d'œuvre. Durée d'études : 3 ans, plus 5 ans de travail. Complètement construite par des horlogers combiers, repassées par Henri Daniel Piguet, livrée en 1932 à la maison Patek. Montre à double face (un cadran de chaque côté). Boîtier or 415 gr., 4 étages de mécanismes, plus de 900 pièces dont 19 aiguilles. Vendue 60 000 à Patek en 1932 qui avait reçu cette commande d'un riche américain. Elle orne aujourd'hui le musée privé de M. Altwood à Rockford dans l'Illinois, aux USA².



La grande complication N° 198385. Patek Philippe/Victorin Piguet, construite de 1928 à 1932.

Paul-Auguste Golay, historien, était aussi artiste dessinateur en fusain. Il avait, suite à ses recherches sur la colonisation du village du Brassus, dessiné une carte de géographie, vers 1600, où l'on constatait qu'à part la maison seigneuriale de la Lande et quelques hauts fourneaux, 10 petits hameaux portaient les noms de la famille qui y habitait. Aucun nom n'a survécu. La forêt compacte descendait jusqu'aux côtes des Pignet-Dessous, une forêt étroite traversait la Vallée dans la région du Crêt-Meylan, un seul chemin du Brassus traversait l'Orbe en direction des Tribillets, reliant quelques hameaux en direction du Sentier. Le pont du « Pra-Riond » rejoignait « Le Campo » (donc non relié au Brassus). En 1600 la population du Chenit devait compter environ 278 habitants, dont 120 pour la région du Brassus, selon l'estimation de ce

² La photo ci-dessus est tirée de l'ouvrage : Daniel Aubert, Montres et horlogers exceptionnels de la Vallée de Joux, tome premier, Editions Antoine Simonin 1993. On trouvera aux pages 37 à 40 de ce même ouvrage tout ce que l'on souhaite savoir au sujet de cette pièce extraordinaire.

cousin historien. Il était intarissable sur les histoires de loups. Tout un vocabulaire est tombé dans l'oubli. Va-t-en pendant que le loup soupe ! disait-on à un gamin attardé chez un voisin. A propos de la férocité de ces loups, j'avais profité pour demander à ce cousin : combien d'habitants, selon lui, étaient décédés suite à l'agression d'un loup ? Aucun... car malgré tout ils craignaient l'homme et son fusil... Donc le mot féroce était un peu surfait !

C'est lui qui m'a parlé de l'incendie du Crêt-Meylan, causé par la foudre en août 1765 en tombant sur la maison de bise. Elle causa la mort de Sébastien Reymond, le propriétaire, resté dans les flammes, prisonnier derrière les barreaux d'une fenêtre du rez-de-chaussée. Par la suite, même avant 1800, petit à petit, les barreaux posés pour se défendre contre les attaques des loups ont disparu.

Paul-Auguste Golay écrivit la brochure « Le passé des Pignet-Dessous », en 1923. D'autres publications ont paru dans la FAVJ sous son pseudonyme David des Ordon. Concernant mon nom, il m'avait indiqué qu'à sa connaissance, un seul nom de Louis Samuel Golay était resté dans ses souvenirs. Celui-ci, né en 1783, décédé en 1855, horloger de renom, avait fondé une fabrique de balanciers. Cet homonyme devait être un personnage important, beau-père d'Antoine Le Coultre, fondateur de la Grande Usine, né en 1803, décédé en 1881.

Bien entendu, j'étais un peu « flatté », mais comme étant né Reymond, c'était pour moi une anecdote historique appréciée.

Par la suite, sa petite fille Monique Vuilloud née Lugrin, car sa maman Suzanne (appelée toujours la Poupe dans la famille), deuxième fille de Paul-Auguste, avait épousé Paul Lugrin, son contemporain, né en 1900, à la carrure du fort lutteur qu'il était. Nommé Juge de Paix, les jeunes gens s'écartant du droit chemin devaient passer devant lui un fort mauvais quart d'heure... remis de suite sur le droit chemin ! J'en ai connu. Bien sûr qu'en ces années-là, il s'agissait de quelques verres consommés en trop. La drogue était encore inconnue.

Cette petite cousine m'a fait don de l'arbre généalogique de la famille Golay, fruit d'un travail considérable de son grand-père Paul-Auguste.

Souvent consulté par le professeur Pignet, Paul-Auguste Golay n'a habité que 3 ou 4 ans le Crêt-Meylan. Car sa brave épouse avait la maladie des déménagements. Reparti au Sentier, il y est décédé en 1937, à l'âge de 64 ans, suite à une crise cardiaque.

Ce beau texte, mis à part celui que nous vous proposons aujourd'hui, sera peut-être le seul à parler un peu sérieusement de ce merveilleux conteur que l'on peut découvrir ci-dessous, avec sa barbe de vieux suisse et son regard à la fois pénétrant et inquisiteur. Il voit au travers de vous et sait qui vous êtes, personnage falot sans consistance ou doué d'une personnalité qui mériterait que l'on vous accorde attention !



Un hommage avait tout de même paru dans la FAVJ suite à son décès en 1937. Ce qui n'était que justice, puisque cet homme avait donné au cours des décennies de nombreux papiers à notre journal local :

+ *Paul-Auguste Golay*³

On nous écrit :

Celui qui vient d'être enlevé à l'affection ses siens et à l'estime de ses concitoyens, était un caractère.

Sans avoir fait d'études, le défunt avait acquis une culture remarquable. L'histoire locale l'intéressait surtout. Qui n'a apprécié son ouvrage sur le « Passé des Piguet-Dessous », comme aussi ses récits plus courts, tous d'une documentation très sûre, écrits dans une langue savoureuse ?

Paul-Auguste Golay connaissait mieux que personne la généalogie de nos familles bourgeoises, aussi fut-il souvent consulté par ceux qui tenaient à se renseigner sur leurs ascendants.

Celui que nous regrettons jouissait d'une mémoire remarquable. Sa conversation primesautière était agrémentée d'anecdotes, de bons mots, et de réminiscences du temps jadis. Il professait un véritable culte pour notre vieux patois qu'il maniait avec aisance.

Mais Paul-Auguste avait bien d'autres dons encore. Il fut horloger émérite, chanteur fort goûté, dessinateur à ses heures. Dommage que les circonstances matérielles aient empêché un être aussi doué de consacrer tout son temps aux disciplines qu'il affectionnait.

³ FAVJ du début de 1937, référence exacte malheureusement oubliée. Article non signé mais probablement de Roland Dupuis, directeur de la FAVJ

Le regretté défunt connut de bonne heure la souffrance qu'il supporta avec résignation. La mort ne l'effrayait nullement. Il la voyait venir en sage et sans révolte. Tenailé par la maladie, alité depuis près d'un an, Paul-Auguste Golay sut garder jusqu'au bout sa sérénité, son caractère amène.

Une dernière satisfaction lui fut accordée. Il parvint, en se crispant, à mettre au net le gracieux conte de Noël qu'on a pu lire l'autre jour dans la Feuille d'Avis, sous le pseudonyme de David des Orçons.

Notre ami s'en va à 64 ans, sans avoir donné sa mesure. Puisse une vie si bien remplie servir d'exemple à plusieurs !

Nous voici avec un homme dont l'essentiel de la vie a été posé. Il nous reste à affiner le portrait, en parlant surtout de son œuvre littéraire.

Il n'avait été publié qu'une seule fois dans une revue ou journal autre que la FAVJ. C'était dans la Revue historique vaudoise de 1923 où son texte sur les Pignet-Dessous avait été accepté et apprécié. Ce qu'on comprend à l'évidence, tant ces quelques pages étaient non seulement fort bien documentées, ainsi que le dit ci-dessus le chroniqueur, mais pleines d'humanité, celles-ci transparaissant à l'envi au travers d'anecdotes diverses ou de petits faits contés dans un style qui a toujours fait de David des Orçons un maître de français, et non seulement de patois, langue en laquelle il se mouvait à l'aise.

Témoigne de son intérêt pour notre vieux langage, les correspondances nombreuses qu'il entretenait sous cette forme avec le professeur Pignet, grand spécialiste linguistique mais auquel il aurait pu lui en apprendre beaucoup. C'est très certainement pour cette raison que le professeur Pignet l'avait en haute considération et le mandait souvent pour quelques renseignements supplémentaires quant à un sujet donné. Une amitié parfaite par ailleurs régnait entre ces deux personnages, se tutoyant et se donnant du « *Mon tché* » à tour de bras.

Cette correspondance, préservée, d'une haute élévation culturelle et morale, donnera un jour, on l'espère, lieu à une publication. C'est délice que de suivre deux amoureux du passé sur les chemins si enrichissants de l'histoire.

Paul-Auguste Golay donna donc de nombreux articles à la FAVJ qu'il enrichissait de la plus belle des manières. Dommage du peu, pourrions-nous dire rétrospectivement. Il faut croire que la mise au point des mouvements compliqués dont il avait la commande lui prenaient tout son temps, et que ce n'était que le soir, entre onze heures et minuit, qu'il pouvait enfin se mettre à la plume et faire revivre le bon vieux temps.

La forme de ses différents écrits est classique, le ton est primesautier, et de les lire est un régal qu'il ne nous sera peut-être plus donné l'occasion de connaître, un tel auteur ne pouvant aucunement être remplacé. La plupart de ces textes forment trois brochures des Editions le Pèlerin.

1. Bonnes vieilles histoire pour la Noël et le Nouvel-an, 1983.

2. Histoire de loups, là où l'auteur excelle, avec une nouvelle intitulée précisément « Va-t-en pendant que le loup soupe ! », et une autre au titre fort évocateur de : « Ma première rencontre avec le loup », 1984.

3. Anecdotes de l'ancien temps, 1985.

Le tout a été réuni en 1998 dans une quatrième brochure intitulée : « Récits d'antan ».



Paul-Auguste Golay habita longtemps les Piguet-Dessous où il serait probablement resté si son épouse n'avait eu la folie des déménagements !

David des Ordon, autrement dit Paul-Auguste Golay, a aussi écrit, outre sur les Piguet-Dessous, sur l'Hôtel de la Lande à l'occasion de son incendie de 1934, et bien entendu sur l'homme perdu, texte de 1928 qui donnera la brochure « A la recherche de l'homme perdu », 1995.

Mais ce qui nous retiendra surtout, ce sera : « Aventures de Pierroton Maréchaux », incontestablement son chef-d'œuvre.

Dans cette histoire bâtie sur un fait divers du début du XVIII^e siècle, un jeune garçon se perd dans le Risoud. Il finit par se retrouver dans un alpage français où le berger l'accueille et le séquestre, considérant qu'il aura là du personnel bon marché. Une épouse entièrement inféodée à son mari rétablit néanmoins un semblant d'équilibre à un trio de personnages plus vrais que nature. Que l'enfant puisse fuir, cela apparaîtrait comme tout à fait naturel. Malheureusement le jeune Pierroton est résolument perdu, ne sachant plus où est le nord et découvrant avec stupeur que le soleil n'est plus à la bonne place. Et comme son gardien fait tout pour le désorienter, lui faisant croire de plus que les espaces qui entourent le chalet, précisément dans la direction qu'il devrait

prendre, regorgent de bêtes maléfiques, ces « crassets », comme on disait dans le temps, l'enfant ne sait plus de quel côté il faudrait fuir.

On devine la suite. Pierroton n'est pas sot et à force de raisonnements divers, il finit par remettre le soleil à sa bonne place et en conséquence peut à nouveau situer le côté où se trouve la Vallée. Alors, profitant de ce qu'il doit aller chercher du bois dans la forêt, il prend la poudre d'escampette pour enfin regagner sa chère patrie !

-1-

Le Carnet du Petit-Maréchaux

La famille Maréchaux, éteinte aujourd'hui à La Vallée, est au nombre des plus anciennes qui aient habité notre pays. De ses armoiries — un marteau dressé en pal sur fond d'argent — on peut induire qu'elle tire son nom du métier de maréchal, que ses membres, autrefois, pratiquèrent de préférence, tel Anthoine Maréchaux qui habitait au haut du Sentier.

L'un de ses frères s'était fixé dès 1600 environ au Bas-du-Chenit et vers la fin du XVIII^{me} siècle on retrouve ses derniers descendants à la Combe du Moussillon.

C'est dans cet agreste hameau que fut conservé longtemps un carnet laissé par l'un d'eux, Pierre dit le Petit Maréchaux et c'est ce carnet que nous essayons aujourd'hui de transcrire tout en le complétant et en modifiant un peu sa forme très primitive et en partie inintelligible pour les non-initiés.

Mes plus vieux souvenirs me reportent au temps où j'habitais au Bas-du-Chenit, chez

La première page du manuscrit de « Aventures de Pierroton Maréchaux », original déposé aux ACV, fonds Donald Aubert, cote PP82/165.

Tout est bien qui finit bien. Et le narrateur de conclure :

Nous étions un samedi, ce que j'ignorais absolument, ayant perdu là-haut toute notion du temps. Il me semblait y avoir passé tout un mois, alors que mon absence se réduisait à douze jours.

Une grande battue était prévue pour le lendemain. On n'eut pas besoin de la décommander, la nouvelle de mon retour s'étant répandue partout.

Après un sommeil sans rêves, je me levai de bon matin et je me rendis, avec mon oncle Abram, au prêche du Sentier où, du haut de la chaire, Monsieur le Ministre Malherbe rendit grâces à Dieu de mon heureux retour.

Nous nous sommes souvent posé la question de savoir si l'histoire découlait de faits véritablement authentiques, ou si elle était purement inventée.

Nos recherches n'aboutissent qu'à un résultat médiocre.

Considérant qu'il y a ici le pasteur Malherbe, nous ne pouvons qu'être au début du XVIII^e siècle, soit entre 1704 et 1710. Pierroton pouvait alors avoir quelque quatorze ou quinze ans, l'âge où l'on peut se rendre utile dans un chalet. Cela reporte sa naissance vers 1690. Or le registre de la paroisse du Sentier⁴ nous donne, pour les confirmations de Pentecôte 1705 qui eurent lieu le 13 mai, un Pierre feu Abraham Mareschaux. On trouve encore pour la confirmation de Pentecôte 1707 : Anne fille d'Abraham Mareschaux et Elisabeth sa sœur.

Pierre Mareschaux, confirmé à 16 ans, serait donc né en 1689.

C'est le seul de l'époque qui puisse correspondre. Malheureusement pour l'ensemble de l'environnement familial tel qu'il est décrit par David des Ordons, ces quelques noms ne collent pas trop. Admettons cependant des naissances de frères et sœurs antérieures à 1689, notes qui ne figurent pas dans le registre paroissial. Admettons aussi que l'oncle Abraham soit frère de la mère de Pierroton plutôt que son père qui porte aussi le nom d'Abraham.

Situation compliquée et d'ailleurs sans qu'elle ait une importance primordiale. L'intérêt du récit réside surtout dans l'histoire, plus encore dans cette ambiance XVIII^e siècle si bien reconstituée par le Maître qui nous a donné-là un véritable bijou littéraire, celui-ci maintes fois repris par les Editions Le Pèlerin qui en auraient fait leur fonds de commerce s'il était encore possible de passionner les foules avec ces vieilles histoires d'autrefois.

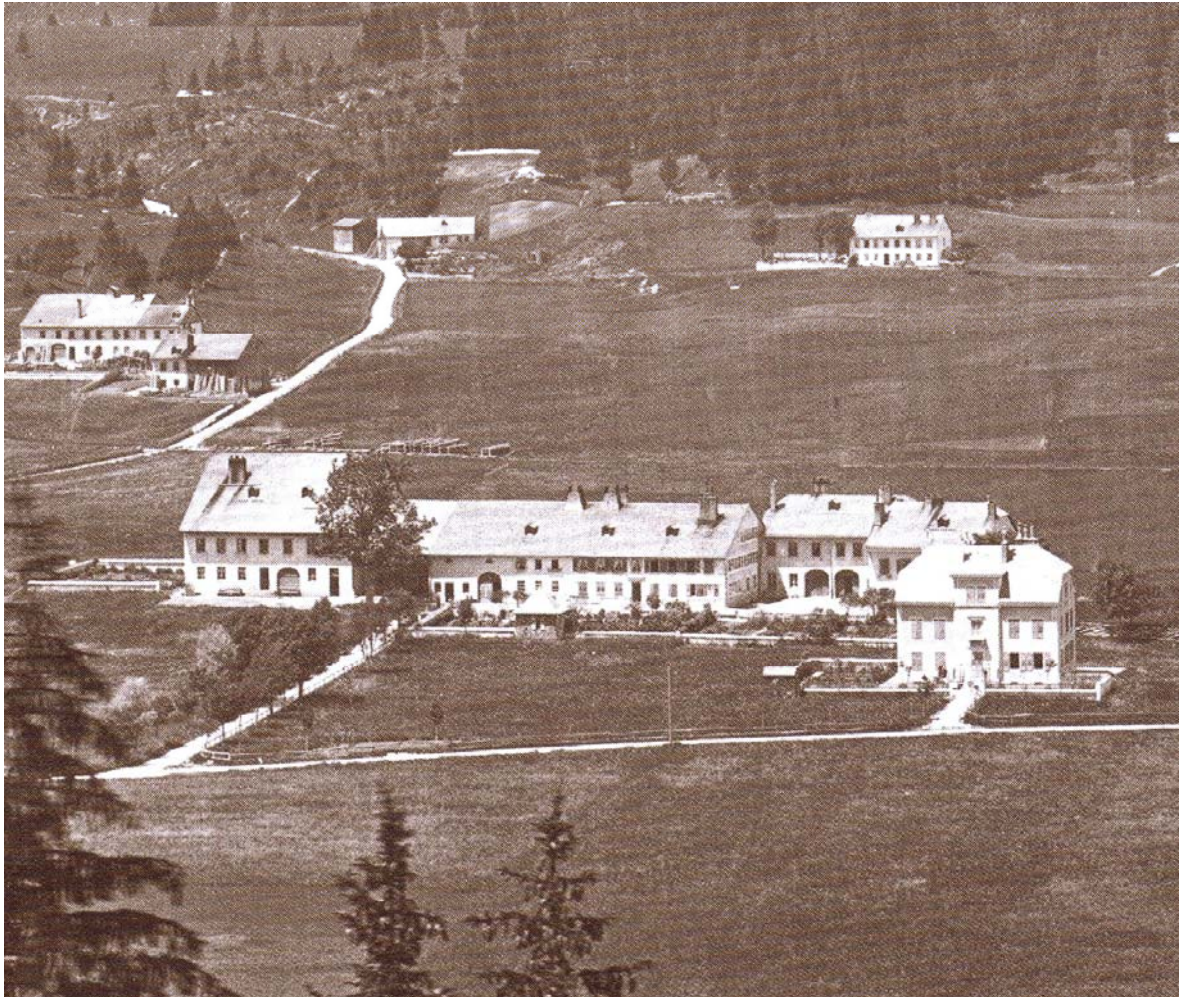
Pierroton Maréchaux avait paru pour la première fois sous forme de feuilleton dans la FAVJ en 1935. C'est probablement à cette époque qu'il avait été mis en forme par David des Ordons dont l'écriture est belle, sans qu'il n'y ait pourtant de particularités dignes d'être relevées, tout à fait celle d'un instituteur de l'époque, qui dénote sa maîtrise parfaite de la langue et sa culture toute classique.

Notre regret, laissant l'auteur à son destin posthume, sera que celui-ci ne nous en ait pas donné plus, alors qu'il aurait aisément pu, s'il l'avait voulu, être le vrai chroniqueur de la Vallée, faisant la jonction entre un présent qu'il tentait de

⁴ En possession des archives du village du Sentier.

maîtriser par la construction de mouvements d'horlogerie d'une difficulté inouïe, et le passé de la région au fond duquel il pouvait aisément plonger de par sa prodigieuse mémoire.

C'était un homme d'une discrétion et d'une modestie exemplaire que l'on se doit pourtant aujourd'hui encore de ne pas oublier.



Le Crêt-Meylan où David des Orçons passa quelques années avec son épouse.

AVENTURES DE PIERROTON MARECHAUX

Introduction

Voici, réédité pour la quatrième ou cinquième fois par les Editions le Pèlerin, qui en auront ainsi presque fait leur cheval de bataille, le chef- d'œuvre incontesté de David des Orçons, l'aventure mythique de son sympathique héros, Pierroton Maréchaux⁵.

Quel texte ! Toute l'ambiance passée de la Vallée y est. C'est ce qu'on appelle le bon vieux temps, quand les loups rôdent encore proches des maisons et que leurs cris, la nuit effraient. Alors on est bien dans sa chambre et dans son lit, et l'on est heureux d'avoir des barreaux de fer à ses fenêtres du bas.

Renaît ainsi, par la grâce d'une plume extraordinaire, l'essence même de nos anciens siècles. C'est un retour dans le temps que l'on accomplit, et celui-ci se fait dans un endroit de la Vallée qui nous tient particulièrement à cœur, le Bas-du-Chenit. Le Bas-du-Chenit attachant et lui aussi mythique. Et comme son nom sonne bien, et comme il est beau, et combien son histoire, menée dans le détail devrait être intéressante, qui hélas, ne sera peut-être jamais faite.

David des Orçons, de son vrai nom Paul-Auguste Golay, non seulement avait la parfaite maîtrise du patois de la Vallée, mais en plus il excellait en français, écrivant un peu à la manière du XVIII^e siècle, en maître prosateur pour lequel la composition d'une phrase et même d'un texte entier, ne saurait révéler aucune difficulté tant l'on est à l'aise. Ainsi le français fut véritablement la langue de Paul-Auguste Golay, quand bien même il fut l'un des derniers vrais connaisseurs de notre patois. Et qu'avec le français, presque aussi bien qu'avec le vieux langage, il fut capable d'exprimer les faits et gestes de ses concitoyens des temps anciens. Quelle ambiance !

Ce texte, à n'en pas douter, méritait une nouvelle édition. Ces pages parues autrefois, en 1935, dans la FAVJ, ont donc été entièrement retapées afin de vous offrir une calligraphie digne du contenu.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons pu poser dans nos éditions successives quant au texte de David des Orçons. Simplement voudrions-nous dire qu'il n'est plus possible de situer avec exactitude le chalet où Pierroton fut retenu durant dix jours par le berger Cyrille. Le chalet Mayet, il est à présumer, depuis longtemps, a fermé ses portes pour ne jamais les rouvrir ! Cependant quelques détails permettront de s'en approcher : passez au chalet de Mésery, traversez les Grands Crêts, empruntez le Chemin à charbon et enfin coupez la frontière en direction du nord. Ce sera dans le coin. Mais surtout, pareil en cela au héros légendaire de cette mémorable aventure, ne vous y perdez pas !

⁵ Voir plus bas pour le détail de toutes ces éditions.

Notes sur la famille Maréchaux⁶

La famille Maréchaux, éteinte aujourd'hui à la Vallée, est au nombre des plus anciennes qui aient habité notre pays. De ses armoiries – un marteau dressé en pal sur fond d'argent – on peut induire qu'elle tire son nom du métier de maréchal que ses membres, autrefois, pratiquèrent de préférence, tel Anthoine Maréchaux qui habitait au Haut- du - Sentier. L'un de ses frères s'était fixé dès 1600 environ au Bas-du-Chenit et vers la fin du XVIIIème siècle on retrouve ses derniers descendants à la combe du Moussillon.

C'est dans cet agreste hameau que fut conservé longtemps un carnet laissé par l'un d'eux, Pierre Maréchaux, et c'est ce carnet que nous essayons aujourd'hui de transcrire tout en le complétant et en modifiant un peu sa forme très primitive et en partie inintelligible pour les non initiés.

Aventures de Pierroton Maréchaux⁷, par David des Ordons.

Mes plus vieux souvenirs me reportent au temps où j'habitais au Bas-du-Chenit, chez mon oncle Abram Reymond, dans sa vieille maison qui s'adossait à la Côte et que le feu a détruite plus tard, avec celle de Christofle Golay, son voisin. Le grand chemin de Praz- Rodet passait devant, la rivière coulait au-dessous. Entre les deux, à mi-distance était la fontaine qui se trouvait bien à cent pas et plus de notre habitation.

- Pourquoi est-elle si loin ? demandais-je à l'oncle Abram ?

- Parce que, disait-il, les maisons étaient autrefois bâties beaucoup plus bas. Elles étaient petites et peu commodes et l'Orbe les ayant une fois inondées, on les abandonna pour se mettre plus à l'aise et à l'abri des grandes eaux.

J'avais bien garde de mettre en doute la version de l'oncle Abram, mais j'observai cependant plus tard que la source jaillissant en dessous du chemin, il eût été bien malaisé de faire couler la fontaine en-dessus.

La maison était basse et noire, le toit du côté de la Côte avait été prolongé jusqu'au sol, formant un réduit qui servait de remise. Je ne m'y aventurais pas sans frayeur, car c'était pour moi le séjour des *petoûs*, bêtes mystérieuses que je me représentais m'épianant dès que j'y mettais les pieds, cachées dans les régions obscures où reposaient un ancien *béluyiaî*, depuis longtemps remplacé par un vrai char à foin et la vieille *arie*, au soc de bois que l'oncle Abram s'obstinait à conserver bien que depuis longtemps l'on se servit, pour les labours, de la belle charrue neuve de Monsieur d'Aubonne que nous prêtait son fermier du Plânoz. Nous avons un bon domaine, quinze poses environ, moitié champs et prés, de

⁶ Pour ce texte, comme par ailleurs pour tous les autres, en raison des nombreuses expressions patoises ou locales mises en italique, nous garderons le caractère normal, soit Times New Roman.

⁷ Nous n'avons pas réussi vraiment à mettre la main sur un Pierroton Maréchaux, ou plutôt un Pierre Maréchaux qui aurait vécu au XVIIIe siècle. L'histoire de David des Ordons, en ce sens, ne serait-elle donc que purement imaginaire ?

quoi nourrir tout l'hiver six bonnes vaches et des suivants. L'été, on les mettait sur la *Pièce* qui commençait derrière la maison et finissait très loin, là-bas, près du Risoud.

Donc, j'habitais chez mon oncle, car ma mère mourut à ma naissance et mon père, dont je me souviens à peine, la suivit quatre ans plus tard, emporté par la petite vérole en même temps que ma grande sœur.

Mon autre sœur, qui s'appelait Louison, était à maître chez Monsieur le Conseiller Rochat du Brassus, et j'avais un grand frère Siméon qui était soldat en Hollande et qui n'est jamais revenu.

Mon oncle avait alors 60 ans environ de même que sa femme, ma tante Marion. Il y avait une autre tante appelée Fanchette. C'était la sœur de l'oncle Abram, mais elle paraissait plus vieille et je crois qu'elle commençait à radoter légèrement.

La moitié de ses impressions se traduisaient par le même vocable : *Vaî, oui !* Elle passait son temps à repétasser nos hardes en récitant des psaumes qu'elle entrecoupait de paroles profanes, comme par exemple ceci :

O mon Dieu, mon sauveû
Ta céleste faveû
Fut toujours mon partage
Vaî, oui !
Empouaison dé tsat
Vesâ cé scêlerat
¹Que monté su la trâblia 1.

Elle embrouillait aussi le temps et les saisons en raison de quoi on l'entendait s'écrier à la vue d'une immense menée que la bise formait près de la maison :

- Vaî oui ! Hêlâ ! Coumait veû-t-on fêré po
eingrandjé ?²

Je n'ai jamais revu, dans toute ma carrière, une aussi bonne femme que ma tante Marion. C'est elle qui m'a soigné et même un peu gâté jusqu'à sa mort qui, malheureusement, survint alors que j'avais quatorze ans. Affectueuse, active, point médisante, elle remplissait la maison de sa bonne humeur et c'est dans ce milieu réconfortant que j'ai passé les plus belles années de ma vie.

Si j'ai acquis un peu de savoir et quelques bons principes, c'est bien à elle que je le dois, car l'école ne se faisait qu'en hiver et la boutique de Jean Lecoultre qui, pour lors, la tenait au Bas-du-Chenit, était assez loin de chez nous. On y allait le matin environ les huit heures et on y restait jusqu'à midi. Le régent était

1 Poison de chat
Voyez ce scélétrat
Qui monte sur la table

² Comment veut-on faire pour engranger.

en même temps *messeiller* et tourneur sur bois. Il occupait avec ses outils l'un des coins du *poêle*, près de la fenêtre. Dans l'autre coin il y avait un pont où était installé un vieux cordonnier. Ce cordonnier était passablement sourd. Il toussait, grognait et monologuait tour à tour en tapant sa semelle.

C'est au milieu de ces bruits divers que nous répétions les psaumes, le *catechime*, ou *la palette*, (l'alphabet) et que nous nous exercions à l'écriture. Nous étions assis sur des bancs rudimentaires, sans dossier ni pupitre. Nous écrivions sur nos genoux où était posée une planchette qui supportait notre cahier. Encore seuls les garçons étaient-ils initiés à ces mystères. Quant aux filles, on ne jugeait pas dans ce temps que l'écriture pût leur être utile. Elles manquaient souvent sans qu'on leur en fit des reproches, car on les habitait de bonne heure aux travaux de la maison.

J'aimais beaucoup l'école qui me rapprochait des autres enfants dont la société me manquait chez mon oncle. Je n'avais pourtant pas un très bon souvenir de mes premiers contacts avec eux, car il me fallut recevoir et rendre aussi plus d'un coup avant que d'acquérir la considération que me valut avec le temps la dureté de mes petits poings et mon surnom de *Rollie-dur*.

J'avais encore à défendre notre petit voisin Danion chez Christofle qui, bien que de mon âge, était moins vigoureux, et sa sœur Nanette qui avait de si beaux yeux bleus et pas trace de malice.

Au contraire de beaucoup d'enfants, j'étais toujours chaudement vêtu. Une bonne culotte de milaine avec une petite casaque, des bas de ratine bien serrés sur de bons souliers de cuir, un grand bonnet de laine, tricoté par la tante Fanchette que je tirais sur mes oreilles le matin quand le froid piquait et nous pinçait le nez.

Mon ami Danion était moins favorisé. Son bonnet était en coton et troué par endroits. Il n'avait point de bas, mais seulement un peu de paille dans ses socques. Quant à la petite Nanette, sa vêtue se réduisait à une petite jupe de drap fixée par trois boutons à une taille de même étoffe, des bas de coton tricotés, attachés sous les genoux avec de la ficelle et des souliers usés d'abord par Danion et dans lesquels ses pieds se perdaient. Ni jupon, ni culotte, naturellement on n'en parlait pas dans ce temps-là, et sur sa tête un petit *fanchon* pas beaucoup plus large qu'une corde. Les filles, d'ailleurs, étaient plus dures que les garçons, accoutumées qu'elles étaient à cette mode déraisonnable.

Un matin d'hiver, après une longue série de grands froids, je fus réveillé par le bruit bien connu de la pluie qui tombait à verse. Je ne fis qu'un saut jusqu'à la fenêtre et alors un spectacle tout nouveau pour moi s'offrit à ma vue.

L'Orbe était devenue large comme un lac et remplissait tout le fond de la Vallée. Alors je vis comme deux grands poissons qui paraissaient nager en suivant le milieu du courant. J'enfilai ma culotte et me précipitai dehors pour mieux voir cette chose extraordinaire. Dans ma hâte, je me croquai à l'oncle Abram qui revenait de l'écurie.

- Pierroton, me dit-il, tu n'iras pas à l'école

aujourd'hui, l'eau vient d'emporter le pont du Bas-du-Chenit.

Danion était déjà dehors, avec sa sœur Nanette et d'autres enfants tout joyeux de voir coupé, pour bien des jours, le chemin de l'école. Au loin, les deux poutres maîtresses que j'avais prises pour des poissons, continuaient leur voyage dans la direction du lac. La pluie tombait toujours à torrents. Je fis entrer Danion et sa sœur pour les mettre à l'abri, pendant que la tante Fanchette, embrouillant une fois de plus les affaires, nous accueillait par ses exhortations.

- Hêlâ ! mé bon pitit, fô adé bin anmâ lou bon Dieu et lou prayié po ouna mi dé plliodze. Vaî, oui.³

Quand la pluie cessa la neige avait presque disparu. La rivière baissa rapidement et l'on établit bientôt une passerelle qui permit aux enfants de notre rive de reprendre le chemin de l'école.

C'est, je crois bien, dans cette même année que je vis pour la première fois *le loup* ! Le loup, bête redoutable des bois et de la nuit, sujet de tant de contes entendus à la veillée, implacable ennemi des petits enfants !

C'était au commencement des fenaisons. Le foin que l'on venait de tourner séchait au bon soleil et, en attendant de le mettre en *chirons*, nous étions montés avec Danion et la Nanette sur la Côte pour nous régaler de fraises.

Arrivés sur la crête, Danion, qui était le premier, se baissa tout à coup et me dit :

- Regarde-voî cette bête !

Entre deux troncs, collé contre un vieux mur, un animal couché en rond paraissait dormir. Il était d'un jaune fauve et nous le prîmes d'abord pour un de ces chiens que les Bourguignons amènent avec eux à travers le Risoud. Voyant qu'il ne bougeait pas, nous nous enhardîmes à avancer un peu et, comme nous étions pieds nus, nous ne fûmes bientôt plus qu'à quelques pas de la bête qui se leva soudain en s'allongeant et faisant le gros dos. Elle ouvrait en même temps une gueule énorme et nous sentîmes l'affreuse odeur qui se dégageait de son corps. Mais c'est surtout le regard faux et cruel qu'elle nous lança qui finit de nous effrayer.

Notre seule pensée en ce moment fut de nous enfuir loin de cette horrible vision et nous nous lançâmes, Danion et moi, et sans plus songer à Nanette, à corps perdu sur la pente que nous venions de gravir.

Mais arrivés à la lisière de la forêt, comme Danion était à quelques toises en arrière, il s'arrêta et se mit à crier :

- Pierroton, Pierroton !... Et Nanette ?

Alors une frayeur plus grande que celle qui nous avait fait descendre la côte nous la fit remonter pour nous porter au secours de Nanette. Je me suis bien des fois remémoré cette aventure, sans pouvoir pourtant démêler la part de courage et de peur qui, à la seule pensée de Nanette, nous faisait retourner vers l'horrible chose qui nous avait mis en fuite.

³ Hélas, mes bons petits, il faut toujours bien aimer le bon dieu et le prier pour un peu de pluie.

J'avais un bon couteau que mon oncle Abram m'avait donné. Danion prit un *daison* bien sec sur le bord du sentier et nous marchâmes, tremblants mais résolus, à la rencontre du danger.

Danion, pleurant toujours, courait le premier mais bientôt il s'arrêta, car une voix plaintive et désolée s'entendait dans le bois : « Danion ! attends-moi ! » C'était la pauvre Nanette qui, n'ayant pas vu la bête et ignorant la cause de notre fuite, avait cependant pris peur de nous voir détalier et passer tout près d'elle sans la voir. Elle s'était mise à nous suivre et elle nous rejoignit bientôt.

Alors, débarrassés de notre plus gros souci, nous fûmes repris par la peur de la bête et, prenant Nanette chacun par une main, nous courûmes à toute vitesse jusqu'à la maison.

L'oncle Abram crut d'abord que nous disions des gandoises. Puis je vis bien ensuite que certaines choses que j'avais dites à propos de cette bête le faisaient réfléchir, car il me les faisait répéter.

Le soir, il passa un fruitier de Mésery qui dit qu'un veau avait été mangé la nuit d'avant sur cette montagne.

J'appris alors que la bête jaune était un loup, et que sans le veau de Mésery qu'il était en train de digérer, notre aventure aurait peut-être fini différemment.

Nous fûmes félicités d'avoir rebroussé chemin pour secourir Nanette, bien que j'aie toujours été persuadé que si nous avions su à quelle bête nous avions eu affaire, notre conduite eût été moins vaillante.

Telle fût ma première rencontre avec le loup, le plus grand ennemi des gens de la montagne. Je l'ai revu depuis plusieurs fois dans ma vie. J'ai plus souvent encore vu les restes sanglants de ses victimes gisant dans quelque coin retiré de nos pâturages.

Je le vis même une fois, étant déjà grand garçon, à quelques pas de moi. C'était en hiver, il faisait presque nuit et j'étais occupé près de la fenêtre à repasser mon catéchisme, lorsque en levant les yeux je vis le loup qui me regardait, bien campé sur ses pattes, à une toise au plus de la maison. Mais cette fois il y avait une fenêtre entre nous deux avec de bons barreaux de fer, et quoique je n'eusse aucun doute sur son état-civil, l'impression que me causa cette seconde rencontre avec le loup, après le premier moment de surprise, ne fut que celle d'une ardente curiosité.

Revêtu de son poil d'hiver, il me parut bien plus beau que la bête de la Côte et quand, en quelques sauts, il s'éloigna enfin, je pus admirer la force et la souplesse qu'il déployait dans ses mouvements.

Quelle belle bête, me pensais-je, et que c'est dommage qu'elle ne puisse vivre sans faire du mal !

Car leur vie n'est qu'un continuel carnage. Depuis les petits oiseaux qu'ils surprennent dans les buissons, jusqu'aux vaches qu'ils attaquent la nuit dans les combes de la montagne, tout leur est bon pour assouvir leur faim perpétuelle. Pendant les nuits d'hiver ils venaient hurler dans la Côte, se répondant avec d'autres loups qui hantaient l'autre versant. Je les entendais de mon lit et alors le

sommeil me fuyait. Mon imagination me les montrait parcourant les grands bois, faisant claquer leurs terribles mâchoires et il me semblait voir, dans l'ombre, leurs yeux briller sinistrement.

Presque chaque jour, en allant à l'école, je pouvais voir les traces qu'ils laissaient sur la neige en allant boire à la rivière.

Au premier printemps, quand les rives de l'Orbe étaient libres de neige, alors que la montagne en était encore couverte, ils venaient sur ses bords et grattaient la terre pour y prendre des vers.

Un soir que je revenais du Brassus avec mon oncle Abram, nous en vîmes un qui paraissait si occupé à ce travail qu'il ne tourna pas même la tête quand nous passâmes pas très loin de lui.

Malgré la présence de l'oncle, ce spectacle me causa une légère *grulette*. Ce que voyant, il me dit :

- N'aie pas peur, mon *valet*⁴, ils aiment tant les vers que quand ils en trouvent, ils ne pensent à rien d'autre. Nous rentrâmes en effet à la maison sans avoir été inquiétés.

Une recommandation que l'on faisait toujours à la jeunesse, c'était, quand on entendait le loup, de ne jamais l'imiter, car leur nature les pousse à se rassembler et l'on court ainsi le risque de les attirer après soi.

C'est ce qui arriva, il n'y a pas très longtemps, à un garçon de Derrière-la-Côte qui, par une nuit d'hiver, s'en revenait du Sentier. Pendant qu'il gravissait la côte, des hurlements montaient du fond de la Vallée.

- Ils sont dans la sagne du Sentier, se disait le garçon, ils n'en veulent pas sortir.

Alors, quand il eut dépassé le hameau des Aubert, se sentant plus près de la maison, il se mit à hurler aussi par manière de passe-temps. Mal lui en prit, car il ne se passa pas cinq minutes qu'un grognement le fit se retourner ! Il avait deux loups à ses trousses et l'on ne sait ce qu'il serait advenu s'il n'était arrivé alors tout près de sa maison. Seulement la porte en était *cotée*. Il dut attendre que son père vint tirer le verrou et c'est alors qu'il passa un bien mauvais moment entre une porte qui ne s'ouvrait pas et deux loups affamés dont les yeux luisaient dans la nuit.

J'avais atteint ma douzième année lorsque j'eus ma grande aventure, celle qui me força pour la première fois à mettre en jeu la résistance de mon corps et les ressources de ma volonté naissante.

Il y avait dans ce temps un certain Domaine Renaud qui vivait avec sa famille dans une maison de bois qu'il avait construite au bas de la Côte-au-Maître.

Il y restait pendant l'hiver seulement, car au printemps il montait avec sa famille dans les joux où il charbonnait tout l'été pour les forges du Brassus.

Je connaissais ses enfants, l'aîné surtout, nommé Jean, qui venait avec moi à l'école. Il était grand et fort et d'un bon caractère, aussi c'était avec grand plaisir

⁴ Mon fils, terme affectueux.

que nous nous retrouvions à chaque automne, car sa famille redescendait en même temps que les troupeaux, à la St-Denis.

Il avait maintes choses jolies à me raconter, depuis les bouvreuils qu'il attrapait au nid et qu'il finissait d'élever jusqu'au jeune chevreuil qui s'était rompu la jambe dans une étroite *laizine* et qui, après avoir été guéri par eux, se tint dans leur voisinage durant le reste de l'été.

J'avais visité une fois leur chantier en revenant du Risoud avec mon oncle Abram. Il se trouvait au haut des Grands-Crêts et j'en connaissais le chemin.

Aussi ce fut avec joie que j'entrevis l'espoir de revoir Jean Renaud à la faveur d'une circonstance fortuite.

Un forgeron du Brassus avait déposé chez notre voisin le forestier Daniel Lecoultre une hache que celui-ci devait remettre à Domaine Renaud lors de sa prochaine tournée forestière.

Mais entre-temps il s'était blessé au pied avec sa faux, ce qui fit qu'un matin je le vis assis sur le banc de notre *neveau*, avec un pied dans une babouche et s'appuyant d'un bâton.

- Voilà, disait-il, et je venais voir si votre Pierroton pourrait peut-être leur porter cette hache, car elle leur fait grand besoin.

- Je ne sais pas, disait l'oncle Abram, il n'y a passé qu'une fois. Et puis il est encore bien petit.

- Mais que non ! m'écriai-je, je connais le chemin, donnez-la moi seulement, Daniel, et j'irai la porter.

Et voilà comment, vers les dix heures du matin, avec un bon morceau de pain noir dans mon petit sac de toile, je montais allègrement la Côte de Praz-Rodet.

Il faisait beau temps, on était en pleine fenaison. Les oiseaux chantaient, le soleil brillait, j'étais pleinement heureux.

Après avoir gravi la première pente, j'arrivai dans les plans et les combes dont la succession forme la montagne de Mésery. Je vis bientôt le chalet et les vaches disséminées alentour. Mais je craignais le taureau que l'on disait méchant. Aussi, me tirant sur la droite, j'évitai le grand plan, longeant la lisière du bois pour n'avoir à traverser à découvert que l'étroite Combe des Puits.

Puis je retrouvai, en arrière du chalet, le chemin rudimentaire qui traversait les Grands-Crêts.

- C'est ici, Pierroton, me dis-je, qu'il faut faire attention, car à mesure que l'on montait, le chemin devenait de plus en plus mauvais et arrivé dans le haut, il fallait prendre, à gauche, pas même un sentier, mais une simple piste qui, en serpentant dans le bois conduisait à la charbonnière des renaud.

Je m'étais habitué à aller seul dans les bois depuis que l'on m'avait chargé de porter chaque semaine, dans mon sac de toile, un pain de six livres à notre fruitier de Derrière les Grand'Roche. Mais cependant, à me sentir si loin du

logis, dans cette immense solitude, je ressentais une pointe d'émotion, qui me serrait un peu le souffle dans cette dernière partie du voyage.

Il y avait une heure et demie environ que j'étais parti de la maison lorsque je débouchai sur un replat complètement déboisé d'où je vis, avec un soupir de contentement, fumer la charbonnière des Renaud. J'entendis bientôt la hache frapper sur le bois. Il n'y avait plus qu'à redescendre un peu sous la futaie et je fus bientôt au milieu du chantier.

L'un des fourneaux était allumé et brûlait depuis quelques jours. Une autre meule était en préparation. Je vis auprès du fourneau la Renaude qui le surveillait, ayant auprès d'elle ses deux filles et sur les bras le petit Toinon qui ne marchait pas encore.

Elle m'embrassa, bien contente de me voir si vaillant et me montra l'endroit où Jean travaillait avec son père. Je les rejoignis bientôt avec la hache que le père Renaud examina avec satisfaction. Dans ma joie de retrouver Jean, je le pris par le cou mais, quoiqu'il se montrât bien content, il me semblait qu'il ne répondait pas selon mon idée à mes effusions. C'est qu'il travaillait déjà comme un petit homme et n'avait plus le temps d'élever des bouvreuils. Après que nous eûmes parlé un moment, il reprit son travail qui consistait à lier en fagots les tisons que son père débitait avec une scie et à les porter auprès de la meule en construction.

Je fus invité à partager le repas de la famille que nous prîmes en plein air, à l'ombre des grands sapins. Ce repas se composait d'une soupe épaisse faite avec de l'eau, du lait et de la farine d'avoine. On nous donna à chacun un boulon de tourte, fait avec la même farine, dont on mettait tremper les morceaux dans la soupe. Jamais le *bret-noir* – ainsi nommait-on cette soupe – ne me parut si savoureux que dans cette clairière, au milieu de ces bois, près de mon ami Jean Renaud. Puis je visitai la hutte où ils dormaient et s'abritaient en temps de pluie. Elle n'était pas grande, mais bien recouverte de gazon et garnie de mousse dans tous ses joints. Je vis aussi le four, fait de plaques de molasse, où l'on mettait cuire les boulons après l'avoir bien chauffé avec du charbon.

Ils avaient aussi fait un couvert avec des écorces de sapin pour recueillir la pluie qui s'écoulait dans une auge formée d'un tronc d'arbre creusé.

Après m'avoir montré tout cela, Jean Renaud se remit au travail et je voulus m'aider aussi à porter les fagots. On me donna une corde et j'y allai de bon courage. Mes fagots n'étaient pas si gros que ceux de Jean, mais, cependant, après un grand nombre de voyages, je vis à mon contentement que le tas, près de la meule, s'était accru passablement.

Je prenais tant de plaisir à travailler avec mon grand ami que j'avais un peu perdu la notion du temps, lorsque la Renaude me dit :

- Dis, Pierroton, il faudrait peut-être repartir, car, à voir le soleil, il doit être près de quatre heures.

- Quatre heures ! répondis-je, oui, bien sûr, il faut vite que je me *rentourne*.

Et c'est alors que commença mon infortune. A force d'aller et venir dans la clairière des Renaud, il s'était fait en moi, sans que je m'en rende compte, une confusion sur sa position véritable. Ce qui fit qu'étant entré par l'un des bouts, j'en ressortis par l'autre, si bien qu'en arrivant sur le plateau déboisé qui formait la cime des Grands-Crêts, je ne le vis plus tout à fait comme lors de mon arrivée.

Jean Renaud m'y avait accompagné et il me montra de loin l'endroit où je devais reprendre le sentier. Je suivis ses instructions, quoiqu'un sentiment d'insécurité commençât à me gagner. Je trouvai le sentier et le suivis jusqu'à l'endroit où il rejoignait le chemin. J'étais, à ce moment déjà, complètement désorienté et c'est ce qui fit que sans aucune hésitation j'embouchai le chemin à rebours.

Dieu, quand il fit l'homme à son image, lui avait donné un sixième sens, celui de la direction. Mais l'homme perdit par la suite cette faculté, ce n'est guère que son souvenir qui subsiste encore en nous et c'est ce résidu que le patois désigne sous le nom de *senède*.

Ce fut donc ma *senède* qui fut mise en défaut et qui me fit descendre du côté du Risoud alors que je croyais bien être de celui de Mésery.

Je suivis ce chemin sans encombre et je débouchai bientôt dans une combe sauvage. Un chalet, qui m'était inconnu, en occupait le milieu. Je m'en approchai, mais la porte en était close.

- Quel peut être ce chalet ? me demandai-je.

C'est sans doute celui de la Combette que je n'ai jamais vu, mais qui doit être certainement de ces côtés.

Un chemin forestier passait auprès. Alors, toujours sous l'influence de ma funeste erreur, je m'acheminai d'un bon pas sur le Chemin à charbon.

Je le suivis pendant longtemps. Les replats succédaient aux montées, celles-ci aux replats et toujours le chemin filait entre deux rangées de sapin. Pourtant, j'étais certain de le voir bientôt s'abaisser et plonger dans la descente de la Côte de Pra-Rodet.

Je continuai donc à marcher, bien que le chemin montât de plus en plus. Bientôt il se sépare en plusieurs branches, marquées à peine par de vieilles ornières.

Je pris celle du milieu, pensant que c'était la meilleure. Elle me conduisit assez loin et finit par se perdre dans un dédale de fourrés, de *laizines*, et d'arbres tombés de vieillesse. Ceux qui étaient debout avaient de longues barbes grises qui augmentaient encore l'aspect lugubre de ce paysage. Et c'est à ce moment que j'eus le sentiment que je m'étais perdu.

Je ne saurais décrire l'angoisse qui alors s'empara de mon cœur d'enfant.

J'étais venu sans le savoir dans un pays inconnu et sans doute ignoré de mes parents et du reste du monde. Il ne me venait pas à la pensée que ce put être le Risoud. Non, le Risoud, n'était pas dans cette direction. Alors il y avait, pas très loin de nos demeures, un pays inconnu dont je n'avais jamais entendu parler, dans lequel je m'étais égaré et dont je ne sortirais sans doute jamais. J'essayai de

revenir sur mes pas, mais j'avais déjà quitté depuis quelque temps les dernières traces humaines et je ne pus les retrouver. Je ne voyais pas le soleil car la futaie me le cachait, mais ses rayons me paraissaient avoir une direction inusitée qui ajoutait à mon désarroi. Je marchai encore longtemps au hasard, étreint par une angoisse toujours plus grande, enfin brisé de fatigue, je m'affalai contre une vieille souche et, pleurant à gros sanglots, je m'abandonnai à mon désespoir.

J'étais perdu ! Jamais plus je ne reverrais notre maison, ni mes bons parents, ni Philippe, notre fruitier qui, sur la porte du chalet, m'accueillait d'un si bon sourire. Ni Jean Renaud non plus qui ne saurait jamais comment j'avais disparu. Et Danion, et Nanette, que diraient-ils ?

Peu à peu le soleil cessa de me réchauffer de ses rayons. Sa lumière devint moins claire, l'ombre s'étendait sur la forêt.

J'entendais au loin le cri d'un oiseau que je ne connaissais pas. Puis un son plaintif parvint à mes oreilles. C'était l'angélus qui sonnait à la Chapelle-des-Bois. Ce son paraissait descendre de la cime des arbres et remplir la forêt sans que je pusse dire de quel côté il était venu.

Un merle sortit d'un fourré et montra un instant la tache blanche de son collier. Puis un renard passa sa tête entre deux buissons et me fixa de ses yeux obliques et méchants. Il disparut presque aussitôt et sans faire aucun bruit, mais cette vision en fit lever en moi une autre, bien autrement horrible, celle de la bête jaune qui dormait sur la Côte, près du vieux mur.

Je ressentis alors une telle détresse que je fus près de défaillir. Je m'efforçais de chasser cette idée mais en vain. Elle seule occupait mon esprit, pendant qu'autour de moi s'épaississaient les ténèbres et qu'un vent lugubre faisait vibrer la forêt.

Cependant, peu à peu, les lois de la nature reprenaient leurs droits sur mon corps d'enfant. A la terrible vision en succédèrent d'autres qui appartenaient déjà au sommeil et je perdis bientôt tout sentiment.

Quand je me réveillai, il faisait grand jour. Le soleil brillait, les grands sapins chantaient sous une faible bise. J'ouvris les yeux tout grands, étonné de me voir en ce lieu. Alors le souvenir me revint avec l'angoisse de ma solitude. J'étais pourtant moins effrayé car le décor dans lequel je m'éveillais m'eut, en toute autre circonstance, rempli de joie.

Aussi loin que je pouvais voir, les grands sapins dressaient leurs tiges élancées et une mousse épaisse et tendre tapissait le sol dans ses moindres replis.

Je sentis aussitôt la faim se réveiller en moi et je me souvins du *crochon* de pain que j'avais dans mon sac. Je pris mon couteau et m'en coupai une bonne tranche que je mangeai à belles dents. J'aurais sans doute pu tout dévorer, mais, inconsciemment, l'espoir de me tirer de là était rentré dans mon âme et dans cette perspective, j'en remis dans mon sac la plus grosse moitié.

Puis, en ayant passé les deux bretelles à mes épaules, je repartis à l'aventure dans l'espoir d'arriver, à force de persévérance, dans des lieux moins sauvages que ceux où je m'étais fourvoyé.

Les premières heures de marche ne firent pourtant que réveiller ma fatigue de la veille. Je commençais à être tourmenté par la soif et je mâchais des feuilles de fayard pour croire l'apaiser. Plus tard, je me retrouvai dans des bois moins serrés et je découvris même une espèce de petite *essertée* où je pus me régaler de fraises.

Cette rencontre ranima mon courage qui, devant mon insuccès, commençait à baisser. Malheureusement je marchais au hasard et tournais probablement sur moi-même. Je trouvai encore quelques fraises et je sentis de nouveau la faim. Je l'apaisai en prélevant une nouvelle tranche à mon *crochon* qui s'en trouva bien diminué.

Puis je me remis à marcher, mais avec moins de courage, car la peur de voir de nouveau le soleil baisser et la nuit envahir les bois commençait à m'étreindre.

Je fus repris du sentiment d'insécurité que me causait la position étrange du soleil qui me semblait donner à rebours.

La forêt reprenait autour de moi son apparence hostile. Les trous succédaient aux roches et aux arbres renversés. Je devais enjamber les uns, contourner ou passer par dessus les autres. Peu à peu la fatigue et la peur reprenaient possession de mon être.

Je m'assis au pied d'un sapin et me remis à pleurer doucement.

Oui, cette fois, c'était bien fini. Je ne sortirais jamais de cet enfer. Quand j'aurais mangé mon dernier morceau de pain, je me coucherais sur la mousse et je mourrais certainement de fatigue et de faim... C'est du fond de ce désespoir qu'un bruit familier vint me tirer brusquement.

Ce fut, à travers la forêt et du côté d'où venaient les rayons du soleil, le son bien connu d'une hache frappant à coups réguliers sur le bois.

- Un bûcheron, m'écriai-je ! et je me levai tout tremblant d'émotion.

Je n'étais sans doute pas loin de la Côte de Praz-Rodet ! Le bruit de la hache continuait, pas très loin. Oui, c'était bien de cette direction qu'il venait. Il n'y avait qu'à marcher dans ce sens et bientôt je le verrais, ce bûcheron, et il me montrerait le chemin de la maison !

Tout en monologuant ainsi, je me mis à courir. Peu à peu le bruit se rapprochait, les arbres devenaient moins serrés, puis j'arrivai devant un mur de clôture. L'autre côté n'offrait plus que des bouquets de bois. C'était certainement la lisière d'un pâturage.

Un chien se mit alors aboyer. J'étais peu habitué à ces animaux qui étaient à peu près inconnus chez nous. Aussi, à cette voix hostile, j'eus la tentation de battre en retraite. Mais la voix d'un homme se fit presque aussitôt entendre, dans un langage que je ne comprenais pas. M'étant encore un peu avancé, je le vis près d'un tas de bois coupé. Il regardait dans ma direction, averti sans doute de ma présence par les jappements de son chien.

Il le tenait pour le moment par le collier et me cria avec un fort accent bourguignon :

- Avance donc, garçon, et n'aie pas peur.

J'avançai donc assez résolument et le saluai.

Il comprit bien à mon accent d'où je venais, et alors il me demanda :

- Ben alors, qu'est-ce que tu viens foutimasser par là ?

- Je m'en retourne au Bas-du-Chenit !

- Tu t'en retournes au Chenit, dis-tu. Ah !

bien ma foué, tu n'en tiens guère le chemin !

- Alors, lui dis-je, il faudrait avoir la bonté de me le montrer, je me suis perdu depuis les Grands-Crêts et j'ai couché dans cette forêt. Alors je voudrais bien pouvoir me *rentourner* chez nous avant ce soir, parce que mes parents doivent être bien inquiets.

Je débitais cela en l'accompagnant de gestes qui montraient régulièrement l'occident pour l'orient et vice-versa et ce devait être bien comique, car je vis qu'il retenait une envie de rire.

- Oui, oui, je comprends. Manière de parler, mais je vois que tu t'es proprement enferré.

- Alors, vous voulez bien me montrer le chemin ?

- Dis donc, mon garçon, tu crois peut-être qu'il est ici dessous, le Chenit. Ben, ma foué non. Et il faut bien trois heures d'ici pour y aller. Et puis, toi tout seul, tu n'y arriverais jamais, tu te perdrais de nouveau et cette foué, ce serait pour de bon. Alors voilà. Pour le moment je n'ai pas loisir de te reconduire là-bas. J'ai huit vaches à traire et garder et six cordes de bois à faire pour le Bois-d'Amont. Pour ce qui est de l'instant, nous allons au chalet, car c'est le moment de traire. Tu boiras un bon coup de lait et tu m'aideras à ramasser mes bêtes. Cà m'accorde bien, car, manière d' parler, j'ai ma sciatique qui me tire diablement ces jours-ci.

Tout en parlant, il s'était rapproché, tenant toujours le chien qui grondait. Il le fit me flairer un moment, ce que je ne vis pas sans frayeur. Alors le chien cessa de gronder, il leva sa tête vers son maître en agitant sa queue.

- Là, dit le berger, en lâchant le collier, vous êtes maintenant bons amis. Et la bête, en effet, ne me montra plus aucune aversion.

Bientôt nous fûmes au chalet. Il était petit et mal tenu, mais la certitude de ne pas passer une seconde nuit dans la forêt m'en fit trouver le séjour agréable.

Je bus d'abord une première écuelle de lait, puis, dans une seconde, je mis tremper le reste de mon pain que je mangeai de bon appétit. Après m'être bien restauré, je suivis mon hôte sur le pâturage et lui aidai de mon mieux à rassembler les vaches. A ma façon de m'y prendre pour les conduire et les attacher, il vit bien vite que j'en avais l'habitude et il en montra du contentement.

Il me fit voir ensuite la couche qu'il me destinait. Elle était sur un *soleret* placé directement sous le toit de l'étable et on y montait par une grossière échelle. Quant à lui, il couchait dans le fond de la cuisine.

Mis en confiance, je me hasardai à lui poser quelques questions auxquelles il ne me répondit qu'en partie. Je pus cependant savoir que mon lit avait été précédemment occupé par un petit *bovairon* qu'il avait amené avec lui de Bourgogne. Mais il était tombé malade et ses parents l'avaient repris.

Ce détail ne me frappa pas au moment même. Ce fut seulement les jours suivants qu'il me fit deviner peu à peu le plan que mon arrivée fortuite avait inspiré au berger.

C'était tout simplement de me garder avec lui pour remplacer le *bovairon*. Il suffisait pour cela d'entretenir l'erreur dans laquelle il me voyait par rapport à la géographie et par quelques fables bien arrangées, m'inspirer assez de crainte pour m'ôter toute envie de m'évader.

Sur le moment donc, je n'éprouvai que la satisfaction d'avoir trouvé un gîte et après avoir secondé de mon mieux le berger, je gagnai ma couche où je m'endormis presque aussitôt. Au point du jour je fus réveillé par les appels de mon hôte.

- Allons, le petit Suisse ! assez dormi comme çà.

Nous partîmes à la recherche du bétail qui se tenait, la nuit, dans le haut du pâturage à l'abri des grands sapins. Après la traite, nous partîmes pour le chantier qui n'était qu'à quelques jets de pierre.

Le berger-bûcheron abattait les sapins et les débitait en bûche d'une aune environ. Il m'apprit à ébrancher les sapins et à tirer la scie en cadence, ce qui était pour lui une aide appréciable. Nous portions les bûches dans les endroits propices où le berger les formait en tas qu'il appelait des *cordes* et qui sont connus chez nous sous le nom de *moules*.

Puis nous reprenions les branches qu'au moyen d'un *viaoûdze* (une serpe), nous débarrassions de leur *daî*. Pendant que de sa hache le berger abattait de nouveaux sapins, je devais former des fascines avec les branches et les porter au chalet.

Pendant ce premier jour j'achevai de faire connaissance avec le chien qui s'appelait Miraud. Le matin du second jour, comme je jouais avec lui entre deux voyages de branches, il aboya soudain joyeusement et partit à la rencontre d'une femme qui descendait de la forêt. Elle était encore jeune et vêtue pauvrement. Son air doux et tranquille me redonna aussitôt confiance. C'était la Philomène, la femme du berger. Elle me regarda un peu étonnée et me demanda :

- Tu es ici avec le Cyrille ?

- Avec qui ? répondis-je, car je ne savais pas

le nom du berger. – Il est vrai que lui-même ne me demanda jamais le mien –. Mais je le compris aussitôt et lui dis :

- Il est là-bas, j'irai le chercher.

Alors elle posa un sac assez lourd qu'elle portait et elle s'assit sur une des billes qui, devant le chalet, servaient de sièges.

Je courus jusqu'au chantier et je criai :

- Cyrille ! Il y a votre femme qui est au chalet.

Il parut mécontent d'être appelé par son nom et répondit :

- Bon ! je vois qu'elle a déjà mené sa langue.

Il descendit avec moi. C'est à peine s'ils se saluèrent et bien que leur patois me fut peu intelligible, je compris cependant qu'il lui faisait des reproches. Dissimulé et rapace comme il était, il n'entraîna pas dans son plan que je fusse informé de trop de choses.

Je compris aussi qu'ils parlaient de moi. La femme posait des questions qui embarrassaient parfois son homme et tout en ce faisant elle me regardait d'un air triste. Puis elle s'occupa de mettre de l'ordre dans la cuisine et nous remontâmes sur le chantier.

Je liai une nouvelle fascine. J'y mis plus de temps cette fois, car mon esprit travaillait. La vue de cette femme, son regard caressant, éveillaient en moi des pensées. Par elle, je pourrais peut-être savoir des choses que, je le voyais maintenant, le berger voulait me cacher. Je me chargeai de ma fascine et vins la déposer sous l'avant-toit. Puis je glissai un regard dans la cuisine. La femme continuait son travail et ne parut pas me voir. Elle avait vidé son sac qui contenait des miches de pain d'orge et des boulons qu'elle rangeait dans un placard. J'allai chercher une seconde charge et, après l'avoir mise avec les autres, je fis mine de me reposer en m'appuyant contre la porte où je me balançais, cherchant une entrée en matière :

- Vous devriez rester avec nous, lui dis-je. Il ferait bien plus beau.

Elle me dit de son air triste :

- Tu serais content que je reste avec vous ?

- Oh ! oui, lui dis-je, vous seriez comme une maman.

Elle parut touchée et répondit :

- Je ne peux pas, j'ai mon ouvrage à Belle-fontaine. Puis aussitôt, craignant d'en avoir trop dit, elle se remit à son travail et moi, tout songeur, je remontai près du Cyrille.

Je ne fis pas d'autre voyage au chalet ce jour-là, car, méfiant, le berger me fit porter des billes.

Plus tard, la Philomène vint sur le chantier. Elle échangea encore quelques propos avec son homme, puis elle partit, remontant le chemin par où elle était venue, c'est-à-dire du côté où je croyais que devait être mon pays. Je l'observai sans en avoir l'air et je la vis bientôt disparaître sous les arbres. Je réfléchis un moment, puis, m'adressant au berger :

- Dites, Cyrille, elle s'en retourne à Belle-

fontaine ?

- Ben, ma foué ! il paraît.
- Alors pourquoi s'en va-t-elle par là ?
- Ben, manière d' parler, c'est que c'est par là

qu'elle a affaire.

C'est tout ce que j'en pus tirer.

Je continuai à brasser ces nouvelles idées qui, au lieu de m'éclairer, augmentaient le désordre de mon esprit.

Il est possible, après tout, me disais-je, que ce chemin mène à Bellefontaine, mais je ne comprends pas, tout ce pays me paraît à l'envers.

Je savais maintenant que nous étions en Bourgogne et, comme le soleil se levait toujours pour moi à rebours, j'en vins à penser qu'ils avaient un autre soleil, comme ils avaient un autre langage et, je le savais, une autre religion. Le troisième jour, je dus aller tout seul rassembler le bétail et puiser l'eau à la citerne. Il en fut de même les jours suivants. Je le faisais de bon cœur, car Cyrille souffrait de sa jambe qui l'empêchait de dormir et le faisait boiter. Le temps se maintenait invariablement beau. C'était donc plein de courage que je rassemblais mon troupeau, ce qui demandait un certain temps pendant lequel le soleil montait à la cime des arbres et se montrait bientôt dans tout son éclat. C'est la vue de ce spectacle renouvelé chaque matin qui, peu à peu et sans que j'y fusse pour rien, provoqua en moi un travail qui me rapprocha de la réalité. Je ne voyais plus, comme aux premiers jours, le pâturage invariablement tourné vers la Bourgogne. Il m'arrivait, sans le vouloir, de le voir différemment, mais je m'efforçais bien vite de chasser cette idée, la prenant pour une nouvelle preuve du désarroi de ma *senède*.

Cyrille se montrait assez causeur. Manifestement la solitude lui pesait et il appréciait ma compagnie. Je profitai de ces dispositions pour lui poser quelques questions insidieuses, et quoiqu'il fut toujours sur ses gardes, mon esprit, éveillé par mon malheur, trouvait parfois dans ses réponses quelque matière à réflexion.

- Alors, dites, Cyrille, il faudra bientôt voir pour me ramener chez nous. Si mes parents savaient que vous me gardez ici, ils ne seraient pas contents.

- Ben, ma foué, s'ils se languissent de toué, ils doivent venir te chercher. S'ils s'en étaient occupés, on les aurait sûrement vus par ici.

Je n'eus aucun soupçon, heureusement, de ce que cachait l'espèce de sourire dont il marqua cette réflexion.

- Quant à moué, poursuivit-il, manière d' parler, mais avec ma jambe, je ne peux pas bouger d'ici pour le moment.

- Alors votre femme est allée à Bellefontaine ?

- Bien sûr.

- Et elle passe, pour y aller, par le haut de la pâture ?

- Ben, censément, oui !
- Mais, c'est aussi par là qu'il faudrait passer pour aller chez nous ?
- Ben, ma foué ! je pense.
- Et par là, en bas, pourrait-on y aller ?
- Par en bas, s'écria-t-il, ben, je te conseille pas d'y aller vouer ! Il y a les *Crassets* par en bas, comprends-tu bien, mon garçon, les *Crassets* !

- Non, fis-je, impressionné, qu'est-ce que c'est ?
- Ben, ma foué, mon garçon, manière d'parler, c'est comme qui dirait le pays du diable. Des roches, encore des roches qui montent sur les autres. Et des trous où l'on se casse les membres. Pas de chemin, là dedans, mais toutes sortes de bêtes de l'enfer. Des araignées grandes comme la main et des serpents en veux-tu n'en voici. Des hiboux qui vous crèvent les yeux, des chats sauvages et même, censément, des loups. N'essaye pas, mon garçon, d'aller te fourrer là dedans, jamais tu n'en ressortirais.

J'allai me coucher sur mon soleret, fort impressionné de ce que je venais d'entendre. Je fus longtemps à m'endormir et je rêvai toute la nuit d'araignées et de hiboux.

Nous eûmes là-dessus quelques jours de pluie qui rendirent plus lourde la peine qui m'oppressait. J'aidais un peu le berger dans la fabrication du fromage de Morbier et j'en apprenais les secrets. Puis, entre deux averses, nous allions chercher quelques charges de branches et nous nous installions dans la cuisine pour les préparer.

Au moyen d'un couteau spécial j'en enlevais l'écorce et je les passais à Cyrille qui, sur une espèce de banc d'âne, les façonnait en cercles pour la boissellerie.

Les jours s'écoulaient longs et tristes. Puis le soleil revint, ramenant un peu de joie et nous reprîmes le chemin du chantier.

Alors, un jour que je venais de déposer mon fagot, je vis dans le bas de la pâture un homme qui montait vers le chalet. Aussitôt mon esprit en éveil me fit entrevoir du nouveau. J'attendis que l'homme se fut approché pour le saluer.

- Bonjour, me dit-il. Et Cyrille, il n'est pas là ?

- Il est là-haut, lui répondis-je.
- Alors, pendant que je souffle un peu, va lui dire de descendre. C'est Crestin-Guinche, du Bois-d'Amont.

J'avais une question qui me brûlait la langue. Je ne pus m'empêcher de la poser :

- Vous êtes venu par ici ?
- Ma foi, bien sûr, pourquoi ?
- Alors, vous avez traversé les *Crassets* ?

- Des Crassets, il y en a partout. Bien sûr, j'en ai passé quelques-uns. Allons, file, mon garçon, et fais ma commission. Tout en allant m'en acquitter, je retombai dans mes réflexions.

- C'est sûrement le marchand du Bois-d'Amont, me dis-je. Et il est venu par là. Et il n'a pas l'air d'avoir vu des bêtes ! Je continuai d'apporter mes fascines. Cyrille et le marchand discutaient sous l'avant-toi. Le marchand avait une gourde à laquelle ils buvaient tour à tour. Puis, enfin, ils montèrent sur le chantier. Quant à moi, j'avais mon idée.

Je m'arrangeai d'avoir toujours une fascine de prêle, et au moment où le marchand nous quitta, je partis aussi avec ma charge. Puis, l'ayant déposée, je continuai à descendre à sa suite sans qu'il s'en aperçut. Alors, d'un bouquet de bois à l'autre, je le suivis, le cœur battant, beaucoup plus loin que je n'étais jamais allé.

Nous traversâmes un bois assez large après lequel je vis une étendue de rocailles grises où le gazon faisait complètement défaut :

- Les Crassets ! me pensai-je avec un frisson dans le dos.

Je continuai pourtant à m'avancer en suivant le marchand qui s'était engagé dans ces bancs de pierre et les traversait sans paraître en être incommodé.

Je m'y hasardai à mon tour lorsqu'il se fut un peu éloigné en me dissimulant derrière les rocs et quelques maigres sapins.

Je ne fus pas impressionné par l'aspect de ces lieux déserts. C'étaient en somme des *lliâpes* comme j'en avais vu sur d'autres montagnes, et même sur notre pièce, derrière les Grand'Roches. Je me dis : - Il n'est pas possible que ce soit cela, les Crassets, ils sont sans doute plus loin. Et j'avançai encore jusqu'à ce que je vis la fin de ces rocailles et un rideau de sapins chétifs qui les bordait en dessous.

Alors je n'eus qu'une idée : voir ce qu'il y avait au-delà de ces sapins.

Je repris donc ma course à travers ce bois et de l'autre côté je vis de nouvelles *lliâpes* légèrement recouvertes de gazon qui s'étendaient au loin. Au milieu de cette solitude paissaient quelques chèvres et je vis le marchand qui, tranquillement, poursuivait son chemin. Mais le soleil s'inclinait déjà sur la forêt. Je fis demi-tour et regagnai au plus vite le chalet.

- D'où sors-tu comme ça, me demanda le Cyrille ?

- Oh ! de pas bien loin, j'ai été faire un tour.

Il eut un regard méfiant, mais, dédaignant de dire un mensonge, je ne répondis rien aux autres questions qu'il me fit.

J'avais alors dans la tête un bouillonnement qui me faisait mal et il me tardait d'être seul pour tenter d'y voir un peu clair. Cyrille n'était pas content. Il avait ramassé tout seul le bétail et s'était mis à traire. Je repris mes fonctions qui consistaient, matin et soir, à faire du feu au foyer et y placer la marmite à trois pieds dans laquelle je chauffais le lait de notre repas. Puis, à l'appel de Cyrille, je prenais un seau de bois dans lequel il versait le contenu de son seillon quand il

était rempli et je le transportais dans la chambre du lait. Il n'y eut pas, ce soir là, de longue causerie. Je me retirai de bonne heure sous mon appentis où je pus réfléchir à l'aise sur les événements de la journée.

Ainsi les Crassets et leurs bêtes horribles n'étaient qu'une invention de Cyrille pour m'effrayer. Il y avait, au-delà de ces roches, un bon sentier que suivait Crestin-Guinche pour retourner au Bois-d'Amont.

Est-il possible que ce fut ce côté qu'il fallait prendre pour m'en aller ?

Mon esprit troublé ne pouvait encore comprendre cela.

- Mais alors, si le Bois-d'Amont était là-bas, le soleil se levait donc comme chez nous ! ? Et ce fut pour moi une révélation.

En fermant les yeux, je vis les choses comme elles devaient être : le soleil se levant sur la montagne, la vallée où était le Bois-d'Amont, puis les Iliâpes et notre pâturage qui s'inclinait doucement de leur côté.

Je pris alors la ferme décision de préparer ma fuite. Le temps s'était remis au beau. Il y avait, au haut de la pâture, un grand sapin branchu du genre que l'on appelle assote. J'y monterais demain matin et de son sommet je verrais se lever le soleil.

Peut-être alors les derniers doutes qui m'opressaient se dissiperaient-ils.

Je me réveillai au point du jour et j'étais déjà debout avant l'appel de Cyrille. Je gravis la pente du pâturage. J'attendis au pied du sapin la lueur de l'aurore et, quand elle parut dans le ciel, je me hissai dans les branches et commençai mon ascension. Occupé seulement de placer mes pieds aux bons endroits, je montais, je montais et alors, arrivé près de la cime, je tournai mes regards du côté du soleil.

Son globe rouge se levait sur une montagne qui restait encore un peu obscure mais plus loin, là-bas, je vis, dans un ravissement que je ne saurais décrire, les cinq sommets du Mont-tendre tels que je les voyais si souvent du haut de notre Côte.

A cette vue je faillis me laisser choir. Je dus fermer les yeux et rester immobile, mettant toute ma volonté à vaincre mon vertige et à tenir mes mains bien fermées autour de la branche qui me soutenait. Puis je regardai à nouveau. La vision se faisait plus distincte. Oui ! c'était le Mont-tendre ! Et plus près les Chaumilles et les chalets que je connaissais si bien. Ils étaient là, tous, bien à leur place, les Mollards, le Cerney, le Milieu et, presque en face de moi, la plaine des Grands-Plats, dont je voyais le troupeau que, sans doute, les fruitiers rassemblaient.

Je revoyais enfin mon pays ! C'était là, dans ce creux que je descendrais pour retrouver ma maison et mes bons parents et mes petits amis. Ah ! qu'ils seraient contents, eux qui me croyaient sans doute perdu pour toujours.

Je rassemblai mon sang-froid pour opérer ma descente qui, comme on sait, est plus périlleuse que la montée. Je réunis en hâte mon troupeau. Dès lors ma résolution était prise.

Entre-temps Cyrille s'était levé. Nous attachâmes le bétail et la traite commença. Mais, tout en vaquant à mon travail, je trouvai le temps de préparer mon sac de toile et d'y glisser un bon morceau de pain.

J'attendis encore un appel de Cyrille et lui présentai le seau de bois. Après l'avoir versé dans le chaudron, je le posai doucement à terre, je sortis sans bruit de la cuisine et je partis de toute la vitesse de mes jambes. J'atteignis sans encombre le bas de la pâture. Je traversai les bois qui la bordaient et me trouvai bientôt en face des Crassets. Ils ne me paraissaient pas plus dangereux que la veille. – Peut-être aussi que les serpents n'étaient pas encore réveillés. – Je les franchis rapidement ainsi que le rideau de sapins et m'engageai délibérément dans les Iliâpes où passait le sentier sur lequel j'avais vu le marchand.

Je vis bientôt de petits chalets de bois où je ne m'arrêtai pas. Le chemin descendait toujours, parfois insensiblement, parfois en chutes subites. Je traversai des clairières, des jorattes. Je trouvai d'autres petits chalets auprès desquels il y avait un homme. Je pressai le pas tant je craignais d'être arrêté dans ma fuite. Le chemin était à présent mieux tracé. Il descendait encore puis il se mit à remonter et j'atteignis une crête où j'éprouvai un saisissement : j'avais devant moi, tout près me semblait-il, la montagne que j'appelais de mes vœux. La montagne que, depuis ma naissance, j'avais eue devant les yeux. La Côte du Carroz, celle de la Burtignière et plus loin, je devinais celle du Bas-du-Chenit. A cette vue je ne pus retenir mes larmes. J'étais sorti pour toujours de ce pays maudit. Mon épreuve s'achevait ici, au haut de cette crête, car je n'avais maintenant plus qu'à descendre. Là, tout près, était la Roche Bresenche ; je ne la voyais pas, mais je le savais.

Le chemin descendait de nouveau, puis, après une légère montée, il plongeait brusquement dans la dernière descente.

Je m'assis sur une pierre pour savourer ma joie et alors, rassuré sur mon sort, je sentis que je mourais de faim. Je mangeai mon pain en pensant à Cyrille qui, là-bas, au chalet, devait être bien ennuyé. Puis, m'étant remis en marche, je m'engageai bientôt dans les lacets de la Grand'Roche. Après en avoir franchi le pied par la Combe de la Verrière et le chemin de Praz-Rodet, j'atteignis dans une sorte de rêve, les champs du Bas-du-Chenit.

Il pouvait être huit heures du matin. De tous côtés on voyait des gens occupés à faucher et épancher le foin. Plusieurs me regardaient mais avaient peine à me reconnaître dans le garçon noir et débraillé que j'étais devenu.

Soudain j'entendis la voix de Danion :

- C'est Pierroton ! Pierroton est retrouvé !

Et, lâchant sa fourche, il courut à ma rencontre bientôt suivi de Nanette. Il se jeta sur moi, me serrant par le cou, pendant que Nanette s'emparait de mon bras qu'elle ne lâcha plus. D'autres enfants accouraient. Je les connaissais tous. Ah ! que j'étais content ! Des voisins, des voisines, m'entourèrent bientôt, manifestant leur joie de me voir revenu. Voici notre maison et, près de la fontaine, l'oncle Abram avec ses faucheurs. Il lève la tête, il voit notre

rassemblement. Il pose son outil et accourt à grandes enjambées. Je suis bientôt dans ses bras.

- Mon pauvre petit, au monde ! d'où viens-tu ?
- Je ne sais pas, disais-je, je vous dirai...

Me voici dans notre cuisine. La tante Marion me presse sur son sein. Mes bons parents ! comme ils m'aiment, quand même ! Je vois sur leurs visages les traces de leur chagrin. Ils me pressent de leurs questions auxquelles je réponds de mon mieux. Leur joie, leur indignation se manifestent tour à tour et la tante Fanchette s'écrie :

- Hèlà ! été poùssibliou ! çai que lou bon dieu est bon !

Des voisins toujours plus nombreux remplissaient la cuisine et pour eux je devais sans cesse recommencer mes récits. Puis on me fit mettre à table. Du lait, du fromage, du bon pain noir, ah ! qu'il fait bon chez nous !

Quand je me fus bien régaté, ma tante Marion prit un baquet, du savon et se mit à me nettoyer. Car j'étais horriblement sale. Quand je fus bien débarbouillé et qu'on m'eut passé une chemise propre, on put voir que, bien qu'un peu amaigri, j'avais encore bonne figure. Je n'étais nullement fatigué. Je réclamai ma fourche et rejoignis au Champ de la Fontaine les faucheurs de l'oncle Abram qu'il me tardait de connaître.

D'un champ à l'autre la nouvelle s'était répandue et toute la contrée apprit bientôt mon retour.

Mais le temps pressait et nous fûmes repris par le souci de soigner et rentrer notre foin.

Le soir, après souper, avec quelques voisins, nous reprîmes notre entretien et c'est alors que mes parents me peignirent leur désespoir, le soir de mon départ, en ne me voyant pas revenir. Vers les dix heures, n'y tenant plus, l'oncle Abram s'achemina à ma rencontre avec quelques voisins qui portaient des lanternes. Ils montèrent jusqu'aux Grands-Crêts où les Renaud, réveillés par eux, apprirent la triste nouvelle.

Les jours suivants on continua de battre les bois, mais la fenaison réclamait tous les bras, on dut interrompre les recherches jusqu'au dimanche où cinquante jeunes gens battirent en vain les fourrés du Risoud.

Puis, venant on ne sait d'où, le bruit courut qu'un enfant avait été recueilli quelque part derrière le Risoud. Cette nouvelle, quoique fausse, vint tranquilliser un peu la maison.

J'ignorais le nom du chalet de Cyrille, mais par mes explications, le forestier Daniel compris que c'était le chalet Mayet au sommet du Risoud de Bourgoigne.

Et c'est alors qu'il me dit une chose qui me causa une grosse émotion :

Domaine et Jean Renaud, quittant un jour leur charbonnière, avaient parcouru toute la partie de la forêt dans laquelle j'avais erré.

Ils s'étaient avancés jusqu'au chantier de Cyrille, mais ma mauvaise fortune voulut qu'en ce moment il s'y trouva seul, occupé que j'étais sans doute à ramasser le bétail ou à puiser l'eau.

Aux questions de Renaud sur un enfant qui s'était égaré, il répondit qu'il n'avait rien vu, ni rien entendu dire.

Je compris alors la cause du mauvais sourire qui, certain soir, fit grimacer la face du berger.

Mon ami Jean avait donc passé tout près de moi et je n'en avais rien su.

L'indignation fut alors à son comble et l'on ne ménagea pas les malédictions à l'adresse de Cyrille dont ce soir-là les oreilles durent sonner.

Nous étions un samedi, ce que j'ignorais absolument, ayant perdu là-haut toute notion du temps. Il me semblait y avoir passé tout un mois, alors que mon absence se réduisait à douze jours.

Une grande battue était prévue pour le lendemain. On n'eut pas besoin de la décommander, la nouvelle de mon retour s'étant répandue partout.

Après un sommeil sans rêves, je me levai de bon matin et je me rendis, avec on oncle Abram, au prêche du Sentier où, du haut de la chaire, Monsieur le Ministre Malherbe rendit grâce à Dieu de mon heureux retour.

Notes finales :

Paul-Auguste Golay est décédé en 1937 à l'âge de 64 ans. On connaît de lui, outre divers textes, tous excellents, parus dans la FAVJ et réédités aux Editions le Pèlerin en plusieurs brochures, son remarquable historique sur le « Passé des Piguet-Dessous ». On le retrouvera de même en reprint aux éditions précitées.

Paul-Auguste Golay avait aussi fasciné Donald Aubert de Derrière-la-Côte, grand collectionneur de pièces combières sous l'éternel. Il avait été en particulier retenu par les aventures de Pierroton Maréchaux qu'il avait pu photocopier de la FAVJ. De cette première copie il en avait certainement tiré de nombreuses autres avec lesquelles il composait de jolis petits livres qui lui permettaient de se livrer avec succès à une fructueuse politique d'échanges. Un de ces petits recueils figure dans notre collection. Composé avec amour, numéro des pages écrit à la main au haut de chaque page, reliure de qualité faite par un professionnel, carton pour contenir l'ouvrage, il s'agit-là d'un travail qui étonne encore aujourd'hui et qui a fort contribué, reconnaissons-le, à la naissance des Editions le Pèlerin. Notre dette de reconnaissance envers Donald Aubert est immense.

CES BONNES VIEILLES HISTOIRES DE LA VALLEE

Vieilles Histoire pour le Nouvel-An – FAVJ du 29 décembre 1927 -

En ce temps-là, le Bas-du-Chenit avait toujours toutes ses plumes. J'entends par là que le Cyclone ne l'avait pas encore amputé de sa partie occidentale.

Le Crêt-des-Lecoultre était un hameau riant et populeux.

Moins ensoleillé, le voisinage chez Joseph Piguet, avec ses vieilles maisons grises et basses à souhait, n'en était pas moins bien vivant.

Près de l'Orbe, il y avait les Scies qu'alimentaient les chemins de Praz-Rodet et celui de la Côte au Maître. Il y avait la maison de l'Oie, celles chez le Petit Constant, chez Constant Crétaz, chez Frédéric, toutes disparues dans la rafale de 1890.

Donc vous saurez qu'en ce temps-là on ne parlait pas de fabriques. Chaque maison avait son atelier et chaque hameau vivait de sa vie propre. Il fournissait ses types particuliers, reconnaissables à première vue à leur figure, leur démarche et surtout à leur tour d'esprit.

L'auberge chez Constant Piguet groupait les habitants de la rive droite de l'orbe. Ceux de l'Occident se réunissaient chez Berger, et ces deux vieilles auberges avaient en outre une fidèle clientèle dans les équipes d'horlogers qui, à l'occasion, prolongeaient le dimanche jusqu'au mardi.

Disons tout de suite que cette mutilation qu'ils faisaient subir à la semaine n'avait pas les mêmes conséquences funestes qu'elle aurait de nos jours. La vie n'était pas chère, chacun travaillait aux pièces et avait vite fait de réparer la légère brèche ainsi faite à son budget.

Et puis les ouvriers de ce temps étaient différents de nous. D'abord leurs yeux étaient bien meilleurs que les nôtres. Ils pouvaient veiller jusqu'à minuit sans éprouver aucune fatigue et vous avez connu, comme moi, de vieux ouvriers qui, ayant procédé ainsi pendant leur vie entière, travaillaient encore sans lunettes.

Ils fêtaient le Nouvel-An, c'est vrai, mais depuis là jusqu'au printemps, ils ne remettaient pas pour ainsi dire le nez dehors.

Alors, une fois la belle saison de retour, ils éprouvaient un pressant besoin de faire quelques escampettes. Ce n'est pas avec des sermons ni même des amendes qu'on aurait pu les empêcher.

Il y avait la bande des Tubes qui se recrutait dans les parages des Piguet-Dessous, et dont la tenue était le haut-de-forme avec la blouse d'horloger. Il y avait celle des Quartets, dont les membres arrivant à la file avaient l'air de s'ignorer les uns les autres et demandaient chacun un quartet. Il y avait la bande du Creux-aux-Bots, celle du Dévidoir, etc.

L'auberge chez Berger n'occupait que la moitié d'une maison bien modeste. L'autre partie était habitée par le Lily, diminutif de Louis, un maître pivotier, chanteur et philosophe, un des types les plus accomplis des indigènes de ce coin de pays.

Il avait, dans sa jeunesse, passé plusieurs années à Genève et il en avait rapporté tout un assortiment de chansons dont il fit dès lors bénéficier ses contemporains. On pense assez que ces qualités, jointes à la proximité de son habitat, en firent le compagnon obligé des fêtes qui se donnaient à l'auberge.

C'était en outre un fumeur acharné.

Le colonel Audemars disait un jour : « J'ai été trouver le Lily. Je lui ai parlé, il m'a répondu, mais je ne l'ai pas vu ». La fumée que sa pipe dégageait était en effet si dense que les trois quarts du temps il restait invisible.

Son unique chambre, basse et noire, formait, avec la moitié d'une cuisine, tout son logement.

Il me souvient d'y avoir été une fois pour chercher une refacture. Elle n'était pas prête et, en l'attendant, je regardais les parois.

- Comment trouves-tu mes locaux ? me dit-il. Et me montrant une porte quelconque, noire comme le reste : voici la porte de la chambre bleue !

Et je partis convaincu de l'existence de cette chambre bleue et regrettant bien qu'il ne me l'ait pas fait voir.

Comme d'autres horlogers, il mettait parfois la clé sur la corniche. Il arriva même une fois qu'il prolongea passablement ses vacances et qu'un certain travail, qu'il devait faire pour chez Jean Aubert, lui fut réclamé avec instance.

Il finit cependant par l'apporter au comptoir et, après avoir posé sur la banquette la petite boîte, il ouvrit un grand parapluie derrière lequel il disparut tout entier.

- Mais que faites-vous, Lily, lui dit Louis chez Jean Aubert. Et le Lily, passant par dessus son riflard sa tête bombée et ses longues moustaches :

- Je crains l'orage ! répondit-il avec une mimique irrésistible qui dissipa l'orage dans un immense éclat de rire.

On dansait souvent dans la maison, car le Lily avait des filles, des nièces et des voisines qui ne demandaient qu'à se dégourdir. Les cavaliers ne manquaient pas et le Lily, sa pipe au bec, regardant d'un œil benévole se trémousser cette jeunesse, accueillait les arrivants par un mot historique : « Ici l'on danse ! »

De temps en temps, il passait dans l'autre moitié de la maison pour trinquer aux frais de quelque danseur.

- Celui qui a des filles a des vignes, concluait le vieux philosophe.

Sa femme, la Louison, était petite, vieille et si l'on peut dire, pas très décorative. Cette particularité n'avait point échappé au Lily qui y faisait parfois de discrètes allusions.

C'est ainsi qu'un jour qu'il l'avait cherchée longtemps, il disait :

- Je craignais un enlèvement !

Mais il arrivait aussi que, pour le punir de quelque ribote, la Louison le retenait prisonnier de sa chambre, et aussitôt qu'elle entendait qu'une bande arrivait chez Berger, elle montait devant la porte une garde vigilante.

Un jour, une fraction de la bande du Dévidoir, après avoir fait maintes parties de quilles chez Constant Piguet et bu je ne sais combien de demi-pots, décida d'aller finir la veillée chez Berger.

En passant vers les Scies, la Chance proposa d'aller guigner ce que faisaient les filles chez Samson.

Les vitres étaient petites et passablement troubles. L'éclairage n'était pas très brillant, et la Chance, l'œil collé au châssis, cherchait à distinguer quelque chose, quand B... lui donna une bourrée qui fit passer sa tête à travers la fenêtre dont la vitre se détacha toute entière.

La tête avait passé sans crocher, mais il arriva que pour la retirer ce fut tout une autre affaire. Soit qu'il s'y prit mal, ou que ses oreilles s'y opposassent, les efforts du patient demeurèrent vains.

Le reste de la bande avait pris la fuite et le prisonnier, pris de peur, donna une telle secousse qu'il arracha la fenêtre et partit comme un lièvre avec ce carcan autour du cou.

Ses compagnons, qu'il finit par rejoindre, refusèrent de l'en débarrasser, prétendant qu'on ne pouvait le faire sans lumière.

- De quoi te plains-tu, lui disait B... Jamais tu n'as été aussi beau !

Ce fut donc dans cet équipage qu'ils firent leur entrée chez Berger.

Naturellement on réclama aussitôt le Lily. Pour achever dignement une si belle partie, on ne pouvait se passer de sa collaboration. Seulement voilà ! la Louison veillait et pas moyen de forcer la consigne. Mais B... avait plus d'un tour dans son sac. Il fit d'abord cesser les clameurs, commanda un litre et fit en sorte que la bande parut avoir renoncé au Lily. Puis, après avoir donné ses instructions, il sortit d'un air innocent et bientôt on l'entendit crier :

- Oh ! vini vaî jouâtié tienna lueû !

La Louison était curieuse et, croyant à un grand incendie, elle ne put s'empêcher de sortir à son tour pour voir cette lueur. Pendant ce temps nos compères extrayaient le Lily de sa prison et quand la Louison revint, confuse de n'avoir rien vu, son homme déployait au milieu de la bande sa longue silhouette et chantait l'un de ses refrains :

*Rantanplan, colonne sur l'flanc
Pour passer gaîment la vie, etc.*

Et La Louison tempêtait :

- Vo z'êtes encoué dé biaux, vo z'einpliyé dé lueû po mé soustrêré moun' hommou !

Une veillée si bien commencée ne pouvait s'achever autrement que dans la plus grande gaîté. Le Lily y alla de la plupart de ses chansons et B..., qui s'intitulait « ancien élève du Conservatoire de la Combe », ne marchandait pas son concours.

Tous les acteurs de cette scène sont morts depuis plus ou moins longtemps, et si je vous ai conté cela, c'est dans le seul espoir de donner une idée de la façon dont on s'amusait autrefois.

Dans cette manière, vous trouverez peut-être le pour et le contre. Mais vous m'accorderez au moins que nos devanciers apportaient dans leurs plaisirs un certain humour qui ne manquait pas de charme.

Et pour cette démonstration, j'ai pensé qu'il n'y avait pas de mal à rappeler quelques-uns de leurs traits, car ils font partie de notre patrimoine local, de notre folklore, comme on dit à présent, et voici que le temps les voile déjà de ses brumes.

David des Ordon

Causerie d'entre Noël et Nouvel An – FAVJ des 20 et 27 décembre 1928 -

- Revouaïque dza Tsalandé.

Hélas oui ! Nous voici bientôt au bout d'une autre année et cette époque, plus que toute autre, nous dispose à tourner nos regards vers le passé.

Alors le conteur fouille dans son sac et s'efforce d'en extraire quelque vieille histoire qu'il cherche à accommoder au goût des lecteurs d'aujourd'hui.

Mais la chose ne lui est guère facile. Chercheur de plus en plus infirme, il se voit cette fois réduit à mettre à contribution une mémoire jadis fidèle, ainsi que quelques notes prises autrefois sur la vie des Combiens au commencement du XIXe siècle.

D'après les quelques traits qui nous ont été conservés sur nos ancêtres de cette époque, on a peine à comprendre l'écart que l'on constate entre leur mentalité et la nôtre et l'on arrive à cette conviction que, vraiment, ils étaient bien différents de nous.

Leur rusticité, leur crédulité naïve, leur incapacité de saisir le vrai sens de situations qui nous paraissent pourtant simples, les faisaient parfois se conduire comme de vrais enfants.

En lisant le trait suivant qui se passa, je crois, en 1818 – et qu'on me conta naguère au Lieu -, il ne semble pas que cent ans, guère plus, nous séparent de cette époque.

En ce moment l'horlogerie subissait une crise. Le manque de travail provoqua le départ d'un certain nombre d'ouvriers et la plupart de ceux qui restèrent furent durement éprouvés.

Des hommes du Chenit s'étaient rendus à la foire de la St-Michel, au Lieu et là ils firent la rencontre d'un sergent qui recrutait pour le service étranger.

Emballés, sans doute, par les tournées que payait le sergent, neuf d'entr'eux s'enrôlèrent séance tenante et montaient bientôt sur un char à échelle qui, par Vallorbe, devait les conduire à Pontarlier.

Cependant, voyant l'enthousiasme du départ baisser assez rapidement, le sergent jugea prudent de ne s'arrêter à Vallorbe que le temps nécessaire pour prendre cinq nouvelles recrues préparées par un autre recruteur.

Mais le moral baissait de plus en plus et voyant le char prendre la direction de la frontière, plusieurs de nos guerriers se mirent à pleurer.

Philippe chez Brabant, lui, ne pleurait pas, mais il était plongé dans une sombre rêverie. Soudain, comme on arrivait près de la Ferrière, on le vit se lever et profitant d'un moment où le sergent pérorait ferme, il lui ajusta un coup de poing qui le fit basculer par dessus les échelles et tomber sur la route où il resta sans mouvement.

Le voiturier, lui-même était du Lieu. On n'eut pas de peine de le décider à faire demi-tour et à reprendre le chemin de son village où la fête continua jusqu'au lendemain, grâce au subside touché au départ.

On n'entendit plus parler du sergent. Il est probable qu'étourdi seulement par le coup de poing du Combiere, il reprit bientôt ses sens et ne jugea pas à propos d'ébruiter l'affaire, la façon dont les recruteurs précédèrent étant presque toujours contraire aux lois du pays ainsi qu'au traité des capitulations.

Mais ce trait que je tiens du fils d'un témoin de l'affaire dénote une impulsivité, de même qu'une façon de résoudre les questions qui, aujourd'hui, nous étonnent, si l'on songe qu'un siècle seulement nous sépare de ce temps.

Cette disposition d'esprit nous explique aussi pourquoi nos ancêtres se laissaient si facilement entraîner à la contrebande.

Celle-ci était surtout exercée par des Français de la frontière qui, souvent, s'entendaient avec les brigadiers de la douane. On appelait cela « acheter un passage ». Moyennant une certaine somme, le brigadier s'engageait à laisser sans surveillance un chemin désigné par lequel passaient les contrebandiers. Mais il était convenu qu'au bout de quelque temps ceux-ci procureraient à la douane « une prise ». A cet effet on engageait dans nos hameaux un certain nombre de Suisses qu'on alléchait par la promesse d'un bon paiement. On faisait avec eux deux ou trois voyages qui réussissaient parfaitement, puis, un beau soir, on tombait dans une embuscade. Les Français disparaissaient comme renards dans un trou et les Suisses, appréhendés et roués de coups, allaient dans les prisons de St-Claude ou de Pontarlier méditer sur les vicissitudes du métier.

Mais, de ce temps, la naïveté des Combiere était si grande que la plupart du temps on n'arrivait pas à leur faire admettre qu'on leur avait joué un tour.

Cela se passait ainsi dans ce temps-là.

Depuis, je ne conteste pas qu'on n'ait vu des bandes composées de Suisses et de Français qui s'entendaient parfaitement. Il est même arrivé parfois que ce furent les Français qui pâtirent, comme nous le verrons par une seconde anecdote plus récente que je m'en vais vous conter sans retard.

Un grand nombre de nos lecteurs ont sans doute connu un paisible citoyen qu'on avait surnommé « la Soupe ».

Son grand malheur était qu'ayant arrangé à son usage le quatrième commandement, il se reposait six jours et travaillait le septième.

Il avait en effet remarqué que ce jour-là, les forêts étaient ordinairement vierges de forestiers et il en profitait pour regarnir son cache-bois.

Son inaptitude à tout travail proprement dit l'entraîna dans sa jeunesse dans la société peu louable d'une bande de contrebandiers qui avait son quartier général aux Grandes Roches, et il lui arriva, comme à beaucoup d'autres, qu'après une période de prospérité, il eut le malheur de tomber dans les rudes mains de la douane qui le conduisit au Poste des Mortes, pendant que ses confrères, plus heureux, réussissaient à s'enfuir.

Quoiqu'emprisonné illico, notre Combier fut agréablement surpris des attentions que lui prodiguèrent les préposés. Il ne fut pas battu et on lui donna peu après son arrivée un grand pot de soupe, mets que, comme son nom l'indique, il affectionnait particulièrement.

Là-dessus il fit un bon somme dans la paille bien sèche et l'aube du lendemain le trouva disposé à envisager son sort d'une façon moins tragique.

- C'est des rudes bons compagnons, se disait-il à lui-même. Mes souliers qui étaient tout trempes, ils les m'ont pris pour les sécher.

En effet, peu de temps après un douanier rapportait les souliers et l'invitait à prendre un second repas aussi réconfortant que celui de la veille. Puis on le pria poliment de passer dans le bureau du brigadier qui le couvrit d'un regard paternel.

- Pauvre jeune homme, lui dit-il, vos parents sont sans doute inquiets de vous ? Dîtes-nous donc bravement qui vous a entraîné à mal faire et vous pourrez à votre aise repasser la frontière.

- Eh bien ! dit la Soupe en se frottant les mains, je m'en vais vous dire comment ça est allé. Le gros Désiré, avec Vital de la Chaux-Mau, m'avaient dit ainsi, etc, etc. Quand il eut dit au long et au large tout ce qu'il savait et scrupuleusement nommé tous ses compagnons, il reçut les félicitations du brigadier. Mais comme il s'attendait à recevoir sa récompense, la porte s'ouvrit, non pas pour le laisser partir mais pour donner passage à un autre douanier galonné et furibond à l'aspect duquel la pauvre Soupe sentit renaître toutes ses alarmes.

- Quest-ce qu'c'est qu'cet homm'là ! dit l'officier en lui lançant un regard qui le fit rentrer sous terre.

Et comme le brigadier, réprimant une forte envie de rire, lui expliquait le cas :

- Ca n'peut pas se p'asser comm'ça ! Il y a les formalités.

Il va sans dire que toute cette scène était arrangée. Tandis que notre Soupe était reconduit sur sa paille, ses compagnons étaient cueillis l'un après l'autre et ne s'en tiraient que moyennant une forte amende que paya leur commanditaire.

Mais personne ne songea à secourir la Soupe qui, la mort dans l'âme et enchaîné à deux malandrins, prit le chemin de St-Claude où il fut emprisonné pendant dix mois.

* * *

Et pour finir rappelons la mémoire d'un mien parent, Gugu Cart (prononcez Car), de Petite-Chaux, qui fut bien le plus grand fraudeur qui ait jamais hanté notre frontière.

Issu lui-même de l'union d'un douanier avec une de mes aïeules, il dut peut-être un peu à cela la confiance que lui témoignaient les représentants de la douane.

De ce fait, quoiqu'ayant toujours pratiqué la contrebande, il ne lui arriva jamais d'être sérieusement inquiété.

Ayant été toute sa vie fermier et amodiateur, son principe invariable était de louer des pâturages à cheval sur les lignes de la douane. Alors, avec un calme limpide, il passait de l'un à l'autre alpage et à sa ferme des Prés-Hauts où ceux avec qui il était de mèche savaient bien prendre la marchandise.

Puis, lorsqu'il avait réussi un bon coup, il renonçait à toute contrebande pendant un mois, car il avait reconnu que, des coups les plus secrets, il transpirait quand même quelque chose. Aussi avait-il vu plus d'une fois, après l'un d'eux, la main d'un douanier fouiller son chargement. Ayant toujours été extrêmement prudent, il n'y a pas à raconter sur lui des hauts-faits bien notoires.

Cependant, son sang-froid à toute épreuve le sauva plus d'une fois de positions risquées.

Ainsi cette fois qu'il était allé chercher trois vaches qu'il avait amodiées aux Charbonnières.

Remarquant que l'une d'entre elles était « un peu fière », c'est-à-dire qu'elle renversait quiconque l'approchait, il tomba dans une profonde méditation. Puis avisant, dans la grange, un gros toupin bien dodu et étroit d'ouverture comme on les faisait il y a bientôt cent ans, il demanda la permission de le mettre à cette vache, « pour la tranquilliser », disait-il. Puis il partit. Mais un peu plus loin, il s'arrêta dans une auberge et ayant décroché le toupin, il se mit à le bourrer de tabac. Puis il cassa un œuf dessus et but un verre en attendant qu'il soit séché. Alors il s'embarqua pour de bon dans l'intention de gagner la montagne de la Bien-Aimée.

Il avait depuis longtemps passé la frontière quand il fit la rencontre d'un brigadier qui faisait une reconnaissance. Le toupin, rempli de tabac, était naturellement muet.

- Hein donc ! père Gugu, vo'potet n'en fait pas guère du bruit ?
- Bon sang ! répond Gugu Cart, la mâtine ! elle a perdu l'battant !
- Il est peut-être seulement croché, reprend le brigadier en s'avançant vers le toupin. Mais avant qu'il eût le temps de le toucher il recevait un coup de tête qui l'envoyait dans les buissons et Gugu s'élançait pour le relever.

- Bon sang d'bon sang ! bridagier, est-ce que vous avez du mal ?
- Non, je n'croué pas ! disait le brigadier en se secouant, mais tout'même' vous avez là une sale bête !

- Ah ! pour cà, je leur z'y ai ben dit, à ses s... Suisses !

La sale bête, à quelques pas, les regardait d'un œil sournois.

- Allons ! c'en est assez pour aujourd'hui, reprit le brigadier désormais sur ses gardes, vous verrons le reste demain. Puis, ayant bu un petit coup de goutte à l'inévitable gourde au père Gugu, ils se quittèrent après s'être serré la main.

Il y avait, dans ce toupin, la provision de tabac pour l'été tout entier.

Une autre fois, c'était jour de remuage. Le père Gugu arrivait avec son chargement à proximité du chalet quand, à un mauvais contour, son char versa sur le flanc.

La position était d'autant plus critique que Gugu voyait deux douaniers qui fumaient leur pipe dans le chalet et cela accordait d'autant moins que, outre le train du chalet, son char contenait deux barils de poudre.

Mais déjà les douaniers complaisants s'avançaient pour donner un coup de main, car la nuit était là. Pendant ce temps, Gugu Cart égrenait ses jurements :

- Ah ! ben mâtin ! il n'et pas question d'décorder ! Il nous faut le relever tout rond.

En s'y mettant tous, les douaniers et les fruitiers, on réussit à relever le char sans autre avarie. Un coup de collier de la vieille jument et le char se trouva devant le chalet.

Mais le principal restait à faire. Il fallait distraire les douaniers pendant qu'on déchargeait les barils.

- Ah ben ! pour c'coup-ci, s'écria Gugu en tapant sur l'épaule des deux douaniers, je pense que ça vaut ben un verre de goutte !

Et il les entraîna vers la cuisine pendant que les fruitiers faisaient entrer le char dans l'écurie. Là, les barils furent sortis de dessous la paille qui les cachait et remisés sur un soleret spécialement aménagé pour cet usage.

A la cuisine, Gugu Cart répétait les tournées et entonnait un vieux refrain.

- Ah ! s'écriait l'un des douaniers, avez-vous vu si ce char s'est remis sur ses roues ? Ce père Gugu, tout d'mêm' on n'peut pas la lui faire !

Gugu Cart prêtait l'oreille du côté de l'écurie. Puis, quand il entendit gémir l'échelle sous le poids des hommes qui redescendaient du soleret, il se leva et dit en rallumant sa pipe :

- Ils doivent avoir remisé la paille. Allons maintenant décharger le train.

Et ils y furent tous les trois.

David des Ordons

Vieilles histoires pour le Nouvel-An. Les Robinsons du Bas-du-Chenit –
FAVJ du 21 décembre 1933 -

L'histoire des habitants du Chenit dans le premier siècle de sa colonisation, soit jusqu'en 1700 environ, demeure bien obscure. Cependant, certains points sur lesquels paraissent se trouver d'accord des traditions et des documents divers, viennent éclairer parfois la nuit de cette époque déjà lointaine.

C'est ainsi qu'il est établi que, les familles devenant trop nombreuses et la famine sévissant vers la fin du XVIIIe siècle, une quinzaine de verriers du

Chenit, des Goy, des Capt, des Meylan, des LeCoultré, etc., s'établirent sur le territoire de Montricher, dans l'endroit qui prit le nom de Combe de la Verrière.

Outre ces verriers, il y avait encore un certain nombre de bûcherons, si bien que cette colonie se trouva bientôt assez nombreuse pour réclamer la fondation d'une école. Se considérant sans doute comme une simple annexe de la Commune du Chenit, c'est à cette dernière qu'ils demandèrent l'envoi d'un régent, qui leur fut accordé aux environs de 1700.

Inscrivons cela au chapitre de l'histoire proprement dite et voyons maintenant la tradition.

Un fils d'Abraham Aubert du Bas-du-Chenit était au nombre des bûcherons de la Verrière. Il était veuf et avait deux garçons, jeunes sans doute, car ils partageaient leur temps entre l'école et la forêt où, élevés à la dure, ils prenaient part aux rudes travaux de leur père.

Or il arriva que celui-ci vint à mourir et que ses deux enfants furent réclamés par leur grand-père qui, entre temps, avait perdu un autre fils et restait seul avec sa fille.

C'est ce qui explique peut-être qu'on laissa les deux enfants partir seuls de la Verrière pour rentrer à la Vallée.

L'un portait une charge de farine d'avoine, l'autre une provision de châtaignes, seul héritage du défunt. La saison était sans doute déjà passablement avancée, car peu de jours après leur départ, la montagne se couvrit de neige.

Les relations étaient nulles en hiver avec les Combiers de la Verrière, et tandis que de leur côté on croyait depuis longtemps les orphelins à bon port, leur grand-père comptait chaque jour sur leur arrivée. Mais il finit par se tranquilliser, pensant qu'on attendait là-bas une occasion pour leur faire passer la montagne, car, entre-temps, l'hiver était venu et recouvrait les monts de trois pieds de neige.

Or, un jour du mois de janvier, profitant de la neige dure, des bûcherons de Bière montèrent sur les hauteurs où leur travail les appelait.

En passant près d'un chalet (La Correntinaz, la Foirausaz ? je ne sais), ils ne furent pas peu surpris d'entendre deux fraîches voix qui chantaient un psaume. Ils jetèrent un regard sur la cheminée d'où ces accents paraissaient sortir dans un léger nuage de fumée.

- Té raôdzaî-pî, san ique dédaè ! (ils sont ici dedans).

Pendant le chant s'était tu. Seule la fumée continuait à monter dans l'air matinal. Après quelques allées et venues par mesure de prudence, nos Bîrolans se hasardèrent à ouvrir la porte.

Personne ! Seule la vieille marmite pendue à la betse et le feu qui la chauffait témoignaient de la réalité des habitants du chalet, que l'on finit par découvrir complètement enfouis dans le foin dont ils avaient fait leur lit. On eût mille peines à les en extraire et à tirer d'eux quelques paroles.

C'était, comme vous le pensez, nos deux garçons de la Verrière. Un peu amaigris et passablement noirs, ils étaient pourtant pleins de vie, mais rendus sauvage par la solitude.

Ils racontèrent plus tard que, s'étant perdus dans la montagne, ils arrivèrent le soir près d'un chalet dans lequel ils étaient entrés pour y passer la nuit. Les jours suivants, ne vivant que des châtaignes et de la farine qu'ils portaient, ils essayèrent de franchir les crêtes pour passer sur le versant de la Vallée, mais tournant toujours dans le brouillard, ils ne purent y parvenir. De guerre lasse ils se réfugièrent dans un autre chalet et, la neige devenant de plus en plus épaisse, ils décidèrent d'y rester jusqu'à ce qu'on vienne les chercher.

Sachant faire le feu, ils trouvèrent une vieille marmite qui leur servit à puiser de l'eau, à cuire le bret-noir et à rôtir leurs châtaignes.

Il était bien temps cependant que les Bîrolans vinssent les délivrer, car leur provision était à bout.

Peu de temps après, ils arrivèrent chez leur grand-père, ayant conservé de leur aventure deux fidèles compagnons : un catéchisme et un briquet. Et c'était là toute leur fortune.

Un de leurs descendants les représentait durant les longues nuits d'hiver, seuls dans ce chalet, serrés l'un contre l'autre sur leur maigre couche, alors que du fond des grands bois montait la voix du loup « que nion n'ôu sein cheinti ôquié ! (Que nul n'entend sans sentir quelque chose (prov.)). Peut-être même une fois, un ours, familier de ces solitudes, vint-il flairer la porte ou faire craquer de son poids la charpente du chalet, avant que d'aller, pour le reste de l'hiver, s'endormir dans sa tanière.

Nous ne le savons, et ici se termine l'histoire des Robinsons du Bas-du-Chenit. Et la preuve que je ne vous ai pas raconté des gandoises, qu'ils ont réellement existé et que leur sauvagerie n'est pas imaginaire, la preuve, dis-je, outre le témoignage d'une tradition obscure mais respectable, nous la trouvons quelque part dans les notes d'un recteur de la Vénérable Bourse des Pauvres de cette époque en ces termes :

Item. Lors d'une visite avec Mons. Le Ministre aux petits asauvagés, 1 fl. 6.

David des Ordons

Anecdotes de l'ancien temps.

Les deux lettres qu'on va lire ont été écrites par un correspondant à la « *Démocratie franc-comtoise* », de Besançon, et relevées à cette époque par la « *Feuille d'Avis* ». Les voici, moins quelques digressions sans intérêt :

Le Sentier, le 8 octobre 1882.

Depuis, longtemps, je forme, chaque année, le projet, toujours remis à la suivante, de parcourir la Vallée du Brassus (sic) et d'aller à cette Dent de Vaullion qui est bien la plus grosse molaire qui se puisse imaginer. Elle arrête brusquement l'agréable Vallée au moment où elle est la plus belle et où elle voudrait imiter ses grandes sœurs de la Suisse.

J'ai vu dans le val du Brassus,
Le Noirmont cherchant à rejoindre
Le Risoux qu'il ne peut atteindre
Et qui veut lui tirer dessus
Aux Rousses, la belle vallée
Entre deux monts, prend sa volée.
Un petit lac bleu, non loin dort,
Un ruisseau lentement en sort,
Embourbé dans une tourbière,
Il prend courage à Bois-d'Amont,
Qui le prend pour une rivière
Et lui fait les honneurs d'un pont.
Touché de ce petit hommage,
L'Orbe, en passant à ce village,
Apporte d'excellents poissons,
Cependant le Risoux fait mine
De se réunir au Noirmont,
Et tout auprès de lui chemine
Comme pour fermer l'horizon.
Mais bientôt l'horizon s'entr'ouvre
Comme en un lever de rideau,
Et l'œil émerveillé découvre
A la frontière un val nouveau.

... Le Brassus, premier village Suisse que l'on rencontre est très joli. Une fillette, gentiment attifée, m'a versé du vin blanc. (S'en souvient-elle encore ? *Rédi*) Elle a compté à la vieille mode la monnaie de ma pièce de vingt sous, en disant, avec un accent inimitable : *septinte, huitinte, noninte* et, comme je lui laissais deux sous sur la table : « Vous oubliez dix « *cintimes* » m'a-t-elle dit.

« Mais, c'est pour le service », me suis-je empressé de répondre.

Elle était tout ahurie et a paru se demander si, en conscience, elle pouvait accepter. Puis elle a fini par prendre les deux sous sans doute pour ne pas me faire de la peine.

Le petit vin blanc délia la langue du conducteur de la voiture. Il me conta que récemment un gendarme avait tué une vache pour essayer son fusil. Le gendarme fut arrêté par un autre gendarme. Il a déjà payé une partie de la vache. Et de rire, tant il est doux, même en Suisse, de médire un peu des gendarmes.

Je suis arrivé à deux heures de l'après-midi au village du Sentier. Il est gaîment situé à une faible distance d'un lac beaucoup plus grand que celui des Rousses et dont les eaux bleues se déroulent au pied de la Dent de Vaulion.

Il y avait foire au Sentier. Les marchands encombraient le village. Je me suis empressé de faire une longue promenade sur les bords du lac, au bruit des sonnailles, campènes et clochetons pendus au cou de centaines de vaches.

Charmé et lassé, je suis rentré, à la nuit tombante, à l'Hôtel de l'Union où j'ai une bonne table et bon gîte et d'où je vous envoie mes cordiales salutations.

Du Risou.

Les Rousses, le 9 octobre.

Que de choses j'ai oubliées dans ma lettre du Sentier ! Je n'ai pas dit un traitre mot de la célèbre industrie de la Vallée. Mais les Bisontins en savent plus que moi sur ce point.

J'ai oublié de vous parler du Mont-d'Or qui dresse sa tête au-dessus du Risou pour saluer le Mont-Tendre qui montre la sienne au-dessus du Noirmont.

Cela dit, je ne vous engage pas à visiter Le Sentier un jour de foire. Si j'ai eu le plaisir de voir de jolies Suissesses assises sur des chevaux de bois, j'ai eu le désagrément d'entendre, la nuit, le vacarme des Helvètes qui avaient par trop chopiné.

L'un d'eux, mon voisin de chambre, est rentré à minuit avec un bruit d'enfer. Il a commencé par piquer une tête dans le corridor. On le relève :

— Ça ne va donc pas, Jean ? (prononcez *Gén*) lui disait un camarade.

Jean répondit en tombant de nouveau contre la cloison de ma *chambre*.

Je dois dire, à l'honneur de Jean, qu'il ne ronfla pas et qu'il était debout à quatre heures pour retourner à sa montagne.

Le lendemain, dimanche, la longue et unique rue du Sentier était déserte. Les forains, avaient fui et les chevaux de bois, gisant sur le sol, attendaient qu'on les remisât dans leurs caisses. Les magasins *de la localité* (un mot en vogue) étaient fermés. On célébrait le jour du Seigneur. Mais, grand Dieu ! le vilain temple qu'on lui a bâti !

J'ai eu mille maux à trouver une enveloppe, me heurtant le nez à toutes les portes qui étaient closes. Mais on est obligeant, au Sentier : Un enfant me fit enfin trouver ce que je cherchais.

Je repris à trois heures le chemin de La Cure d'où je m'étais proposé de partir pour St-Cergues. Mais le conducteur de la voiture (il ne manquait pas d'esprit il est de Morez) me fit observer que je sortirais d'une foire pour rentrer dans une autre. « C'est demain « la St-Denis, me dit-il. Les bergers des « nombreux chalets qui avoisinent St-Cergues « descendront de leurs montagnes avec leurs « troupeaux et vous assisterez au défilé. »

J'ai déjà vu tant de vaches. — superbes, il est vrai — depuis une vingtaine de jours que je commence à en avoir assez. J'en ai vu des blanches, des noires, des rouges, des étoilées comme dit le patois du fameux *ranz* :

Vénidé toté

Bliantzé, nairé

Rodzé, motaïlé.

La descente des montagnes est une vraie fête. Les bergers sont endimanchés, leurs élèves ont la clochette au cou et les échos de la montagne retentissent de chants joyeux. Ces troupeaux qui ont passé l'été dans les chalets sont rendus, à l'entrée de l'hiver, à leurs propriétaires. Ils ont pris, eux aussi, leur *bain d'air*.

Adieu les vastes parcours de la montagne. Mais de nouveaux pâturages les attendent.

Ils se répondront dans les prés qui leur réservent leurs regains jusqu'à ce que l'hiver les emprisonne à l'étable.

Du Rizou.

Les deux lettres du Franc-Comtois témoignent des facultés d'observation incontestables et sa façon de nous présenter la naissance de l'Orbe nous fait regretter que sa muse l'ait abandonné au moment même où il découvrait La Vallée.

Il signe *Du Rizou*, observant ainsi l'ancienne orthographe de la grande forêt qui n'aurait peut-être pas mieux demandé que nous la conservions aussi.

Nous écrivons maintenant *Risoud*. Est-ce avec son consentement ! Ou d'autres raisons valables ?

Un autre point où le correspondant bison-tin se tient plus près que nous de la vérité, c'est quand il voit le Mont-Tendre *montrant sa tête par-dessus le Noirmont*. Parfaitement. La géographie bourguignonne, contrairement à celle de Berne, a donné de tout temps le nom de Noirmont non seulement à cette sommité, mais à toute la première chaîne orientale de la Vallée, soit celle du Noirmont qu'ils appelaient Le Cruaz, du Chalet à Roch, des Chaumilles et du Bois à ban de l'Abbaye. Voilà pourquoi Goethe, décrivant la maison dont il fut l'hôte au Brassus dit qu'elle « était du côté du Noirmont. »

Où nous avons un peu plus de peine à suivre notre journaliste, c'est dans son histoire d'enveloppe. Un hôte de l'Union, en 1882, frappant en vain aux portes du Sontier à la recherche d'une enveloppe ? Le père Louis Baud doit sûrement avoir essuyé une larme à la lecture d'une si pitoyable aventure.

Remarquons aussi que dans sa citation du *Ranz des Vaches*, une connaissance insuffisante du patois fait prendre à notre Français les *motaïles* pour des *étoiles*.

Février 1936.

Notes de David des Ordons.

Les deux correspondances ci-dessus, dues à la plume de *David des Ordons*, pseudonyme de notre regretté collaborateur, M. Paul-Auguste Golay, ont été écrites au début de sa maladie.

FAVJ, du 28 janvier 1937.

Les trois textes ci-dessous sont extraits de la brochure : ANECDOTES DE L'ANCIEN TEMPS, Le Pèlerin, 1985. Ils proviennent de manuscrits de l'auteur.

Contrebande et vols de bois, 1805, 1806 et 1807

C'était l'époque de la guerre d'Autriche. Notre malheureux pays, ruiné par les désastres de la période helvétique, se débattait en vain sous le joug de Napoléon qui, après avoir doublé en 1805 les droits d'entrée en France, interdit en 1806 l'importation des cotonnades suisses. Ces mesures aggravèrent la crise dont souffraient nos industries et ouvrit naturellement une ère de contrebande intense. On payait jusqu'à 15 francs suisses pour passer une charge dans le Val de Miège. C'était une aubaine pour les paysans et les artisans de la Vallée dont les gains étaient infimes et qui ne résistaient pas à la perspective de gagner souvent en une seule nuit une somme qui leur paraissait énorme. En outre les guerres continuelles avaient abaissé la moralité publique. Les habitudes de violence contractées dans les camps déteignaient, et cette influence se faisait surtout sentir dans les régions frontières où la surveillance s'exerçait difficilement. Les carnets des forestiers de cette époque sont remplis de rapports sur des vols de bois commis par nos voisins de France. La partie du Risoud que nous nommons la dixième série, était mise en coupe réglée par des gens du Bois d'Amont qui y venaient avec leurs chevaux. Un forestier du Bas-du-Chenit fut estropié d'un coup de hache par un Français de ce village qui fut appréhendé quelque temps après avec deux de ses acolytes par deux autres forestiers qui les conduisirent au Sentier. Mais au bout de peu de jours les délinquants réussirent à s'enfuir de la prison, et quelques mois plus tard le garde-chef Abram Elisée Golay constatait un vol de 11 plantes qu'il attribuait aux mêmes individus et contre lesquels les autorités françaises ne prenaient aucune mesure.

Ceux de Chapelle des Bois venaient jusqu'au cœur du Risoud couper des plantes de choix pour leur boissellerie. Arrivés sur la Roche Champion, ils les lançaient en bas les rochers du haut desquels les forestiers impuissants purent les voir maintes fois occupés avec leurs chevaux à les descendre dans la vallée.

La contrebande était surtout exercée par des Français de la frontière qui soudoyaient parfois les brigadiers de la douane. On appelait cela acheter un passage. Moyennant une certaine somme, le brigadier s'engageait à laisser sans surveillance un chemin désigné, par lequel passaient les contrebandiers. Mais il était convenu qu'au bout de quelque temps, ceux-ci procureraient à la douane une prise. A cet effet on engageait dans nos hameaux un certain nombre de Suisses qu'on alléchait par la promesse d'un bon paiement. On faisait avec eux deux ou trois voyages qui réussissaient parfaitement ; puis, un beau soir, on tombait dans une embuscade. Les Français disparaissaient dans la nuit comme renards dans un trou, et les Suisses, appréhendés et roués de coups, allaient dans les prisons de st Claude ou de Pontarlier méditer sur les vicissitudes du métier.

Mais de ce temps-là la naïveté de nos Combiens était si grande que la plupart du temps on n'arrivait pas à leur faire admettre qu'on leur avait joué un tour. Cela se passait ainsi de ce en ce temps-là. Depuis, je ne conteste pas qu'on ait vu des bandes composées de Français et de Suisses qui s'entendaient parfaitement.

L'époque dont je viens de parler était celle où disparut Louis Meylan de Vers chez Besançon qui, réveillé la nuit par deux Français, s'engagea avec eux par le chemin du Golet et ne revint jamais. Les chercheurs qui ont essayé de faire quelque lumière sur cette ténébreuse affaire ont été frappés du peu de recherches qui furent faites, tant du côté français que du côté suisse. Pour ce qui nous concerne, il faut attribuer ce défaut au désarroi qui suivit le changement de régime et au peu de capacité de nos magistrats. Du côté français, nos relations étaient passablement tendues. Car l'acte de Médiation avait fait de la Suisse une vassale de Napoléon. Celui-ci commandait en maître. Le refus du gouvernement fédéral de se soumettre au blocus continental l'avait profondément mécontenté. Il menaçait d'annexer purement la Suisse si le recrutement de notre corps auxiliaire de 16000 hommes ne se faisait pas au complet. Aussi ne faisait-il pas bon adresser des réclamations aux autorités d'Outre-Risoud qui le prenaient de haut avec nous en nous considérant comme de simples sujets de la France.

Personnages de la Combe

C'est aussi La Combe (du Moussillon) qui accueillit Samuel Delacrétaz, l'ancien fermier de la Thomassetaz, alors qu'après avoir possédé un fort troupeau de vaches, il se mit dans la pauvreté.

Dans ses moments de souffrance, il faisait chercher l'Aigle pour lui remonter le moral.

Un jour que l'Aigle était en train de débiter une belle grande pièce, Samuel se mit à pousser des cris de douleur. Ça ne fit pas le compte de l'Aigle qui se mit à l'invectiver.

- Vous pourriez bien vous passer de m'interrompre quand j'invoque l'Eternel exprès pour vous, lui dit-il en le fixant par dessus ses lunettes. Si le bon Dieu vous éprouve, c'est qu'il sait que vous avez fait une masse de gueuseries en votre vie et c'est sa punition.

Samuel mourrait peu de temps après. « L'é mouaî, lé bin », prononça son fils Taquenet. Et ce fut son oraison funèbre.

Son voisin, Henri Chez Connu, était un brave homme qu'on voyait chaque jour se promener en faisant les 10 heures ou en fumant son brûlot. Quoiqu'il détestât cordialement David Meylan, il réglait pourtant sur celui-ci la plupart de ses mouvements.

- David Meylan a-t-il épanché ?... As-tu vu si David Meylan a déjà lâché ?, etc... Il n'y avait que pour sa palissade qu'il ne copiait pas David Meylan. Il la faisait à deux étages, le 30 septembre de chaque année, et c'était un chef-d'oeuvre d'architecture.

Après la mort de Charles Nicole, David Meylan racheta son domaine et sa maison et y passa la plus grande partie de son existence. Il avait appris les remontoirs et plus tard les cadratures ; mais son métier, qu'il professait comme un sacerdoce, c'était l'élevage du bétail. Faire d'un veau quelconque une belle génisse, voilà à quoi il vouait sous ses soins. C'est pourquoi on l'appelait David des Modzes.

Un dimanche qu'il était chez son beau-père aux Grandes Roches, c'était en 1869, le grand Alexandre arriva tremblant de peur et leur dit qu'il avait vu sur l'Ecorce un loup qui mangeait une bête. David Meylan, qui tenait à ce moment-là le Pré Derrière, se rendit sur les lieux avec ses beaux-frères et il reconnut en effet un de ses génissons mort et à moitié dévoré.

Entr'autre femme de marque, la Combe a possédé la Trutsette, la femme de Louis chez Jean Reymond. C'est elle qui s'insultait journellement avec ses beaux-frères du Bas-de-la-Combe, et à défaut se rabattait sur son mari qui était un homme pacifique. Un jour qu'elle n'avait pas réussi à le mettre en colère, elle alla devant sa fenêtre d'horloger qu'elle écrasa complètement avec son sabot. Le pauvre Louis, sur qui tombaient les briques, dut prendre la fuite, ce qui fit tomber du coup la colère de sa femme qui sé'cria :

- Ah ! Ah ! ci coup ! l'avé bin de que voullià praou té féré reidjé !

Un jour que les gens de la Combe s'étaient ameutés après elle, Louis leur disait :

- Ne faut toparin pas la tiouà ! Porrai vo z'en gravà !

- On ne veû pas la tiouâ, on veû pière la fotre à l'audzeu !

- Ah ! bin, dait cé cas, pacheince ! dit Louis. Et il rentra chez lui.

Il y aurait encore un tas d'histoires à raconter sur la Combe, sur chez Cantique, sur Bricôle, sur la Beguette, exilé maintenant sur les confins de l'Orient, et même, n'est-ce pas, sur ses habitants actuels dont les bons mots ne manquent pas. Espérons que plus tard un autre historien saura les sauver de l'oubli.

Souvenirs de la Guerre d'Espagne (1808-1809)

Personne à la Vallée n'ignore que de nombreux Combiens s'engagèrent autrefois dans les régiments suisses au service des pays étrangers. Mais que savons-nous de ces soldats qui versèrent leur sang et semèrent leurs os sur toutes les routes de l'Europe ? A peu près rien, et il serait grand temps, selon nous, de sauver de l'oubli quelques bribes de leur histoire.

Il doit certainement exister encore dans les archives des familles ou des communes, des relations, des lettres, qui permettraient de la reconstituer, du moins en partie, et nous souhaitons sincèrement qu'une personne qualifiée entreprenne ce travail avant qu'il ne soit trop tard.

Durant la période de 1804 à 1815, soit de la formation des régiments suisses au service de l'Empereur Napoléon, nous ne voyons figurer que 3 officiers de la Vallée qui sont :

Le lieutenant Jean Rochat

Le lieutenant Louis Rochat-Goût

Le sous-lieutenant Bénédict Lecoultre.

Un frère ou neveu du sous-lieutenant Bénédict Lecoultre servit aussi à l'étranger. Ayant fait partie d'une expédition contre les pirates, ceux-ci, voyant leur repaire forcé, disparurent subitement. Ce fut notre Combier qui découvrit leur cachette et s'écria en son patois :

- Lé vouâtique lé Pirâ ! tui, tui ! (les voici les pirates, tous, tous !)

Il en conserva le surnom de Pirâ. Cette famille est éteinte maintenant, et qui habitait sauf erreur le Crêt des Lecoultre.

Dans la première division du corps de Dupont qui reçut l'ordre de marcher sur Cadix le 24 mai 1808, se trouvait le 3^{ème} bataillon du 4^{ème} régiment suisse.

Cette division, forte de 12 à 13 000 hommes, prit d'assaut la ville de Cordoue et les historiens nous disent que le combat dégénéra bientôt en brigandage. Les soldats se livrèrent pendant deux jours au pillage de la ville et à l'orgie.

Le récit de cette guerre inique est encore attristé pour nous par les rencontres continuelles de régiments suisses français et suisses espagnols qui étaient obligés de se battre entre compatriotes.

Le sous-lieutenant Lecoultre tomba malade devant Cordoue et ne put pas par conséquent avoir pris part au sac de cette ville. Il mourut de la fièvre à Andujar le 10 août suivant.

L'armée de Dupont ayant du capituler à Baylen, la plupart des Suisses furent emmenés à Cadix et relégués sur les pontons des Anglais. Au nombre des prisonniers, soigné à l'hôpital de Cadix, figure le lieutenant Rochat. Mais nous ne savons pas s'il s'agit de celui du 2^{ème} régiment ou de celui du 3^{ème} nommé plus haut.

Ces deux Rochat étaient probablement originaires du Pont ou des Charbonnières. En reste-t-il un souvenir dans ces localités ?

HISTOIRES DE LOUPS – textes de David Ordonis et de différents autres auteurs, extrait de « Histoire de loups », collection « Jadis » no 23, 1923 à 1936, Editions Le Pèlerin 1984⁸.

Va-t-en pendant que le loup soupe ! – Extrait de « Notes sur le passé des Piguet-Dessous, de P.A. Golay, RHV 1923, pp. 25 à 28, original dans la reproduction du texte original à découvrir ci-dessous -

Le bétail était souvent en butte aux attaques du loup. Aussi avait-on coutume de dire en ce temps que, pour avoir une vache, il fallait élever deux veaux : le loup et l'Écouairtse-vé (l'écorche-veau, nom donné par les montagnards au joran) se chargeaient de faire disparaître l'un des deux.

Pour mettre en fuite le loup, les bergers employaient une espèce de crécelle appelée remette, qu'ils agitaient par intervalles et qui produisait un bruit affreux.

Nous nous souvenons d'avoir vu l'un de ces instruments remis dans un grenier des Piguet-Dessous.

Nos ancêtres croyaient, à propos des loups, les choses les plus étranges. On disait entre autres que lorsque la faim les poussait, ils venaient manger une espèce de terre glaise au bord de la rivière : « E zaou la chance tié medgèvon l'erdzele, san tié s'érei zaou dévoûra ! (j'ai eu la chance qu'ils mangeait l'argile, sans quoi j'aurais été dévoré !) disait le conseiller Jaques-David Piguet, à propos d'une rencontre avec deux de ces animaux.

Dans un compte de commune fourni en 1735 par David Piguet, gouverneur, on voit qu'il fut payé à David fils de Moïse Golay (Moïset) la somme de sept florins six sols pour la paie de trois loups qu'il avait tués.

Pourtant, le plus souvent les méfaits de ces dangereux voisins restaient impunis. On avait si souvent maille à partir avec eux que leur nom revenait à chaque instant dans la conversation de nos ancêtres, et qu'il s'était formé, à leur propos, tout un vocabulaire tombé depuis en désuétude.

- Va-t-en pendant que le loup soupe, disait-on à un enfant qui s'attardait chez des voisins.

On entendait parfois pendant la nuit le loup bailler devant la porte de l'étable. Nos ancêtres prétendaient que l'on comprenait distinctement : Tié lâtson taï ! (qu'ils lâchent tard).

Souvent on entendait dire :

- Nous avons un veau qui a été navré (dévoré) cette nuit.

Ou bien :

- Nos vaches ont été dessodées

Essayons d'évoquer une de ces scènes des temps passés.

⁸ Nous n'avons pas repris le texte que nous avons intitulé « Ma première rencontre avec le loup », qui n'était autre qu'un extrait des Aventures de Pierroton Maréchaux.

... Le soir, après avoir terminé leur rustique travail, les bergers ont donné un dernier coup d'œil au troupeau. Puis ils ont fermé la porte du chalet et se sont couchés pour la nuit.

Avec l'obscurité, une grande paix couvre bientôt la montagne. Les sapins chantent doucement au souffle de la brise. Sous la douce clarté des étoiles, quelques vaches paissent encore. La plupart sont couchés çà et là et, gravement, ruminent.

Soudain une clameur retentit. Un beuglement sinistre qui ne ressemble à aucun autre cri ! C'est une vache qui a éventé le loup et qui jette son cri d'alarme. Aussitôt de tous côtés les vaches accourent en poussant le même beuglement : elles sont dessodées. C'est un concert qui donne le frisson. Elles se réunissent en cercle, les jeunes en arrière, ou collés au flancs de leurs mères qui, têtes basses, les cornes en avant, attendent bravement l'ennemi.

Souvent celui-ci, intimidé par cette mise en scène, se retire prudemment et va chercher ailleurs une meilleure fortune.

Souvent aussi il a réussi de surprendre quelque veau isolé qu'il a saisi entre les jambes de derrière et qu'il se met incontinent à dévorer. On a vu arriver au chalet de ces malheureuses bêtes vidées en partie de leurs entrailles et qui marchaient encore.

Le matin, à l'heure de la traite, le troupeau rentrait l'œil fiévreux, la mamelle tarie. Parfois les plus courageuses montraient leurs cornes souillées de sang auxquelles adhéraient encore des touffes de poil fauve : elles avaient lutté avec le loup !

Le fait se produisit encore en 1871, sur le pâturage dit Chez Henri à la Veuve.

Le loup montrait parfois une audace et une voracité inouïes.

A peu près à la même époque, les bergers de la Thomassette, occupés à traire en pleine après-midi, furent alarmés par des bramements de détresse et mirent en fuite un loup qui avait attaqué un veau à vingt mètres du chalet. Cela n'avait duré que quelques instants et pourtant le pauvre animal était éventré et, disait un témoin, il lui manquait plus de dix livres de chair.

Chaque hameau avait ses traditions, racontant les hauts faits du terrible bandit.

Citons cette anecdote qui se place aux environs de 1740.

C'était le jour de la montée Chez le Grand David. La fête y battait son plein lorsque le berger, un Bourguignon, vint y mettre fin en s'écriant dans son patois :

« Tsantê, vo z'ai bia tsantê,
Lou leu à tiuai lou botset ! »
(« Chantez, vous avez beau chantez,
Le loup a tué le bouc ! »)

Les histoires de gens suivis par des loups abondent. On ne cite cependant pas d'exemple qu'ils aient attaqué des humains.

Cela peut être arrivé dans les premiers temps de la colonisation, alors que ces animaux étaient très nombreux, mais on n'en a pas gardé le souvenir.

Il est cependant certain que si nos ancêtres garnissaient leurs fenêtres avec des barreaux de fer, ce n'était pas à l'intention des seuls malandrins qu'un canon de mousquet mettait souvent en fuite ou qui, s'ils étaient en nombre, d'un coup de bélier dans la porte de l'étable, avaient tôt fait d'en briser les verrous de bois. Ces barreaux les garantissaient surtout des loups qui, chaque hiver, parcouraient la campagne et qui n'auraient pas manqué d'enfoncer ces fenêtres à fleur de sol pour se jeter sur les habitants.

Le danger de ces attaques ayant disparu plus tard, l'habitude de barrer les fenêtres se maintint cependant encore longtemps. Ce fut à la suite de l'incendie du Crêt-Meylan en 1764 que cet usage commença à se perdre, un vieillard étant resté dans les flammes à cause de ces barreaux.

Lou tsa a guila lou laou

(Extrait de : « Notes sur le passé des Piguet-Dessous, de P.-A. Golay, Revue historique vaudoise de 1923, pp. 38 à 40⁹).

Jaques-louis Piguet, qu'on appelait aussi Grand Louis bien qu'il fut moins grand que son père appelé également Grand Louis, naquit en 1788.

Comme son père, il exerça la profession d'horloger.

Ce fut lui qui, en 1815, tua le dernier loup à la Vallée de Joux.

Cet épisode vaut la peine de s'y arrêter un instant.

On était au mois de janvier. Des traces de loup ayant été relevées près du Moulin du Brassus, une battue fut organisée et la troupe des traqueurs réussit à « envintrer » la bête dans le bois de la Croix-du-Vuarne.

Le Grand Louis qui, apparemment, était placé dans un bon endroit, vit venir à lui le fauve qui trottinait allègrement. Il le mit en joue et l'abattit d'un seul coup de fusil.

Il fit, disait-il, le belecule et resta étendu sur la neige.

Le retour au Brassus fut triomphal !

Les jeunes filles, rassemblées, offrirent un vin d'honneur. Un bal fut organisé ainsi qu'une partie officielle au cours de laquelle le grand Louis fut nommé Roi des Loups à l'unanimité.

Il porta ce titre jusqu'à sa mort en 1877.

Pour souligner cet exploit, l'on mit sur son compte ce que Louis Favre raconta plus tard de Jean des Paniers, sur la façon de tuer le loup sans endommager la peau, et le Grand Louis, qui aimait la plaisanterie, s'aida lui-même à accréditer cette légende.

Voici une autre anecdote qu'il aimait à raconter :

⁹ Voir version originale plus bas.

Il gardait dans son enfance les chèvres de son père, de son oncle Joseph et de ses cousins chez le conseiller, et les conduisait chaque jour sur la Côte.

L'été s'était passé sans que le loup ne fit aucune apparition. Comme la nuit venait - c'était son dernier jour au pâturage – il rassembla son troupeau qui prit le chemin du retour.

Lui, content de sa campagne, le suivant en chantant au lieu de sonner de sa corne de bouc comme la prudence aurait commandé de le faire.

Tout à coup, comme il arrivait à la lisière du bois au Champ de l'Epine, un loup énorme bondit hors d'un buisson et se jette sur la plus belle chèvre.

Ce fut, comme on pense, un émoi général : chèvres et berger s'enfuirent en direction du hameau où ils arrivèrent dans un état facile à deviner.

Les parents et voisins étant accourus sur les lieux ne retrouvèrent rien : le loup avait emporté la chèvre et il fut impossible de retrouver ses traces.

C'est dans cette circonstance qu'on aurait pu conseiller au futur Grand Louis la recette qu'il se plaisait à nous donner quand nous étions enfants, au cas où nous nous serions trouvés en face d'une de ces bêtes, dont le nom seul faisait notre effroi.

- Il faut, disait-il, lui fourrer ton bras dans la gueule et pousser jusqu'à ce que tu attrapes la queue. Après tu n'auras qu'à tirer... et le loup s'enversera comme un bas de soie.

Une bonne vieille de la combe disait que, dans son enfance, revenant un soir d'hiver des Piguet-Dessus (vers 1820), elle entendait un bruit, qu'elle prenait pour celui que produit la glace du lac, quand, sous l'action du froid plus vif de la nuit, elle se dilate et se fend.

Cependant, aux abords de la Combe, elle vit son père qui venait à sa rencontre et qui lui apprit que ce qu'elle entendait, c'était des hurlements de loups dans la montagne.

Les habitants du paisible hameau, sur le seuil de leurs demeures, écoutaient ce sinistre concert.

Un beau matin même, ses parents constatèrent que deux loups étaient montés sur le toit pendant la nuit (car il y avait beaucoup de neige), et que l'un d'eux s'était dressé contre la cheminée pour regarder à l'intérieur.

Durant ce même hiver, Timothée Chez Moïset avait fait boucherie d'une vache avec son voisin le Grand Louis. L'opération terminée, sa femme, la Catherine, se disposait à regagner son domicile, mais elle rentra brusquement, disant avec effroi qu'il y avait deux loups sur le fumier !

Quand les hommes sortirent, armés d'un fusil, les deux loups regagnaient la Côte, emportant la panse dont ils firent sans doute un plantureux souper.

Une battue que l'on fit au-dessus des Aubert où plusieurs de ces animaux avaient élu domicile ne donna pas de résultat.

L'un d'entre eux passa pourtant à portée d'un citoyen des Piguet-Dessus qui le manqua :

« Lou tsa a guila lou laou » (le chat a manqué le loup) dirent les chasseurs.

Un forestier prétendit quelques jours plus tard avoir vu dans ces parages une bande de sept loups. Cependant ils disparurent peu après sans avoir causé d'autres dommages.

Il en resta le proverbe : « Epouaïré coumai se l'avai vu lé sa laou daou boû dé z'Aubert » (effrayé comme s'il avait vu les sept loups du bois des Aubert »).

A propos de loups

(Article de David des ordons paru dans la FAVJ du 9.1.1930)

On a rappelé dernièrement, ici-même – voir article de Samuel Aubert du 28.11.1829 – l'histoire du loup qui fut tué en 1815 et que, sur la foi de plusieurs témoignages, je tenais pour le dernier qui eût été tué à la Vallée.

Certes, les anciens qui autrefois meublèrent ma mémoire, ne m'avaient pas laissé ignorer que sur l'autre versant du Mont-Tendre on avait tué des ours jusque vers 1850. mais ce qu'ils ne m'avaient pas dit, et que sans doute ils ignoraient, c'est que, dans le même temps, des loups fussent tombés sous les coups de chasseurs de chez nous, et ma surprise a été grande lorsque, ayant mis la main sur le document ci-après, j'eus la preuve que l'un de ces loups, tout au moins, - soit le no 5 de la liste de Monsieur S. Aubert – fut tué sur le territoire de la vallée.

Voici ce document, propriété de Monsieur Auguste Cart à l'Abbaye et aimablement communiqué par les soins de M. Luc Rochat au dit lieu :

« J'ai reçu du boursier François Henry de l'Isle la somme de deux francs deux batz trois rapes pour un loup tué à la Tornaz rière le Pont, territoire de dite Abbaye le 6me juillet 1832.

A l'Isle, le 25 février 1833 ».

Signé Félix Rochat du Pont.

L'on doit observer ici que la somme indiquée ne représente qu'une partie de la prime dont le complément doit être cherché, pour moitié, dans les comptes de l'Abbaye et pour le reste dans ceux des communes voisines.

Comment se fait-il que des gens nés en 1813 ou 14, et même le Grand Louis en personne, aient ignoré Félix Rochat, louvetier émérite, dont la réputation devait s'étendre bien au-delà des limites de sa commune ?

Peu-être que le Grand Louis, jaloux de son titre de Roi des Loups, passait-il sous silence les prouesses des chasseurs du Pont ? Peut-être aussi Félix Rochat était-il, comme beaucoup de chasseurs, un homme de peu de bruit, un coureur des bois peu communicatif et que ses hauts faits se passaient principalement entre lui, le loup et les magistrats chargés de lui payer sa prime.

Quant au théâtre même de ses exploits, les quelques recherches faites jusqu'ici dans la Commune de l'Abbaye ne nous ont rien appris quant à une tradition y relative et nous sommes ici en présence d'un des nombreux exemples de la rapidité avec laquelle se perd le souvenir des faits marquants de notre histoire locale. Un loup a été tué à la Tornaz en 1832 par un chasseur réputé ; un habitant du Pont, né en 1815, ne peut l'avoir ignoré, étant alors âgé de 17 ans. Mais son fils, âgé aujourd'hui de 75 ans, n'a aucune connaissance de ce fait. Il n'a jamais entendu parler de Félix Rochat et ignore tout de lui !

N'est-ce pas quand même un peu décourageant ? Il nous reste cependant l'espoir que des notes familiales ou l'étude des papiers administratifs viennent un jour jeter quelques lueurs dans cette obscurité.

Ceci, en tout cas, explique dans une certaine mesure que, pour ce qui concerne la région du Chenit, de tels faits fussent bientôt oubliés, surtout si certains personnages y avaient intérêt pour masquer leur propre incapacité, comme nous pourrons le voir, si vous me permettez de prendre ici le sujet d'une petite causerie de fin d'année.

- Allons ! me direz-vous, toujours des vieilleries !

- Hélas ! vous répondrais-je, si je ne sais que cela ?

Oui, certains ne m'ont pas caché que ce qui se passait il y a cent ans ne leur inspirait aucune espèce d'intérêt. Certes, je les comprends, s'ils ont assez d'autres choses pour occuper leur esprit.

Mais il y a l'autre catégorie, moins nombreuse sans doute, mais néanmoins estimable, et qui aime que de temps en temps on la repose de la farce du désarmement ou de la sempiternelle chronique des écrasés.

Je fais donc comme si j'avais votre autorisation, chers lecteurs de la Feuille d'Avis et tout d'abord je poserai en principe que, moins fortunés que nos voisins de l'Abbaye et du Pont, nous ne possédions plus, en ces temps déjà reculés, de véritables chasseurs de loups, ni même des hommes assez instruits de leurs mœurs et habitudes pour pouvoir diriger avec fruit une battue, surtout quand celle-ci avait lieu à terrain.

Toutefois, d'après ce que l'on sait de la battue de 1815, tout s'y passa sans aucun accroc et l'on serait porté à croire qu'elle fut favorisée par la chance, ou dirigée, sinon par Félix Rochat lui-même, du moins par quelqu'un s'inspirant de ses procédés.

Car le Grand Louis qui en fut le héros, n'était pas lui-même un chasseur, et s'il fut de leur côté plutôt que de celui des traqueurs, c'est qu'il était l'un des meilleurs tireurs de son temps.

D'après Georges Golay dit Georges chez Moïset, né en 1814, il y eut plusieurs battues entre 1815 et 1830. J'ai fait mention ailleurs de celle du bois des Aubert.

Une autre, qui se fit au Pré-Derrière, se termina par la capture d'un rat de bois qui s'était endormi sur une des poutres du chalet.

A cette époque, les parents de G. Golay possédaient encore le pâturage du Chalet Capt situé en plein Risoud. Les murs de clôture étant absents, ou en fort mauvais état, il devait y garder le bétail et, s'il ne vit jamais le loup, il le sentit plus d'une fois rôder autour du troupeau dont il voyait l'inquiétude.

Un soir, un courant d'air leur apporta un tel revolin que le troupeau et le berger regagnèrent le chalet à toute vitesse. A la suite de cela, le jeune berger manifesta quelque répugnance à reprendre ses fonctions et c'est alors qu'il s'en vint faire part de ses peines au Grand Louis. Celui-ci lui fabriqua une corne dans laquelle il souffla dès lors avec conviction.

Il acquit dans ce jeu une maîtrise qui dut porter l'effroi chez ses ennemis et fit renaître dans son cœur l'assurance qui s'en était enfuie. Pourtant, même en sa vieillesse, il gardait une rancune à « cliié z'eintoûtse dé tsachaô, avouê laou batiet que bédâvon adé ».

Le fait est que, dans le même temps, il s'en fit une fans le Risoud où l'on avait découvert le repaire ou liteau d'un loup. Mais celui-ci, qui probablement en avait vu d'autres, flaira de quel côté était le danger. Il refusa d'entrer dans la voie et vint se promener devant la ligne des traqueurs qui redoublèrent de vacarme sans réussir à l'émouvoir beaucoup. Il arriva bientôt dans un endroit où cette ligne se rompait, les uns disaient par le fait d'un accident du terrain, à cause, affirmaient les autres, de la peur de plusieurs citoyens chez l'un desquels, dit la chronique, elle déploya ses effets les plus ultimes et les plus désastreux.

Quoiqu'il en soit, le loup profita de la circonstance. En quelques sauts il franchit l'espace resté libre et regagna la France d'où il était venu. Et c'était sans doute une des causes des insuccès de nos chasseurs que la proximité du versant français où se réfugiait le loup quand il était inquiet de ce côté-ci.

Ainsi contait Georges chez Moïset, dans son langage d'autrefois, où intervenaient des sobriquets et des vocables qu'on ne peut reproduire et qui, je vous l'assure, ne manquaient pas de saveur.

* * *

A propos de loups (suite et fin)

(Article de David des Ordons paru dans la FAVJ du 16.1.1930)

Nous qui regardons ces faits à travers plus d'un siècle, nous n'admettrions pas que, dans un article de ce genre, on en oubliât le côté comique. Pourtant ce côté-là n'y paraissait pas toujours. Loin de là ! Les trois-quarts du temps le passage du loup n'était marqué que par les débris d'un veau ou même d'une vache, et l'on se représente ce que signifiait cela pour une pauvre famille.

Plus rarement des déprédations moins graves permettaient d'apprécier le côté gai de l'accident. Ce fut le cas dans l'aventure qui survint à mon quadrisaïeul, le tambour Abrsam-Isaac Capt.

Il descendait un soir avec une charge de bois le chemin des Aubert - qu'on appelait dans ce temps-là le chemin du Petit-Joseph – lorsqu'il vit passer près de lui un animal informe dont il ne put déterminer la nature. Il lui sembla presque que c'était un sanglier, mais, au dernier moment, il avait cru distinguer des cornes !

A cette pensée horrible, Abram-Isaac lâcha sa charge au milieu du chemin et s'enfuit.

Le lendemain matin, quand il s'en fut traire au Chalotet, il constata l'absence d'une vieille chèvre. Ce qu'il avait rencontré la veille, c'était le loup qui l'emportait.

Une grand-mère des Mollards du Brassus montra en telle circonstance plus de courage.

Elle était montée sur le pâturage avec son pot de fer pour traire sa chèvre. Elle la trouva aux prises avec un loup qui l'avait saisie par la mamelle et qui l'entraînait dans le bois. Elle saisit aussitôt la chèvre par les cornes et la tira en sens inverse, mais en vain. Le loup était le plus fort et il entra déjà sous le couvert de la forêt. Elle criait bien fort : « Le loup », mais les hommes étaient trop loin, en train de ramasser. Ils ne l'entendaient pas.

Alors elle essaya de le frapper sur la tête avec son pot de fer, mais le loup poussa un tel grognement qu'elle en eut un frisson qui lui ôta toute sa force. Elle lâcha son pot et courut tout d'une haleine jusqu'à la maison où elle ne pouvait que répéter : « La chèvre !... le loup !... » jusqu'au moment où elle put pleurer son saoul.

On alla ramasser le pot de fer. Quant à la chèvre, on ne sut jamais dans quel repaire le loup l'avait dévorée.

Au risque d'abuser de mes historiettes, je demande la permission de conter encore celle-ci :

Un Aubert de Derrière-la-Côte était fiancé à une jeune fille qui demeurait au Moulin du Brassus. Il s'en revenait de faire sa cour. C'était l'hiver, le froid était extrême. Il était tard, aucune lumière ne brillait plus.

Quand il eut dépassé la Combe, il s'aperçut qu'il était suivi par un loup. La bête s'approchait insensiblement, elle paraissait énorme et durant tout le temps que l'homme mit à gravir la Roche, elle se tenait à dix pas derrière lui et son odeur le prenait à la gorge.

Quand il s'arrêtait, elle s'arrêtait aussi. S'il reprenait la marche, elle en faisait autant, maintenant toujours entr'eux la même distance.

Lorsqu'ils arrivèrent aux Piguet-Dessus, le loup fit un saut de côté et disparut dans la nuit. L'homme soupira, se croyant délivré et traversa d'un pas plus allègre le hameau endormi. Ayant dépassé la dernière maison, il attaquait la pente du Crêt-Chez-le-Juge, quand soudain, il s'arrêta. Devant lui, à quelques toises à peine, le loup, assis sur le chemin, l'attendait, fixant sur lui ses yeux de phosphore.

On sait que la voix de l'homme effraie parfois ces animaux. Notre homme, qui ne manquait pas de courage, essaya de s'avancer en poussant des cris et en agitant les bras. Le loup se coucha sur ses pattes, sa tête à fleur la neige et formant avec son corps et sa queue une ligne parfaitement droite. Alors, devant cette attitude qu'il connaissait bien, l'homme eut peur. Il recula et s'en vint frapper aux fenêtres de la maison la plus proche. Elle était habitée par une vieille fille un peu drôle que la jeunesse se plaisait parfois à chicaner. Elle ouvrit son guichet, mais pour l'invectiver :

- Vous êtes encore un de ces crapauds qui viennent me crier des surnoms !
- Mais ne voyez-vous pas ce loup sur le chemin ?

Alors elle revint à de meilleurs sentiments. Ses yeux, s'habituant à l'obscurité, distinguèrent quelque chose. Mais, saisie de peur, elle n'osait pas !

- Si je vais ouvrir, c'est moi qu'il mangera !
- Vous ne ferez que tirer le verrou et vous vous sauverez.

C'est ainsi que Aubert put se réfugier dans la maison dont il ne ressortit qu'à l'aube.

Pendant toute cette épreuve qui lui avait paru bien longue, il n'avait cessé de voir son bon fusil pendu chez lui, Oprès de son établi d'horloger.

- Ah ! si je l'avais eu, disait-il, je lui aurais fait voir qui était le maître.

Une petite mention encore pour cet homme du Campe qui pratiquait le métier de boucher à domicile et qui portait un morceau de viande dans sa hotte. Le loup le suivait pas à pas, flairant un régal, et l'homme lui parlait, autant pour se donner du courage que pour amuser la bête affamée :

- Na que ne la té vu pas baillé, po soe que te mé medzère aprê.

Il traversa ainsi la sagne du Campe et finit par atteindre sa maison.

- Nè pas z'aou pouaïre, disait-il à sa femme, mais fazaï rudou tsaud !

Mais ne nous attardons plus en des histoires tragiques. Pour terminer, c'est notre bon vieux Bas-du-Chenit qui nous racontera la sienne.

On dansait, un soir d'hiver, chez le Lily. L'accordéon ronflait, la gaîté régnait, quand une femme du voisinage vint annoncer qu'il y avait un loup assis au bord du chemin.

Aussitôt, grand émoi ! Les garçons s'armèrent, qui d'un trident, qui d'un choton, tandis que le père Lily cherchait en vain une vieille baïonnette.

L'on s'avança bientôt en nombre vers l'endroit désigné pendant que les filles, tremblantes mais curieuses, suivaient à quelques pas et que l'oncle Orage, plujs sceptique, leur criait :

- N'oubliez pas une pincée de sel !

Cependant, au bord du chemin, on distinguait en effet la forme d'un animal qui les regardait venir, immobile. Le Blanc, qui n'avait peur de rien, s'avançait le premier avec sa bonne hache dont il s'apprêtait à lui fendre la tête. Mais la bête ne bougeait pas plus qu'une souche ! Car c'était une souche, en effet, qu'un

bûcheron avait déposée là, pendant qu'il allait se désaltérer chez Berger. Il y eut une rumeur confuse et bientôt les rires fusèrent. Seul le Blanc la trouvait mauvaise et traitait la femme de vieille bedoûme.

On rebroussa chemin et bientôt on rencontra le Lily qui, ayant renoncé à trouver sa baïonnette, avait allumé un grand cigare et s'avancait les mains dans les poches, quelque peu gringe d'avoir paru moins avisé que l'Orage dont il craignait les quolibets.

- Comment ? disait-il à la pauvre femme, tu n'es pas capable de reconnaître un loup d'avec un tronc ? Il t'a été peu donné !

Puis il fit demi-tour et, le froid de cette nuit d'hiver décuplant la fumée qu'il tirait de son cigare, on ne vit plus qu'une nuée qui se mouvait. Il en sortait deux longues jambes et quelques bribes d'un monologue :

- Vouedêze !... Voinice !... pas plus d'âme qu'une vieille brouette !

Et les filles et garçons suivirent la nuée, jusqu'au moment où elle disparut sous les portiques chez Berger.

Décembre 1929

David des Ordon

Veille de Noël – FAVJ du 24 décembre 1936 -

« La veille de Noël, j'ai dû faire quérir en grande hâte par la petite Jeanne Grept, des papiers restés au Lieu... »

Cette brève note, tirée d'un cahier du vieux secrétaire Golay, nous reporte aux derniers temps de son activité – vers 1780 - déjà bien diminuée par les infirmités.

Jeanne Grept, orpheline, fut élevée par le cordonnier Pierre Chanson et sa femme, la Chansonne, établis depuis quelques années Vers-chez-le-Maître. Elle avait à cette époque environ 12 ans. D'un caractère docile et parfaitement dévoué, elle gagna la confiance du vieux fonctionnaire qui la chargeait souvent de missions de confiance qu'elle remplissait toujours avec fidélité.

... Assis près de son poêle en fonte, ses jambes enfouies dans une vieille chancelière, le secrétaire Golay voyait s'achever cette après-midi dans une précoce demi-obscureté.

La neige, qui jusqu'à ce jour avait retardé son arrivée, s'était mise à tomber doucement. La terre, depuis longtemps gelée, la recevait sans aucun déchet et blanchissait rapidement. Cette fois, sans doute, c'était l'hiver.

- Fanchette, dit le recteur à sa femme de charge, vous ferez le Marandon pour cinq heures et vous le tiendrez au chaud jusqu'à l'arrivée de Jeanneton qui, je l'espère, ne tardera pas, car je crains que le vent ne se lève avec le soir et que le temps ne se gâte tout à fait.,

Le Marandon une fois consommé, du café au lait avec du pain et du séré, le bon magistrat reprit sa rêverie. Oui, sans doute, il aurait dû prévoir ce

changement. Jeanneton aurait du partir une heure plus tôt et avancer d'autant son retour. Pourtant il n'était pas inquiet. D'autres fois déjà elle avait voyagé de nuit, n'étant pas peureuse du tout.

La nuit tombait tout à fait. Un gémissement traversa la maison. Le vent pleurait à la porte que quelqu'un venait d'ouvrir. C'était un voisin, le vieux Siméon, un habitué de la veillée.

Il entra sans frapper mais avec un bonsoir familier et prit place auprès du feu.

- Nous aurons demain matin un pied de neige, dit-il. Le vent est faible pour le moment, mais il souffle sur le Risoud. C'est l'hiver.

Puis la discussion s'engagea entre les deux vieillards auxquels se joignait parfois la Fanchette. Des phrases souvent répétées, les mêmes sujets, les mêmes inquiétudes revenant sans cesse dans la vie rustique de ces montagnards. Sept heures sonnèrent bientôt à la vieille horloge. Le secrétaire lui jeta un regard inquiet.

- Jeanne a eu sans doute un petit retard, disait Siméon, on ne sait jamais, sur un chemin aussi long...

Jeanne Grept s'étant acquittée ponctuellement de sa commission auprès du notaire du Lieu, prit l'escabeau qu'on lui offrait et attendit patiemment la réponse en regardant tomber la neige qui l'avait rattrapée en cours de route et couvrait tout de son blanc manteau. Mais la petite était rassurée, car elle connaissait la route qui en serait éclairée, même en sous-bois, d'une faible lueur.

Le notaire enfin rentra, lui remettant un petit paquet grisâtre qu'elle serra soigneusement dans son sac de cuir, invention de la Chansonne, bien fermé par une courroie. Puis, restaurée d'une pleine écuelle de lait avec un bon morceau de pain noir, elle reprit sa route. Celle-ci court d'abord le long du pâturage. La neige qui l'avait peu à peu recouverte sabotait légèrement, ce qui retardait d'autant la marche. Puis après le clédar de Pré Lionnet, elle entra dans le sous-bois où la nuit était déjà noire. Jeannette allait d'un bon pas et pour rendre le temps plus court, elle pensait au lendemain, à la belle fête de Noël. Fête bien modeste, sans doute, sans arbre ni aucun cadeau, mais où les cloches sonneraient pour la naissance du Sauveur, où le chœur de l'Eglise chanterait le beau cantique de Zacharie, le seul, ou à peu près, connu de ce temps-là. Elle n'en savait qu'une partie qu'elle se mit peu à peu à fredonner : Béni soit à jamais le grand Dieu d'Israël... Sa voix s'élevait peu à peu plus claire dans la nuit dominant la chanson des sapins que le vent faisait vibrer par moments.

« La maison de David, ce grand Roi des Hébreux, nous va donner bientôt un sauveur glorieux ». Et pendant que l'enfant poursuit sans défaillance son chant et son chemin, la solitude s'étend plus profonde sur la vaste forêt. Alors d'un de ses plus noirs fourrés, là-bas, au pied du Risoud, quelque chose a surgi : une tête ronde, des oreilles droites, la double scie d'une formidable mâchoire. Puis de fortes épaules garnies d'une sorte de pelisse épaisse et rude : c'est Maître Gris, le loup, seigneur incontesté du pays depuis que Maître Brun, le dernier ours, a succombé de vieillesse dans sa tanne du marais. Le voici hors de son fourré. Il

hume l'air d'alentour et aussitôt part en chasse. Ses longues pattes s'impriment dans la neige fraîche que les ongles découpent en éventail, tandis qu'en arrière, l'arpion, signe distinctif de la race, dessine une pointe aiguë.

Vieux rouleur de halliers, il a depuis longtemps éliminé de ces territoires ses congénères moins robustes. C'est donc dans une parfaite tranquillité que, louvoyant de combe en combe, il parvient à la lisière des champs. Mais ici, dans les confins habités par l'homme, sa crainte se réveille toute entière et pendant longtemps, à l'abri des sapins, il flaire et observe les alentours.

Il reconnaît d'abord une odeur de chair morte. Le cadavre d'un veau traîné près d'un étang par les montagnards et que le loup hésite encore à dévorer repris sans cesse par la crainte atavique du poison. Puis, soudain, son oreille se dresse. Très loin, de l'autre côté de la Combe Noire, il a perçu un son qui l'émeut toujours profondément. Il n'en peut douter, c'est la voix d'un être humain, celle d'une femme ou d'un enfant.

Malgré le léger frisson qui l'agite à ce son toujours redouté, il prend sa course à travers les prés, franchit les sagnes et, suivant toujours son instinct, s'approche peu à peu du grand chemin au bord duquel il vient se tapir sans qu'une feuille de buissons ait seulement vibré.

La voix qui s'était tue reprend alors beaucoup plus rapprochée et Jeanne Grept paraît à un détour du chemin : « Ô bienheureux enfant qui sert de Précurseur au Rédempteur du Monde... » La bête se tasse au plus épais du buisson, l'enfant passe devant elle, le visage illuminé d'un rayon de joie et parfaitement inconsciente du danger qu'elle court. Alors le loup se sent secoué d'un long frisson à l'ouïe de cette voix quasi-divine. Réminiscence vague des temps lointains où les loups eux-mêmes participaient au bonheur universel ? Peut-être. Quoiqu'il en soit la tête dressée vers le ciel, dans une sorte de gémissement, le loup semble reprendre et continuer le chant de la fillette. Celle-ci, effrayée, s'enfuit sur le chemin pendant que la plainte lugubre et sauvage se poursuit dans la nuit.

Il était bien près de 9 heures quand le loquet de fer de la porte du recteur, vibrant une fois de plus, annonça le retour de Jeannette.

Toujours gentille et discrète, elle rendit sa commission puis accepta le modeste souper du vieux magistrat ainsi que ses remerciements. Puis celui-ci, tirant de dessous la table un petit sac :

- Jeannette, dit-il, ceci est ton Noël, un cent ce noix et quelques châtaignes que j'ai gardées à ton intention.

A la vue du sac les yeux de Jeannette s'allumèrent de joie. Un cent de noix pour passer Noël, rêve souvent caressé et pas toujours réalisé par plus d'une famille combière.

Un peu plus tard, chez les Chanson, on en cassait quelques-unes et l'oncle Pierre demandait :

- Alors, Jeannette, ce voyage s'est bien passé ?

- Tout à fait, disait la fillette. Pourtant, en Combe Noire, il y avait un espèce de fou qui m'a contrefaite quand je chantais.

David des Ordon

* * *

COMPLEMENTS

Déclaration pour des petits loups

(Tiré de la Revue historique vaudoise de 1914)

Nous soussignés, Philippe Lugrin et Louis Timothée Capt, forêtièrs, et David Joseph LeCoultrè Régent, nous nous sommes transportés au Soliat, dans la maison du Citoyen Philippe Aubert, municipal, accompagnés du Citoyen Charles Abel Piguet, aussi municipal et d'après sa nomination ci-dessus, là où les requérans nous ont fait voir quatre petits loups, que nous avons parfaitement reconnus être tels, singulièrement par la confrontation que nous avons fait de leur mâchoire supérieure avec celle d'un vieux Loup que nous avons en mains, ayant à tous égards la même ressemblance, le même nombre de dents et la même forme et arrangement ; outre cela nous avons aussi reconnu que leurs Pattes et Griffes sont parfaitement de Loups que nous connoissons, sans pouvoir nous y méprendre. En foi de quoi nous avons expédié au requérans la présente déclaration, faite de bonne foi et selon notre connoissance.

Au Chenit le 26^e juin 1805.

A propos de loups et d'ours

(Article de Samuel Aubert paru dans la FAVJ du 28.11.1929)

Dans son intéressante notice sur le Passé des Piguet-Dessous, M. P.A. Golay parle de Jaques-Louis Piguet, dit le Grand Louis, héros d'une battue au loup, en ce sens qu'il tua sur la Croix du Vuarne un loup poursuivi par une nombreuse troupe de traqueurs. Et ce fut, d'après M. P. A. Golay, le dernier loup tué à la vallée de Joux (p. 38).

A ce propos, M. Félix Roux, ancien professeur à Lausanne, actuellement domicilié à Mont-la-Ville, nous signale les faits suivants, extraits des archives de Mont-la-Ville et de La Praz :

- 1817 prime payée à Félix RoCHAT du Pont pour trois louveteaux ;
- 1820 prime payée à Félix RoCHAT du Pont pour deux loups ;
- 1831 prime payée à un RoCHAT de la Vallée pour un loup ;
- 1832** prime payée à Henri RoCHAT du Pont pour un loup ;

- 1832 prime payée à Félix Rochat du Pont, un loup tué le 6 VII 32,
comptes
de l'Isle ;
- 1839 prime payée à Enoch Rochat de l'Abbaye pour un loup tué sur les
Croisettes :
- En 1842 des primes sont accordées pour 2 loups tués à Gimel, 1 à Saint-Georges.

* * *

Quant aux ours, M. Roux écrit : « Ma mère en avait vu rapporter deux le même jour quand elle était jeune fille et mon père, régent à Mont-la-Ville, fut chargé de demander un subside au Conseil d'Etat à l'occasion du dernier ours tué à La Praz, par Bonnard, dit Sonneur ».

- 1800 grande chasse officielle commandée dans le canton
- 1808 grande traque à l'ours (comptes de La Coudre)
- 1809 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;
- 1810 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;
- 1823 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;
- 1828 prime pour un ours tué rière Mollens ;
- 1832 prime payée à Henri Bélaz pour un ours tué rière Mont-la-Ville ;
- 1837 prime payée à Garretti et Courvoisier pour un ours tué rière Mont-la-Ville.
- 1842 prime payée pour un ours tué à La Praz.

Ces loups, ces ours qui ont vécu chez nous ou dans notre voisinage immédiat, voici un siècle et moins, ne reviendront jamais. Et les touristes qui hantent les montagnes peuvent être tranquilles, hiver comme été. S.A.

Le loup dans le Jura

(Article de M. Samuel Aubert paru dans la FAVJ du 22.1.1958).

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le loup vivait à la Vallée et attaquait le bétail au pâturage. Avant la construction du premier temple du sentier, en 1612, les gens du Chenit allaient au sermon au Lieu armés du mousquet. Au-dessus du hameau de Combe-noire, on peut encore voir les ruines d'un « chalotet » où un loup pénétra et égorga les chèvres qui y étaient enfermées.

Sur les loups on raconte bien des histoires qui doivent être authentiques. Par une nuit noire, un homme rentrait du Lieu chez lui au Sentier en suivant la route,

accompagné de son petit chien. A un moment donné, il entendit une « ronée », puis plus rien. Le chien ne reparut pas, évidemment victime d'un loup.

Tard dans la nuit, un citoyen regagnait son domicile, une maison foraine. Arrivé à la porte, il entendit du bruit à quelques pas et aperçut trois loups. Bien entendu il s'empessa d'entrer et de « coter » la porte.

A la Vallée de Joux, c'est en 1815 que fut tué le dernier loup. Mais dans le cours du XIXe siècle, des loups furent vus et poursuivis à diverses reprises, sans succès. En 1869, un garde-forestier aperçut un loup en train de dévorer un génisson sur un pâturage de la région des Grandes-Roches, rière le Brassus. A la vue de l'homme, l'animal abandonna sa proie et disparut en quelques bonds. L'homme aussi s'enfuit à grande vitesse jusqu'à la pinte des Grandes-Roches où il ne put narrer l'aventure qu'après s'être ingurgité un ou deux petits verres, tant la frayeur éprouvée l'avait anéanti.

En 1894, des moutons à demi-dévorés furent trouvés dans les parages du Mont-de-Bière. Le méfait fut mis sur le compte de loups ou de fauves échappés d'une ménagerie. L'on organisa une battue monstre à laquelle furent conviés les chasseurs de la Vallée et du Pied du Jura. De carnassiers, de mangeurs de moutons, nulle trace, mais dans leur ardeur vengeresse, nombre de chasseurs improvisés tirèrent au petit bonheur contre des arbres, des rochers, etc. : il y en eut même quelques-uns, en dignes émules de Tartarin de Tarascon, qui prenaient pour cibles leurs chapeaux lancés en l'air. De tous les côtés la fusillade crépitait et ce fut un miracle que personne ne fût atteint. Le plan de la battue, savamment combiné, ramenait tout le monde au Marchairuz où il se fit une ample consommation de « clair » pour le plus grand profit du tenancier.

Quand j'étais enfant – il y a déjà longtemps – je me souviens d'avoir vu passer un individu conduisant une louve muselée et ses petits, capturés, disait-il, dans le bois de Mouthe. Il s'agissait probablement d'un chien-loup, car je vous le demande, une louve qui a des petits, se laisse-t-elle capturer ?

En janvier 1914, le professeur Galli-Valerio, de l'Université de Lausanne, reconnut sur les pentes du Suchet les traces d'un loup, qui diffèrent de celles d'un gros chien. D'après la description qu'il en donnait, je crois avoir moi-même, pendant l'hiver 1924-1925, reconnu les pas tout frais d'un loup sur un pâturage français.

Samuel Aubert

LES ETUDES HISTORIQUES DE DAVID DES ORDONS

Au Chenit, il y a deux cents ans.

Le 10 juillet 1690, noble et vertueux Jean de Mettral, de la Grange de Cuarnens, Seigneur de Mésery, passe un marché avec Abram Bovay du Chenit, pour décombret et faire en pasturage une partie de sa montagne de Dernier la Grand'-Roche, soit dans le pré dernier. Tout le bois verd, propre à faire charbon sera réduit en bois d'ouvrage et le reste mis en *ramay* et ensuite brûlé.

Et le prix de ce travail, avec l'extirpage des brusailles et des *couvagnes*¹ sera de cinq cents florins payable à requeste.

On trouve bien des choses intéressantes dans les registres de la *charitable Bourse des Pauvres* de cette même époque.

En 1697, on baptise un fils de Monsieur de Beau-Pré, réfugié.

En 1703, Collecte en faveur de Jaques Rochat du Pont, qui a perdu ses bâtiments par un débordement d'eau.

Septembre 1707. — Inondation.

1708. — Livré à un réfugié qui avoit une jambe cassée, sa femme estant avec lui, un enfant à ses bras, 9 sols.

1710. — Jaques Baridon, marchand réfugié, meurt au Brassus et lègue aux pauvres 15 florins.

1714. — A David Reymond de Bon-Port, pour rebatir sa maison détruite, 10 florains.

En ce temps-là il y avait une colonie de verriers du Chenit, demeurant à la *Verrière de Montricher*. De ce nombre étaient Daniel Goy, Moïse Aubert, Abram Meylan, Abel Lecoultre, etc. Il y avait en cet endroit une école dont le régent est mentionné plusieurs fois. D'autres bourgeois du Chenit sont désignés comme habitant « *Là-bas* ». J'ignore totalement ce que l'on entendait par ce vocable.

1719. — Collecte faite par des Gênois pour racheter cinq cents chrétiens faits esclaves par les Turcs. Cette collecte se répète plusieurs fois jusqu'en 1724.

1721, 25 mai. — Baptême de Olivier-Samuel Meylan, fils de Jean-Baptiste, qui fut le premier horloger de La Vallée.

1728. — Fête de la Réformation.

La Bourse des Pauvres fournissait des secours à une pauvre fille *donnée* (illégitime) qui n'avait hérité de sa mère que le nom peu flatteur de *la Goudéta*. Dans le même temps, elle entretenait un pauvre deshérité qui n'est désigné que sous le titre de *l'Innocent*.

Cet innocent était certainement adulte, puisqu'on lui fournissait de la farine, du sel et des graines pour son *courtil*.

Et pourtant on trouve nombre d'articles du genre de celui-ci : Livré pour la toile, pour doubler la robe à l'innocent...

Il faut donc croire qu'en ces temps là, les innocents étaient vêtus d'une robe.

Voici maintenant de quelle façon le Recteur des Pauvres² traite de la maladie et de la mort de la Goudéta.

Août 1729. — Pour une once de sucre d'orge pour la Goudéta malade 2 sols et 3 deniers.

Pour un linsul (linceuil) pour la Goudéta qui servira pour *l'Innocent*, 3 florins 9 sols.

Livré à Pierre Golay pour les *laons* (planches) pour la *maison* (!) à la Goudéta, 1 florin 9 sols.

Pour dépans fait par ceux qui ont enterré la Goudéta, 1 florin 6 sols.

1730, 30 mars. — Mort de l'Innocent.

Pierre Meylan, fils d'Abram dit Davet était affligé d'une plaie qui paraissait inguérissable. Le 30 juin 1730, Monsieur le Juge, Monsieur le Régent du Sentier, le Recteur des Pauvres et le Sieur Abram Golay, chirurgien, se réunissent « pour voir si on pouvoit gueri cette plaie ». Cette première séance se termine par un verre de vin, bu chez Abram Aubert, hôte. Coût : 9 sols 9 deniers.

Le 3 juillet on fait *pache* (marché) avec le Sieur *Cherusien* Golay pour guéri la dite plaie. Dépens : 2 florins 9 sols 2 deniers.

Le 4 juillet, Moïse Aubert est chargé de mener le patient avec son linge au chirurgien Golay. Coût : 4 sols.

Quelques jours après, au chirurgien Golay pour de la pidance pour Pierre Meylan, 2 florins 9 sols.

A Abram feu Daniel Golay pour du seray pour Pierre Meylan, 3 florins 9 sols 6 derniers.

A Pierre-Henry Golay pour deux pots d'eau-de-vie et cinq pots de vin pour panser le dit Meylan, 6 florins, 6 sols.

Si la plaie a résisté à ce régime, on peut croire qu'elle était vraiment inguérissable.

David des Orçons.

- 1 Vieilles souches.
2. Jaques Meylan.

FAVJ, fin juin 1925.



Des recherches quant à l'homme perdu...

1o Contrebande et vol de bois – voir plus haut –

2o Correspondances diverses :

Sentier le 30 janvier 1928.

Monsieur P.A. Golay, Corsier.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 écoulé, je veux essayer de vous retracer aussi fidèlement que possible les commentaires que j'ai entendus très souvent chez nous au sujet de l'homme perdu.

En effet, l'homme perdu était mon arrière grand-père, il se nommait Jean Reymond. Lors de sa disparition, mon grand-père, Louis Reymond, (pionnier) était âgé de 3 ans environ, la chose a donc dû se passer en 1806 ou 7, mon grand-père étant né de 1803, il était le plus jeune d'une famille de 4 enfants, 2 filles et 2 garçons. Les 2 filles se sont mariées en dehors de la Vallée, l'une d'elles avec un nommé Henri Falquet à La Praz, l'autre avec Henri Baud de Montricher. Un des garçons, David Reymond, est mort sans enfants, il n'y a donc pas de ressources pour des renseignements de ce côté-là.

Contrairement à ce qui se dit, Jean Reymond n'était pas forestier, il vivait du produit de son domaine et s'occupait à fabriquer des murs dans les montagnes. Il lui arrivait quelque fois de porter des ballots pour des contrebandiers, c'était un moyen de gagner quelques batz.

Une nuit, par un beau clair de lune, on vint frapper à sa fenêtre; c'étaient 2 français qui le prièrent de bien vouloir leur montrer le chemin pour rentrer en France. Il partit sans méfiance. Son épouse le regarda s'éloigner; elle fut surprise de voir les 2 hommes passer leurs bras sur le cou de leur guide, elle en éprouva une grande angoisse. Le lendemain et les jours suivants, comme il ne revenait pas, des recherches furent organisées, elles n'aboutirent à aucun résultat. De là vinrent ces suppositions qu'il avait été tué et jeté dans la Baume du Risoux, on n'explora même pas cette Baume; donc on ne sait pas ce qu'il est devenu ni comment il est mort.

Je regrette de n'avoir pas de détails plus précis à vous faire connaître, mais je crois que même si mon grand-père vivait encore, il n'aurait rien de plus à vous dire.

Veillez présenter mes compliments à Mme Golay et recevez Mr. mes bonnes salutations.

A. Golay-Reymond.

P-S: Mon fils Marcel vous adresse ses meilleurs souvenirs, il aimerait bien avoir quelques fois votre direction dans son travail."

Voici donc un homme perdu qui se nomme Jean Reymond. Il s'appelait précédemment Louis Meylan ou encore David Reymond. Lequel des trois est le vrai ? L'histoire précédente étant racontée par l'arrière-petit-fils de l'homme perdu, faut-il lui accorder le plus de crédit ?

Paul-Auguste Golay poursuit son enquête. Lui parvint une nouvelle lettre quelques jours plus tard. Il s'agit cette fois-ci du fils même de Lucien Reymond.

" Solliat, le 8 Février 1928.

Monsieur P.-A. Golay,
Corsier s/ Vevey

Monsieur,

Excusez-moi d'avoir un peu tardé de répondre à votre lettre du 31 écoulé.- J'ai voulu m'assurer d'abord si parmi les quelques papiers provenant de mon père et qui sont restés en ma possession, il s'en trouvait qui m'auraient permis de répondre un peu en détail aux diverses questions que vous soulevez.

Malheureusement dans les déménagements successifs qu'il a du faire, beaucoup de documents se sont éparpillés et égarés. - Je retrouve cependant un cahier dans lequel mon père a fait de nombreuses annotations se rapportant à des sujets très divers, notamment des adjonctions qu'il se proposait de faire à la notice sur la Vallée de Joux qu'il avait publiée antérieurement ².

Je vous communique ce cahier pour le cas où quelque chose de son contenu pourrait vous intéresser. Vous pouvez le garder quelque temps, mais je vous prie de me le retourner lorsqu'il ne vous sera plus utile.

Quant à la question ou plutôt l'histoire de l'homme perdu, je ne pourrai pas ajouter grand chose à ce que vous en savez déjà. Le mystère qui plane sur ce drame ne sera jamais éclairci.-

Comme on nous a raconté la chose, dans ma jeunesse, alors que le "pionnier", le fils du disparu, notre voisin, vivait encore, son père Jean Reymond fut réveillé par deux étrangers qui lui demandèrent de venir leur montrer le chemin pour passer en France; Jean se leva et les trois hommes prirent à travers champs se dirigeant à ce qu'il paraît du côté du chemin du Goulet qui aboutit à l'Ecofferie. Ce détail paraît d'autant plus plausible que depuis Chez Besançon le chemin pour aller en France, le plus près et le plus direct,

était bien celui du Galet.

Que s'est-il passé dès lors et une fois dans la forêt, quelle direction ont prise ces trois hommes ? - Les Baumes qui ont été explorées ces dernières années sont situées beaucoup trop à bise pour admettre que J. R. ait conduit ses hommes dans cette direction. Plus au vent il n'existe pas de baume remarquable et susceptible de cacher indéfiniment le cadavre d'un homme.

Pour passer à la question des forestiers, je dois vous dire que sous la désignation du vieux G., mon père a englobé deux personnages soit les deux forestiers Abram Reymond qui était mon arrière-grand-père et Philippe Meylan habitant Vers chez Besançon.

C'est Philippe Meylan qui avait tué le grand chamossaire (plutôt Chamoceire) qui n'était autre que le Grand Champagne dont vous parlez, le marchand de porcs, contrebandier et fameux voleur de bois au Risoud. - C'est Abram Reymond qui eut affaire avec la Couquetta et qui lui ajusta le coup de fusil au bas du dos.

Les dates que vous indiquez pour ces divers événements sont plausibles, bien qu'il soit difficile aujourd'hui d'en fixer exactement le millésime.

Philippe Meylan était donc le grand-père d'Emile Meylan-Goy, qui habite sauf erreur au Crêt-Meylan

et ses frères sont à l'Orient; je ne sais s'ils possèdent quelques documents de famille, c'est peu probable puisqu'ils ont incendié en 1893 dans leur vieille maison de Chez Besançon.- Cependant, William qui avait marié une fille d'Eugène Capt et qui est mort à l'Orient, devait posséder un carnet de service de Philippe Meylan où il était question de rapports sur délits forestiers, se retrouverait-il ?

J'aurais bien encore quelques notes concernant diverses questions, mais qui ne rentrent sans doute pas dans le cadre de votre programme et tant de dates plus récentes ne vous intéresseraient sans doute pas. Telles celles sur la régularisation du niveau des lacs de Joux et la construction du chemin de fer PB; - la question de la route sur Chaux-Neuve, droit de bocherage et droits d'usage au Risoud, toutes choses qu'on peut considérer comme liquidées.

Je regrette de ne pouvoir vous en dire davantage, mais si vous aviez quelque point concernant notre localité que vous désiriez élucider, je ferais mon possible pour vous renseigner.

En attendant recevez, Monsieur, mes salutations bien cordiales.

JReymond

On m'a dit que vous êtes à Corsier pour votre santé, or je fais des vœux pour que celle-ci s'améliore promptement et que le printemps vous voie reprendre le

chemin de la Vallée complètement rétabli."

Noté à la suite de la signature JReymond :
père de Jean vivant au Solliat.

Un Jean Reymond, petit-fils de Lucien, que nous pûmes connaître personnellement et qui nous prêta différents originaux de son père, notamment un manuscrit sur les droits de bocherage qui a été publié dans la série "Etudes et documents".

Quant à l'étude ou plutôt aux notes signalées en 2. sur des adjonctions à faire à la Notice historique de 1887, il est à craindre qu'elles aient disparu à tout jamais.

Ce Jean Reymond, père de quatre enfants, est-il bien notre "homme perdu" ?

Reste une dernière lettre adressée à Paul-Auguste Golay le lendemain de la précédente.

"Lieu le 9 février 1928

Mon cher Paul

Je regrette de ne pouvoir te donner des renseignements sur cette affaire de la disparition de ce Jean Reymond car il n'y a pas eu de preuve à cet égard. Toutefois je te relate ce que j'en sais d'après ce que mon père m'a eu dit. D'abord il n'était pas question de la Baume de la Grand. Combe

qui est située au milieu du Risoud; on prend le chemin des Charbonnières qui conduit à la Corne et de là on monte direct. Celle dont il est question se trouve en France sur les montagnes de la Caille, frontière suisse, elle se trouve derrière le chalet de la Tépaz. Elles étaient réputées un peu dangereuses mais à présent elles sont entourées de clôtures. C'est donc dans une de ces Baumes que la tradition dit que JReymond a été jeté. Je ne crois pas que la preuve en ait été faite. Pour celle de la Grand Combe que les Vallorbiens ont explorée, c'est bien impossible de découvrir quelque trace; il s'est passé un siècle depuis l'événement (s'il a eu lieu) et tout ce qui s'est jeté de pierres et de troncs d'arbres depuis doit en avoir comblé déjà une jolie hauteur. Pour celle de derrière le Risoud, elle a eu été explorée; des fruitiers étaient descendus à la recherche d'un veau et ils l'avaient ramené sur le pâturage; c'était Auguste Reymond dit Château, tu dois l'avoir connu quand tu étais au Lieu.

J'ai bien tardé à te répondre, mais comme je n'avais rien d'intéressant à te relater, j'ai pensé que c'était assez vite.

Reçois mes amitiés et mes bonnes salutations ainsi que la cousine.

A. Guignard "

L'incendie du Lieu en 1858 – FAVJ du 2 juillet 1931 –

L'incendie du village du Lieu, le 18 juillet 1858, demeure l'un des épisodes les plus mémorables de notre histoire locale.

Trente-quatre maisons furent détruites et autant de familles dispersées pendant plusieurs années.

Ne bénéficiant que d'une assurance bien modeste, toutes se trouvèrent considérablement appauvries. Un certain nombre même, complètement ruinées, furent dans l'impossibilité de reconstruire leur maison.

Dans une catégorie à peine moins éprouvée, plus d'un contemporain avait gardé le triste souvenir de la rentrée au foyer, à demi-rebâti, dont, faute de ressources, le mobilier, et même les planchers étaient absents. D'autres causes encore venant s'ajouter à cette calamité, le village du Lieu fut pour de longues années gravement atteint dans sa prospérité.

L'origine de ce sinistre resta longtemps un mystère. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'un individu arrêté à Orny, sous prévention d'incendie, avoua qu'il était l'auteur de celui du Lieu. Il se pendit quelques jours après son aveu dans sa cellule, à La Sarraz.

Engagé comme faucheur, il avait eu une petite difficulté avec son patron et s'était vengé en mettant le feu à la maison.

On était alors dans une période de sécheresse. Le bois des granges, des chapes, des toitures, avait atteint ce degré de dessiccation qui, dit-on, attire le feu et quelques jours auparavant l'on avait pris les mesures d'usage en pareil cas. Mesures bien inopérantes, hélas !

Il paraît que ce fut terrible, Les témoins des progrès du feu en restèrent pour longtemps impressionnés.

On s'efforça d'abord de sauver le mobilier, mais il flambait dans la rue en même que les maisons que le feu saisissait avec une rapidité effrayant. Les cris de la population étaient noyés dans le vacarme que produisait tout ce bois qui brûlait à la fois.

Bientôt les deux tiers du village ne furent plus qu'un enfer que les habitants contemplaient, hagards, et qu'ils ne pouvaient plus même approcher.

Le clocher lança au plus haut des airs les flammes de sa massive charpente. Puis il s'effondra dans un horrible tourbillon, entraînant les cloches qui fondirent dans le brasier.

L'aube se leva sur cette vision de cauchemar, qu'un peu plus art un artiste devait fixer sur sa pellicule. Vision d'Orient plutôt que de nos contrées, avec son fouillis de murs calcinés, sous le ciel implacablement bleu et sur lesquels darde le clair soleil de la montagne. Cependant qu'alentour, les horizons qui nous sont chers les ceignent de leur immuable douceur.

Ce fut en effet au lendemain de ce sinistre que le photographe Auguste Reymond du Brassus, s'en vint prendre deux magnifiques vues du village encore fumant¹⁰.

Pour des raisons que nous ignorons, ces clichés (36 x 28), véritable trésor historique, ne furent jamais utilisés. Ils dormirent pendant près de septante ans dans les casiers du vieux praticien.

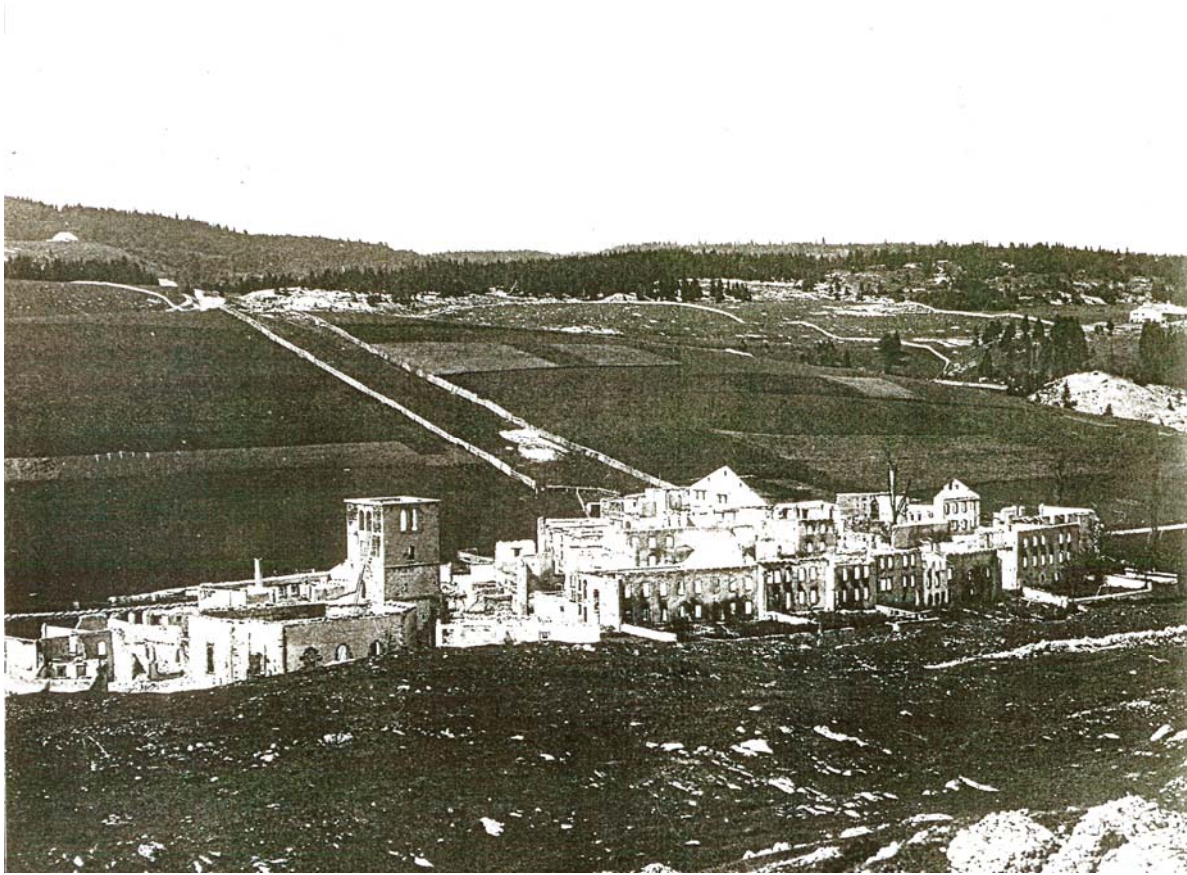
Mais aujourd'hui, grâce au geste bienveillant de l'un de ses héritiers, ils sont devenus la propriété du Collège Scientifique et l'on pourra très prochainement, en offrir à un prix modique de superbes reproductions. Vendus au profit de la Caisse du Musée, elles trouveront certainement la faveur du public.

David des Ordons.

P-S. – On peut dès aujourd'hui s'adresser à MM. les professeurs du Collège Scientifique ainsi qu'à P.A. Golay, au Crêt-Meylan.



¹⁰ En réalité ce furent trois clichés qui furent pris.



Ce pauvre village du Lieu dont ici, pou le haut il ne reste rien. En face la charrière permettant de conduire le bétail sur le pâturage commun. Dans les hauts, le Chalet-Neuf des Esserts tel qu'il se présentait avant son incendie de la fin du XIXe siècle.



Vue des ruines du côté de la Dent de Vaulion. Au loin le village du Séchey. Le cliché original est de si bonne qualité que l'on peut retrouver ce hameau sous sa forme de 1858. Ce que l'on peut considérer comme sa première photo.

Dans la partie supérieure du Risoud, parallèlement à la frontière française, il existe, comme on sait une zone peuplée seulement d'arbres jeunes ou d'âge moyen. Les vieux bois, qui caractérisent en général la forêt du Risoud, y font totalement défaut. C'est ce qu'on est convenu d'appeler la «zone de dévastation», entendant par là que dans ces terrains les vieux arbres, les plantes de bois de service, auraient été exploités plus ou moins délictueusement (plutôt plus que moins) par nos voisins les Bourguignons. Cette explication m'a toujours paru trop simpliste. Non pas qu'il soit douteux que les boisseliers de derrière le Risoud (dont il n'existe aujourd'hui que le souvenir) s'approprièrent volontiers des plantes de fente et que, ce faisant, ils omettaient le plus souvent d'en informer les légitimes propriétaires, mais parce que cette coutume quelque peu sommaire de se procurer du bois n'explique pas la disparition totale de tous les vieux arbres de la dite région. Il est inadmissible, d'abord, que l'ensemble de la vieille forêt ait été constitué d'arbres tous bons pour la fente. Et si l'on conçoit aisément l'enlèvement de plantes isolées, les autorités intéressées du côté suisse n'auraient tout de même pas laissé se perpétrer des coupes rases, non autorisées, sur une surface aussi considérable.

Il semble dès lors que l'origine de la dite zone de dévastation est attribuable plutôt à l'exercice du pâturage, cela dans les temps précédant la construction du mur frontière. Le pâturage a été exercé de tout temps, jusqu'à nos jours, dans les propriétés du côté de la Bourgogne. Il était facile, vu l'absence de mur et de toute limite naturelle que ces parcours fassent des pointes offensives sur notre territoire et contre-carrent la croissance normale de la forêt dans la zone bordière. Le haut du Risoud se présente comme un plateau, généralement pas trop

rocailleux, où l'exercice du parcours ne rencontrait pas d'obstacles. Évidemment, ce parcours de la part des bergers de derrière le Risoud était délictueux tout comme l'appropriation sans permis de bois de fente. En tout état de cause, cette action conjuguée explique mieux la nature actuelle des boisés de cette région : l'on comprend aussi la nécessité d'un mur frontière dont la construction, entreprise dans le premier quart du XIX^e siècle, abrita définitivement les jeunes sapins et fayards endommagés par le bétail et leur permit de constituer les perchis de cent à cent cinquante ans, dont nous bénéficions aujourd'hui.

Une preuve de l'activité des défricheurs, sur les confins du Risoud nous est fournie par la relation d'une curieuse action judiciaire qui se déroula, le 4 août 1755, à Châtelblanc (département du Doubs) devant le Juge Pierre-Alexandre Blondeau, châtelain des terres, justice et Seigneurie de Châtelblanc, Chaux-Neuve, Chapelle-des-Bois, localité frontière, et dépendances, à la requête de Nicoles Meïlan, justicier de Romainmôtier. Ce dernier, après avoir été accusé par devers L.L.E.E. de Berne, de malversations dans l'exploitation des forêts, il lui était important, pour s'en justifier, d'avoir les témoignages et déclarations assermentées des particuliers de la région frontière qui ont bénéficié de ces exploitations ou qui en ont eu connaissance. Ainsi dit l'acte précité. Ce fait qu'un fonctionnaire de la justice de Berne invoque protection et assistance d'un tribunal bourguignon dans une affaire concernant les forêts de L.L.E.E., situées sur le territoire de la commune du Chenit, prouve suffisamment combien les territoires en cause étaient peu délimités. La jouissance de cette zone frontière était quasi indivise entre les voisins Suisses et Français qui semblaient d'ailleurs, alors comme aujourd'hui, avoir vécu dans les meilleurs termes, nonobstant les quelques incidents suscités par l'appropriation de bois de façon par trop illicite.

Je cite, très en abrégé, les témoignages que le justicier Meïlan semble avoir demandé pour faire voir que tout s'était passé, en somme, sans intention délictueuse ni malversation, témoignages prouvant, par contre, l'activité des défricheurs dans les dits lieux.

Claude Henry Blondeau de Chapelle-des-Bois dépose que le seigneur baillif de Romainmôtier accorda à M. le curé de Chapelle-des-Bois, et à d'autres, des plantes de bois : sapin et fayard, pour brûler,

dans la forêt de la commune du Chenit (Risoud), plantes qui furent marquées par Daniel Capt, forestier des bois de L.L.E.E.

Claude Joseph Romand de Bellefontaine dépose que le nommé Daniel Capt, forestier, lui donna à défricher un petit canton de terrain situé sur le Mont Risoud, à la Chaux-Seiche, entre le pâturage du dit Romand et le terrain de la commune du Chenit, lequel terrain est rempli de pierrailles et de buissons de foyard rabougris. Le dit Capt lui promit de le payer, ou de lui donner quelques plantes de bois, sans d'ailleurs s'exécuter.

Augustin Romand, de Bellefontaine, dépose comme le précédent, ayant également été chargé par Daniel Capt de défricher un terrain à la Chaux-Seiche, contigu à celui de Claude Joseph, ce qu'ils firent par ensemble. Ce témoin se plaint de n'avoir pas été rétribué par Capt, même d'avoir perdu la marchandise (de contrebande), de la valeur de cinq livres de France qu'il lui avait fournie.

Jean-Joseph Michaud, de la Chapelle-des-Bois, dépose qu'ayant rencontré Sébastien Piguet du Chenit, celui-ci l'engage à défricher pour son compte un canton de bois, sur le terrain de la commune du Chenit et qu'il en aurait le bois. S'étant rendu sur les lieux, terrain joignant la plaine du Chalet-Neuf, côté du soleil levant, et au bord du grand bois, il fut convenu de la somme de 105 livres pour défricher un canton peuplé de jeunes foyards et sapins et le rendre «en plaine».

Louis Blondeau, pivoulet, de la Chapelle-des-Bois, dépose que Daniel Capt forestier pria le déposant de défricher et rendre «de bois à plaine» un petit canton étant sur le terrain de la commune du Chenit, proche de sa pâture, peuplé de buissons de foyards et de quelques petits sapins rabougris, qu'il aurait le bois qui en proviendrait et qu'il sera satisfait de ses peines.

Pierre Bourgeois, de la Chapelle des Bois, dépose qu'il vit marquer à Daniel Capt, forestier, un petit terrain rempli de broussailles, sur la montagne du Risoud appartenant à la commune du Chenit, terrain situé proche de la pâture à Louis Blondeau, lequel était chargé de défricher ce terrain et de le décombrer pour le rendre propre au parcours du bétail.

François Joseph Bourgeois, de la Chapelle des Bois, dépose qu'il a vu le nommé Pierre Joseph Morel, dit Seitoux, de Bellefontaine, défri-

cher un petit canton de bois peuplé de buissons, situé sur la montagne appartenant à la communauté du Chenit, du côté de la borne du carré, à l'endroit appelé «proche le Gy-de-l'Échelle».

Claude François Cart, de la Chapelle-des-Bois, dépose que Sébastien Piguet, du Chenit, vint le prendre chez lui pour se rendre sur un canton à défricher au soleil levant du Chalet-Neuf, lequel canton lui avait été accordé par le haut forestier de Suisse, sur le terrain de la communauté du Chenit, etc.

Ces citations concordantes qui, au surplus, n'ont trait qu'à une seule et unique affaire, suffisent pour lever le voile sur le passé de la zone frontière du Risoud, côté de la Bourgogne. On ose conclure que les intéressés du côté suisse se sont arrangés à maintenir une zone pâturable, en bordure de la forêt proprement dite du Risoud, et s'ingéniaient à intéresser les voisins de France à leur prêter main forte pour réprimer les velléités envahissantes de la forêt dans ce fief. Tout cela est moins terrible que l'action criminelle que semble évoquer le terme de «zone de dévastation».

A. Py.

Note : il est étonnant que Albert Pillichody, à l'époque ingénieur-forestier de la commune du Chenit, d'ordinaire assez bon historien, ait minimisé les dégâts causés dans la forêt du Risoud, autant par les communiens du Chenit que par les Bourguignons voisins. Alors même que l'on sait que c'est l'ampleur de ces dégâts, visionnés par l'un ou l'autre des Baillis de l'époque, qui allait provoquer le fameux procès du Risoud.

Paul-Auguste Golay, en historien plus sérieux, parfaitement documenté, allait remettre les choses en place avec sa compétence habituelle.

A propos d'anciens défrichements sur les limites du Risoud - FAVJ du 20 avril 1933 -

Dans le numéro 15 de la « *Feuille d'Avis* », Monsieur A. Py, nous a donné un très intéressant résumé d'une enquête qui fut faite par le Châtelain de Châtel-Blanc, sur la demande du Gouvernement de Berne, au sujet de diverses déprédations perpétrées dans la forêt du Risoud aux environs de 1755.

Les réflexions dont l'auteur de cet article accompagne ses citations sont également intéressantes, mais il nous a paru qu'elles ne tenaient pas assez compte de ce que l'histoire de la Vallée nous apprend au sujet de nos forêts, et particulièrement du Risoud.

Monsieur A. Py se représente nos ancêtres de 1755 sollicitant l'aide de leurs voisins de France pour lutter contre les envahisseurs de la forêt.

Par les lignes qui suivent, nous espérons démontrer qu'à cette époque, au contraire, des coutumes depuis longtemps pratiquées tendaient directement à la destruction de la forêt du Risoud.

Nous pensons aussi donner une idée des véritables proportions que prit le commerce des Français dans nos forêts, la réalité de leurs déprédations et l'influence qu'elles eurent sur la détermination que prit la Chambre des Bois et forêts de Berne de contester aux Communes de la Vallée la propriété du Risoud (Grand Procès de 1757).

Par sa lettre de 1604, le Seigneur Baillif Horn expose déjà les querelles continuelles entre sujets de Bourgogne et de Berne, « les uns et les autres assurant être restés dans leurs contours ».

Puis viennent les lettres de L.I.E.E., de 1632 et 34, où l'on voit qu'à cette époque seuls les gens de la Vallée avaient la charge de garder leurs bois et « particulièrement d'en divertir les Bourguignons de leurs anticipations et usurpations et au besoin d'user de représailles sous protection du Seigneur Baillif ». De leur côté, les habitants de la Vallée n'étaient pas exempts de reproche.

Pour faciliter la garde de la frontière, autant que pour conserver les forêts sur lesquelles la communauté du Lieu (seule à cette époque) avait droit d'usage, le Gouvernement de Berne avait mis à ban, en 1627, tout le long de la frontière, une zone de bois de 100 toises de largeur. Cet acte est renouvelé en 1646 « à cause des excès des particuliers, qui n'ont pas peu excédé, défense est faite d'essarter, brûler et charbonner plus outre, sans concession et octroy préalable ».

On voit donc que, par ses mandats, rescrits et ordonnances, le Gouvernement de Berne s'efforçait déjà à cette époque de protéger les droits que la Communauté conservait sur les bois acquis par les particuliers.

Ceux-ci cherchant sans cesse à étendre, par des défrichements, leur pâturage, celle-là tendant à les modérer « pour les besoins et négoce des habitants. »

On comprendra mieux l'opposition constante de ces intérêts quand on saura que dans tous les actes de vente de montagnes ou pièces de bois vendues par la Communauté du Lieu à des particuliers, depuis les pièces du Solliat jusqu'à l'actuel Pré-derrière, on avait donné pour limite occidentale « *les frontières de Bourgogne* ». Il n'était aucunement question d'une forêt du Risoud qui n'était pas distincte du reste des Joux noires et qui n'a été formée, dans la suite, que par les actes successifs de mises à ban de L.L.E.E. en vertu de leur droit souverain, qui ont peu à peu fixé les limites actuelles de ces propriétés, après rachat du

droit de pâturage qu'elles avaient conservé dans le Risoud. On pourrait citer à l'infini des exemples faisant voir les difficultés résultant de cet état de chose.

En 1710 Monsieur de Mésery et Abram Capt demandent la permission de s'étendre jusqu'à la frontière, « leur montagne étant surchargée de bétail. » Le Gouvernement de Berne s'y oppose, rappelant la nécessité du bois pour la sûreté des frontières. En 1749, la Commune du Chenit ayant acheté une pièce de montagne appelée « Pré dernier » et « Risou », voulut la faire décombrer avec la permission du Seigneur Bailli et du Haut Forestier. « Mais ceux-ci y ayant laissé quelques abus » dit J.D. Nicole, les communes du Lieu et de l'Abbaye y firent opposition, jugeant que ces défrichement leur était préjudiciable, à cause du droit d'usage dont elles bénéficiaient sur les forêts que l'on se proposait de détruire.

C'est cet incident qui donna l'occasion à l'Illustre Chambre des Bois est Forêts de mettre à exécution un projet depuis longtemps médité, celui de contester à la Vallée la propriété du Risoud.

Ce fut le Grand Procès de 1757 à la suite duquel nous fûmes privés du *droit de propriété utile*, ne conservant que le *droit d'usage*, dont nous touchons à présent le reliquat sous forme de « *Droits du Risoud* ». A la suite de ce procès, la commune du Chenit fut condamnée à détruire le chalet qu'elle avait bâti dans une partie de sa montagne qu'elle croyait avoir acquise, et qui, en réalité, était entièrement dans les bornes de la forêt banalisée. On y avait détruit, « par le fer et par le feu cent dix poses de bois et il n'avait pas été possible d'en déterminer les auteurs. » (Procédure, page 24 des répliques).

On enleva à la Commune la propriété de cette montagne, la remplaçant par 100 poses de bois à l'angle occidental de la forêt du Risoud.

L'on comprend mieux, après cela, ainsi qu'à la lumière des faits relevés à Chatel-Blanc par J.-D. Nicole, à propos du « Pré-dernier et Risou » dont le souvenir nous reste dans les noms de « *Chalet Déroché* » et « *Cent Poses* » qui désignent actuellement cette partie du Risoud.

En effet, par les citations de l'enquête de Chatel-Blanc, on voit que Daniel Capt, propriétaire du pâturage qui porte encore son nom, faisait faire à son profit et pour agrandir indûment le dit pâturage, les défrichements exécutés par des Français. Il en est de même de Sébastien Piguet (qui habitait aux Piguet-Dessus), car l'autorisation qu'il avait du Haut Forestier substitué allait à l'encontre de la volonté de Berne qui était de « laisser en bois ce qui était en bois ».

Plusieurs de ces cantons de bois sont situés au soleil levant du *Chalet-neuf* qui est le Chalet Capt actuel, par opposition aux vieux chalets et ruines avoisinantes (voir aux archives communales le plan établi à cette époque pour les besoins du Grand-Procès).

Ces cantons étaient donc assez éloignés de la frontière et les Français n'en pouvaient profiter comme pâturage. En outre, comment croire qu'ils se contentaient comme paiement des « jeunes foyards et sapins rabougris » qui s'y trouvaient et qui n'avaient pour eux aucune valeur. Daniel Capt lui-même

promet que Louis Blondeau « sera satisfait de ses peines ». De quelle façon, sinon en lui marquant abusivement des plantes en dehors de ce canton ?

Le cas de Daniel Capt fut relevé avec force par les avocats de la Chambre des Bois, ce qui prouve que l'enquête de Chatel Blanc fut faite en vue de leur documentation, à cause de l'importance et de la continuité des déprédations qu'elle relève. Citons textuellement : « En ce qui concerne Daniel Capt, jadis forestier, il se replie sur son ignorance et sa surdité et quoique les abatis et cernissements faits autour de sa montagne l'aient augmentée de 60 poses, il proteste de son innocence. En sorte que tout ce qu'il y a de bien avéré dans cette affaire, c'est le délit. » (Procéd. page 24 des répliques.)

Ici, l'on est assez loin, n'est-ce pas, des innocents défrichements entrevus par M. A Py. Daniel Capt fut sans doute cassé de ses fonctions, puisqu'il est appelé « *jadis forestier* ».

En 1719 déjà, Benjamin Golay est condamné pour avoir « contre son devoir de forestier, laissé avancer une *haie* (mur de clôture) par les Bourguignons contre les forêts banalisées, vendu du bois et souffert des chemins frayés allant en Bourgogne ».

Pourquoi ces chemins qui étaient interdits, sinon pour emmener des quantités de bois plus considérables que quelques plantes de choix ?

Mais en 1757 la situation n'est plus la même. En offrant leur marchandise (boissellerie, etc.) à des prix beaucoup plus bas que celle de la Vallée, les Français avaient réussi à évincer celle du pays, même auprès de LL.EE. qui ne voyaient plus d'aussi mauvais œil leur présence dans les forêts de leur ressort, où ils se faisaient adjuger des îlots de bois considérable. Il est bien certain aussi que l'ancienne défense d'ouvrir des chemins sur la Bourgogne était tombée en désuétude et il est parlé souvent dans les vieux écrits et particulièrement dans la Procédure de 1761, des facilités qu'avaient les Français à dévaler les bois au bas des rochers qui bordent de leur côté le Risoud et par là même à le faire disparaître de façon qu'il était impossible d'en faire aucun contrôle. A propos de cette activité, on relève qu'alors que la Vallée ne possédait que deux scieries, les Bourguignons en avaient 22 toujours en action (il s'agit sans doute de celles de Morez) et qui ne peuvent jouer qu'au dépens des bois du Risoud qui sont à leur porte, puisqu'ils ont tout défriché chez eux et qu'il ne leur reste plus de bois à deux lieues à la ronde, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant des yeux leur pays depuis le haut du Risoud ». (Procéd. page 51). Dans ces conditions, est-il bien étonnant que la frontière se trouvât dégarnie de bois ? Pour notre compte, nous tenons pour responsables de son déboisement les 22 scieries françaises.

Les carnets des forestiers de ce temps ne nous sont pas parvenus. Il aurait été intéressant de les confronter avec les faits qui nous sont révélés d'autre part. Mais nous avons eu en mains ceux du Garde Chef Abram-Elisée Golay, allant de 1770 à environ 1810, et ils nous ont appris que, à cette époque aussi, malgré une surveillance plus sérieuse, les dégâts n'avaient pas cessé, mais qu'au

contraire, les Français venaient souvent dans nos forêts avec leurs chevaux et qu'ils coupaient « le choix du bois ».

Les mesures du Gouvernement Bernois pour la conservation des forêts sont parfois contradictoires ou mal comprises.

Ainsi en 1634, à la suite des sévices graves exercés par les Bourguignons sur les propriétés et le bétail d'Abram Golay, le dit Gouvernement engage les gens de la Vallée à « bâtir autant de maisons qu'ils pourront le long de la frontière pour tant mieux en garder les passages et limites ».

En 1708, il est enjoint aux particuliers possédant des pièces aboutissant aux frontières de faire pâturer leur bétail jusqu'aux dites limites, « nonobstant l'éloignement ». Ces deux ordonnances ne font aucune mention de la zone des cent toises qui à l'époque du grand procès semble ne plus exister.

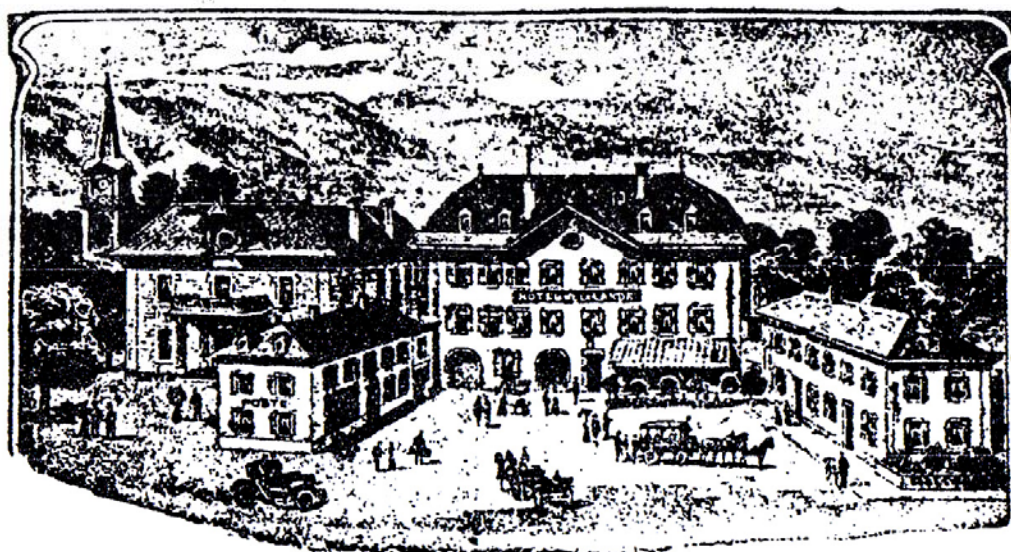
En résumé nous avons cherché à établir que la réalité et l'importance des coupes des Bourguignons dans nos forêts pendant plus de deux siècles sont incontestables.

Que la façon dont les particuliers du Chenit entendaient exercer leurs droits de propriété était incompatible avec la conservation de ceux des communes sur les bois de la Vallée.

Que les diverses mises à ban du Gouvernement de Berne, ainsi qu'en fin de compte, le procès de 1757, en nous privant du droit de propriété utile, assura cependant la conservation de la forêt du Risoud qui, loin d'empiéter sur les pâturages, avait alors grand besoin d'être défendue contre les pratiques et les usages abusifs que nous avons relevés.

P.A.G.

Notes historiques sur La Lande



Nous avons le plaisir de publier ces quelques notes historiques sur la vieille demeure, aujourd'hui disparue, de La Lande. Ces notes sont dues à la plume autorisée de notre collaborateur David des Ordon, dont on connaît l'érudition sur les choses de notre passé.

Dans son *Histoire de La Vallée*, J.-D. Nicole nous apprend que l'on avait trouvé dans un ancien lit du Brassus des restes de rouages et instruments de rivière qui pouvaient avoir été construits par les moines de l'Abbaye.

Rien, dans l'histoire de la dite Abbaye, ne vient confirmer cette hypothèse. On pourrait aussi bien les attribuer aux moines de St-Claude qui connaissaient la Vallée depuis l'établissement de dom Poncet au Lieu vers l'an 560.

Cette ancienne Abbaye possède un document où le ruisseau du Brassus figure pour la première fois dans l'histoire. C'est la charte dite de Charlemagne, de l'an 790 environ et le *Bracciolus* y est donné comme limite de la terre de St-Claude (*Benoit, Hist. de St-Claude*).

Dans les siècles qui suivent d'autres documents nous font voir, dans cette partie de La Vallée, non pas un désert complet, mais des *chaux* (pâturages) et des chemins qui indiquent pour le moins une occupation temporaire. Les prés de Pra-Rodet, du Saupernet, le pré de Girard Mermet, le praz Vuillermyn, d'autres encore, (Arch. du Lieu 1489) datent sans doute de cette époque, étant échelonnés sur le chemin que suivaient ces moines pour se rendre au Lieu et à Romainmôtier.

Ces données, quoique obscures, nous permettent cependant d'entrevoir, dans la région du Brassus, une première phase d'occupation qui s'est poursuivie, avec des interruptions, pendant 7 ou 8 siècles.

Après cette période embryonnaire, nous assistons à l'arrivée d'un Français du nom de Jean Herrier qui établit dès 1555 sur le ruisseau du Brassus, des forges, martinets et hauts fourneaux. Cette usine occupait l'emplacement de la laiterie et du bureau des postes actuels. Le chemin qui y aboutissait était celui qui longe le bas de la Côte pour descendre vers chez Benjamin du Campe.

Jean Herrier ne fût sans doute pas satisfait de son établissement car il le revendit quelques années plus tard aux Nobles Varro de Genève, qui après avoir acquis autour de leur usine un assez grand territoire, l'érigèrent en seigneurie dont le pouvoir s'étendit bientôt sur tout le côté oriental de La Vallée. Ils bâtirent dans le même temps (1576) une maison seigneuriale appelée parfois le château. C'est ce bâtiment qui prit plus tard le nom d'Hôtel de La Lande et qui, après quelque 350 ans d'existence vint d'être détruit par le feu.

On a commencé, dit Lucien Reymond, d'en faire un établissement public en donnant la pension et des rations d'eau-de-vie aux ouvriers des forges.

Les droits seigneuriaux comportaient entr'autres le droit de basse justice, avec une prison et un *carcan* « pour tant mieux ran-ger à leur devoir les ouvriers des forges »

« et autres délinquants. » On traite quand même avec plus de ménagements les forgerons qui, de nos jours, battent encore le fer sur ces mêmes rives.

Nous pouvons voir aussi, par l'exemple suivant les entraves qu'apportait l'ancien ordre de choses à la propriété des Seigneurs eux-mêmes.

En 1598, la Commune du Licu accorde à la Dame du Brassus, veuve de Jean-Baptiste Varro le droit de faire pâturer son bétail sur les possessions que feu son mari avait acquises rière le Brassus « à la réserve que les autres habitants pourront aussi y mener paître le leur ». (J. D. Nicole 341).

Noble Louis Varro établit un moulin et plus tard un battoir pour la laine. Lui-même résidait à Genève. Ses biens étaient régis par son beau-frère Abram Chabrey, co-seigneur du Brassus.

Ces biens consistaient, outre les usines et la maison seigneuriale en un mas de terres en nature de prés et forêts, limités par l'Orbe, le ruisseau de chez Benjamin du du Campe, les prés de Bière et des Amburnex et du côté du vent le mas de Bursins qui s'avancait alors jusqu'au hameau de Verschez-Meylan. Après différents litiges tant avec les Communes qu'avec le Gouvernement Bernois au sujet de leur habitation et de la jouissance de leurs droits, Abram Chabrey vendit, en 1684, la seigneurie du Brassus à LL. EE. de Berne pour le prix de neuf mille florins. En 1687, nos souverains Seigneurs mirent en vente les biens ruraux, divisés par lots qui furent acquis par des particuliers du Chenit.

Jaques Rochat, du Pont, qui exerçait au Brassus les fonctions de commis des péages eut la portion du milieu soit le domaine, la maison qu'il occupait déjà et les montagnes de La Lande dessus et dessous.

Il fut le père des Rochat du Brassus et le chef de cette dynastie de La Lande qui, pendant plus de deux siècles hébergea et désaltéra dans son logis de nombreuses générations.

Le nom de Lande, qui fut donné à cette époque au domaine qui nous occupe et que nos ancêtres avaient emprunté au vocabulaire bourguignon était appliqué à une bande de terres s'étendant de bas en haut dans le sens transversal de la Vallée.

Ainsi sont encore désignées toute la partie orientale des terres du Bois-d'Amont. Quand la terre était grande c'était une *lande*, si elle était petite, c'était une *landette*.

C'est à ce moment, ou peut-être un peu auparavant que les usines furent reprises par les sieurs Jaquet de Vallorbe. Bien que lors de la vente de leurs biens, les nobles Varro aient réservé « le droit de tirer mines de fer de leur montagne », leurs successeurs firent venir d'abord le minerai des Charbonnières. Puis, plutôt que de continuer à payer une exploitation et des transports onéreux ils préférèrent éteindre leurs hauts fourneaux et commencèrent, en 1740, à faire venir la fonte du dehors. La concurrence de voisins plus favorisés (Franche Comté, Vallorbe), les hauts prix atteints par le charbon réduisirent peu à peu l'industrie métallurgique à la récupération des vieux fers dont on forgeait des outils aratoires et des clous.

La fonderie du Brassus, la dernière, se ferma en 1827. Elle fut remplacée en 1830 par une scierie qui fut détruite par le feu en 1909.

Pendant ce temps quelles étaient les destinées de l'ancienne maison seigneuriale ? Il est assez malaisé de les suivre au cours du XVIII^e siècle. Les papiers de La Lande étant dispersés ou introuvables. Les archives du village sont avares de renseignements. Quoiqu'il en soit sous le nom de logis de La Lande, elle devint le centre autour duquel vinrent peu à peu se grouper les maisons qui formèrent le village du Brassus.

Le plan Vallotton de 1711 nous fait voir d'abord les hauts fourneaux, au nombre de trois, puis les forges, dont la principale comportait trois roues à eau. La deuxième forge, sur l'emplacement du Café du Pont n'en avait qu'une. Une troisième roue, un peu plus bas

actionnait le gros martinet. Le village proprement dit se réduisait à deux maisons, soit celle de Pierre Meylan (télégraphe) et celle des sieurs Jaquet (maison chez Charles-Abel). Puis, en remontant la gorge du ruisseau, la maison qui s'adosse au Rocher et qui servait au logement des ouvriers des usines, puis plus haut le moulin avec sa *rebatte*.

Le logis de La Lande nous est présenté sous les espèces d'une maison rurale, ne différant pas sensiblement, dans son architecture du genre commun de cette époque, si ce n'est par ses proportions. Il n'y avait pas encore d'étage les deux ailes dénommées pendant longtemps « *dépendances* » n'existaient pas encore. Seul le *couvert* de la fontaine voisine avec le bâtiment.

Quels étaient à ses débuts les hôtes de ce Logis ? D'abord, sans doute le personnel des usines. Puis Abram Piguët, préposé au Martinet, et que le bruit de cet instrument avait rendu sourd. Et le meunier Jean-Pierre Aubert, Pierre Meylan, l'un des acquéreurs de l'ancien mas et qui donna son nom à la Meylande. Et les maîtres verriers, David Flurit, Abel et Jaques Faure, David Ingold, Nicolaz le verrier, Anise, Jean Genot, sans compter ceux du pays qui exerçaient la même industrie, la seule vraiment prospère à ce moment et qui venaient des verrières de Pra Rodet, des Grands Plats et de la Thomassette faire leur provision de farine et réparer leurs outils. Puis les Bourguignons aux mains desquels passait peu à peu le commerce des bois de la Vallée jusqu'au moment où ils en furent bannis. Et les charretiers qui amenaient le fer et le charbon des usines par des chemins invraisemblables, comme celui de la Combe du Moussillon qui passait au vent de chez Tribillet et franchissait l'Orbe au vent du vieux cimetière sur un pont rudimentaire. Et les flotteurs qui au printemps surtout venaient embarquer sur la rivière les billons qui, durant l'hiver, s'étaient entassés sur ses bords. On assistait aussi à cette époque à l'arrivée de nombreux réfugiés pour cause de religion, comme celui qui arriva au Brassus en 1708 avec une jambe cassée et sa femme qui portait dans ses bras un enfant. De même Jaques Baridon qui s'établit comme marchand au Brassus et y mou-

rut en 1700. Et ce mystérieux Monsieur de Beaupré avec ses fils Jean et David qui paraissent bien avoir séjourné assez longtemps au Bas-du-Chenit.

On assistait de temps en temps au retour de quelque soldat du service étranger et l'on venait de loin à la ronde pour écouter ses récits. Le logis de La Lande servait aussi de rendez-vous aux amodieurs et fruitiers des environs qui échangeaient parfois quelques coups de poing avec les indigènes. Les porteurs qui franchissaient le Marchairuz par un simple sentier venaient aussi s'y reposer. L'un d'eux qui avait été suivi par un ours qui était sorti du bois de la Rollaz, s'affaissa devant La Lande, d'une crise de *haut mal* et en mourut peu après.

Suivant une tradition le fameux Mandrin qui s'intitulait « Capitaine des Contrebandiers et faux sauniers de France » y logea même une nuit avec deux de ses lieutenants, ayant fait une pointe sur nos frontières dans le but de se procurer des chevaux.

Nous ne savons rien du premier Jaques Rochat si non qu'il était mort quand son fils Abram-Isaac fut tué à la bataille de Fontenoy en 1745.

Même obscurité en ce qui concerne presque tout le cours du 18^{me} siècle. On sait seulement qu'il est à La Lande que logeait invariablement le bailli de Romainmôtier lors de ses tournées à La Vallée et qu'en 1865 l'ouverture de la route du Marchairuz nécessita la construction du 1^{er} étage de La Lande ainsi que les deux ailes formant fer à cheval. Vers 1790, La Lande vit les premières manifestations de la musique instrumentale, violons et clarinettes qui, peu à peu, donnèrent naissance au Corps de musique militaire qui fut reçu comme tel à Orbe en 1806.

Lors de l'avènement de la Liberté, La Lande devint le centre du mouvement révolutionnaire, son propriétaire Jacques-David Rochat ayant été nommé président du comité de surveillance le 27 janvier 1798 et les autres membres étant tous des citoyens du Brassus soit : Abel Golay, Louis Rochat,

David-Moïse Golay et David Golay. Ce jour-là, un arbre de la Liberté fut planté dans la cour de La Lande au milieu de l'allée-gresse de la population. La Légion de confiance formée par sections de 10 hommes fut commandée par le même David Golay du Bas-du-Chenit.

Douze ans plus tard, ce citoyen venait faire ses adieux à J.-D. Rochat, car il partait pour l'Amérique avec ses dix enfants. Une localité, du nom de Golaybridge, où eut lieu un combat pendant la guerre de sécession rappelle le souvenir de cette famille, dont les descendants sont nombreux aux Etats-Unis.

Le nom de J.-D. Rochat figure dans la 1re fournée des Municipaux du Chenit. Nous ne savons pas la date de sa mort. Nous savons seulement qu'en 1825 ses deux enfants, Jaques-David et Lucien sont encore jeunes et absents du pays. Leurs biens sont gérés par leur cousin le Colonel Rochat, le même qui fut l'auteur de « *Vaudois un nouveau jour se lève* ». En 1826, lors de la fondation du Cercle des Amis, l'auberge de La Lande est tenue par Jean-François Renaud, membre fondateur du dit Cercle et père des Renaud du Brassus. Jaques-David Rochat est reçu en 1833.

En 1837, on construit les nouvelles salles, soit celles que le Cercle a occupées jusqu'à l'incendie. On établit aussi un escalier qui se prend sur le corridor car jusqu'à ce moment on devait passer par la cuisine. J.-F. Renaud doit également fournir, comme par le passé, un local pour un jeu de boules.

Le 1er janvier 1839 le tenancier Renaud est remplacé par Monsieur Percy. Comme témoignage de satisfaction, la Société offre un cadeau à sa fille. Cette demoiselle Percy devint plus tard la femme d'Alphonse Lecoultre chez Nicolaz, directeur de la Musique militaire. Elle est ainsi la grand'mère de notre boursier actuel.

Ce Monsieur Percy présida plus tard à la captation de la source souffrée de la Burtignière et à son aménagement à l'usage des malades et des bien portants. Une pièce de

bois, exumée il y a quelques années sur les lieux et qui est maintenant au Musée du Collège scientifique commémore ce fait par cette inscription : « *Perey, fondateur.* »

Cette source soufrée acquit une certaine renommée et de nombreux étrangers vinrent s'y abreuver. De ce nombre fut Madame Pelissier, femme du Général de ce nom qui souffrant de la poitrine fit un assez long séjour au Brassus et célébra sa guérison par des couplets qui furent chantés, peu avant son départ, dans le local même du Cercle des Amis. Peut-être quelque famille possède-t-elle encore un vieux cahier où on pourrait les retrouver. Quant à moi, je ne me souviens que du premier :

Adieu Brassus ! Montagnes d'Helvétie,
Dans vos vallons j'ai trouvé la santé,
Ah ! je voudrais donner à ma patrie
Vos mœurs, vos lois et votre liberté !
Inspire-moi, douce mélancolie,
Mon cœur ne peut s'éloigner de ces lieux
Source modeste à qui je dois la vie !
Bons habitants, je vous fais mes adieux.

Le 1er janvier 1841, Jaques-David Rochat, quoiqu'horloger reprenait possession de La Lande et en 1855, de concert avec son frère Lucien, il procède à divers changements ainsi qu'à la construction du second étage de l'auberge qui prend alors le titre d'Hôtel.

La Société du Cercle des Amis ne tarda pas à tenir une grande place dans la vie publique du Brassus. Elle est à la tête de presque toutes les initiatives utiles de l'époque.

Pendant longtemps ses banquets du 31 décembre furent très populaires tout en revêtant un caractère de dignité et de patriotisme incontestables. Des têtes particulièrement bien douées en prenaient occasion pour mettre en chanson les principaux faits de l'année et mettaient en gaité l'assistance par leurs trouvailles toujours savoureuses.

Parmi ces chansons, celle du « Cercle des Amis », due aux frères Piguet du Crêt des Lecoultré, pourrait peut-être se reconstituer. Je ne me souviens malheureusement que de quelques vers :

Arrivé dans la salle,
Dans un coin je m'installe
Pour lire les journaux
Tout nouveaux,
Lorsque tout à coup
Survient à pas de loup
Le détenteur *soumis*

Du Cercle des, du Cercle des, du Cercle des
[Amis !

Ainsi nous arrivons doucement à la période actuelle, dont de plus âgés se souviennent mieux que moi. Une dernière transformation fut apportée à l'Hôtel en 1892, entr'autre l'établissement de l'escalier en colimaçon et de la verrière du 1er étage, changement qui fut certainement très heureux.

Et maintenant, La Lande n'est plus qu'un monceau de ruines, le Brassus, privé du bâtiment central autour duquel ses maisons paraissaient se presser voit sa silhouette changée au point que d'un peu loin on le prendrait pour un autre village.

Souhaitons, en terminant, que bientôt des temps moins durs lui permettront de panser sa plaie par l'érection d'un nouveau bâtiment qui, sans nous faire oublier l'ancien, sera son digne successeur.



L'Hôtel de la Lande à la fin du XIXe siècle.

Col. Eugène Vidoudez.



La Lande en feu le 30 septembre 1934.



La nouvelle Lande vers 1980.

1974

AU BRASSUS, IL Y A QUARANTE ANS...

En plein bal, la Lande brûle

Le bal battait son plein dans la salle du Casino, attenante à l'Hôtel de la Lande, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1934.

La grande foule. Un monde joyeux. Serrez vos danseuses ! On était embarqué dans un tango fou, précise un témoin de l'incendie, M. Jules Reymond, qui n'a jamais oublié cette nuit tragique. Heureusement, ni morts, ni blessés.

Tout à coup, quelqu'un a crié : « Au feu ! » Il fallut se rendre à l'évidence. La maison cosquée de la Lande, qui fut une demeure seigneuriale, puis un relais pour les cavaliers, puis un hôtel étroitement lié à la vie locale, était la proie des flammes. Ni vent, ni bise. Le brasier, très rapidement, a craché

haut. Tout droit. Durant toute la nuit, les pompiers et les hommes du village firent diligence.

A l'aube, les ruines fumaient encore. Bien sûr, affirme M. Reymond, l'incendie a coupé le sifflet aux danseurs.

Quelques années plus tard, l'Hôtel de la Lande fut reconstruit, et devint propriété du village. Car cette maison a toujours battu à l'unisson avec les gens du Brassus.

Les causes de l'incendie demeurèrent obscures, qui venaient de consumer une bâtisse historique. Varro ! La maison, explique M. William Schmid, l'actuel tenancier de l'Hôtel de la Lande, était étroitement liée à ce nom. Certes, on est loin des patronymes habituels de

la contrée. Et pourtant, ce nom, d'origine piémontaise, eut une grande résonance à Genève et à la Vallée de Joux.

Famille noble, illustre à plus d'un titre, elle occupa à Genève, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, une situation en vue et des charges importantes. Ami Varro, syndic et commandant en chef de l'armée genevoise, pour ne citer que celui-là ! C'est sans doute à son initiative que les établissements industriels sur le cours d'eau du Brassus, remis en activité par Jean Herrier en 1555, devinrent propriété de la famille et, en particulier, de son cousin Jérôme Varro, le 6 mai 1567.

— Toute une histoire, lance, rêveur, M. Jules Reymond ! Mais, l'incendie ne m'a pas empêché de me marier. Au moment où le feu éclata, je dansais avec Mlle Germaine Aubert, qui est devenue ma femme...

Noble fief

Le 19 mai 1576, Leurs Excellences de Berne érigeaient le domaine de la Lande en fief noble, avec sa juridiction propre. Cette jeune seigneurie se composait alors d'une étroite bande de terre le long du cours d'eau du Brassus, entre l'Orbe et les flancs du Jura, dont on tirait un minerai de fer.

On estime qu'en 1577 déjà, une maison forte, à l'usage des seigneurs, fut construite à cet endroit. Plusieurs fois transformée, puis re-

construite entièrement après l'incendie de 1934, elle est devenue l'actuel Hôtel de la Lande, propriété du village, lieu de ralliement des gens de l'endroit, et point d'attache de la fameuse chorale du Brassus.

Mais pourquoi, peut-on se demander, une seigneurie en ce lieu retiré ?

Une exploitation, certes, sur un terrain aussi exigu, n'aurait suffi en aucun cas à motiver un tel privilège. Berne n'a dû l'accorder que poussée par des nécessités politiques. Craignant un conflit avec la Savoie, la République de Genève recherchait avidement du matériel de guerre et, en particulier, des boulets de canon que les forges du Brassus étaient en mesure de lui fournir.

Des boulets et des clous

Dès lors, on comprend que les plus hautes instances politiques et militaires se soient trouvées à l'origine de cette institution. Toutefois, la fabrication du matériel de guerre ne fut jamais qu'une part de l'activité des forges du Brassus. La paix signée entre Genève et la Savoie eut pour conséquence, comme l'affirment les historiens, un essor réjouissant de la production d'outils aratoires, de faux, de clous, de haches...

De plus, la maison de la Lande aurait abrité un trésor. Introuvable ! Pendant la Révolution française, un comte d'outre-Jura, qui



M. Jules Reymond, horloger, témoin de l'incendie, qui a troqué la piste de danse contre l'échelle de pompier. — (Photos film - Jean-Pierre Grisel)

aurait séjourné à la Lande au temps de la bonne fortune, aurait envoyé un cavalier à la Lande pour y cacher le butin. Mais le plan de la cachette aurait été coupé en deux. Une partie serait quelque part à Marseille.

Bref, dans cette maison de la Lande, chère aux gens du Brassus, où le vent de l'histoire a soufflé par rafales, il y a encore, entre le civet de chevreuil et l'entrecôte aux morilles, des bruits de bottes, des cliquetis d'épées. Peut-être même des revenants...

Claude Ruchet

FAVJ, probablement en septembre 1974, pour commémorer le 40^e anniversaire de l'incendie.

Et que la chasse au trésor commence. Mais ici les indices seront plus rares encore qu'une dite consacrée à la recherche d'une montre Louis Audemars où les chercheurs pourtant se cassent les dents !



LE TRESOR DE LA LANDE - lettre manuscrite de 1800-

Messieurs,

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, que sous les simples rapports qui m'ont été faits de votre réputation, je prends la liberté de vous adresser la présente, persuadé qu'au lieu de me perdre, vous voudrez bien m'être favorable. Le temps critique et ma triste situation m'empêchent, quoique sans défense à votre égard, d'entrer dans des plus longs détails.

De Messieurs Hugues, négociant à Marseille, je me trouve un de ses zélés serviteurs. La bonne conduite que je meois m'avoit attiré toute confiance de lui, ce qui faisoit qu'il me choisissoit toujours pour m'employer dans ses affaires les plus secrètes. Messieurs Hugues, prévoyant sa chute et ses malheurs, me tira à part et me parla en ces termes ou à peu près:

"Je vois ma perte et ma ruine si je ne fuis au plus tôt de cet asile. Et c'est à quoi je suis absolument décidé. Je vais abandonner ma maison pour ménager ma vie des jours affreux qui me menacent. En conséquence il ne me manque plus qu'un homme de confiance, et je crois l'avoir trouvé en vous. Quand la calomnie me poursuit et que je me vois du peuple menacé, Dieu est témoin de mon innocence et j'en suis fort. Mais des hommes altérés de sang peuvent-ils être justes ? Non, ce serait folie que de l'espérer. Fuyons mon ami, fuyons, et n'emportons que la vie avec nous, et ce qui peut,

pendant notre exil, nous mettre à l'abri des premiers et indispensables besoins.

Voici un petit coffre que je vous confie. Et vous allez prendre le meilleur de mes chevaux et vous rendre en droite ligne au Brassus, en Suisse, passant par Morez, en montagne, département du Jura, où vous prendrez quelqu'un pour vous passer en contravention les objets que je vous confie, quelqu'un de confiance".

Ce que j'ai fait. A mon arrivée à Morez, j'ai trouvé des hommes qui m'ont rendu mes affaires jusque dehors des terres de France. Et de là je suis resté quelques jours au Brassus.

"Au Brassus vous m'attendrez. Ce peu de temps qu'il me reste m'est indispensable à Marseille pour régler mes affaires. Je vous écrirai poste restante à Morez".

Au bout de quelques jours je reviens à Morez pour prendre la lettre que j'aurais reçue.

Et me dit: "Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur ma juste reconnaissance à l'avenir". En même temps il me fit l'ouverture de son petit coffre et déposa six mille Louis en or, plusieurs bijoux en ... de diamant. Il joint à cela un écrin rempli de pierres fines, dont je ne saurais apprécier la valeur, quantité de papiers relatifs à sa correspondance avec le ministre ?

Refermée, il me la remit en conjurant et me baignant de ses larmes.

A peine étois-je de retour à Morez que je reçus une lettre poste restante qui m'apprenait l'arrestation de

de mon maître au palais de Marseille. Moi, effrayé de cette nouvelle et des suites que pourroit avoir sa grande confiance en moi et vu les perquisitions que l'on exécuteroit dans le moment sur tous les voyageurs, je crus qu'il étoit de ma prudence de retourner en Suisse pour déposer dans un lieu de sûreté ce dont j'étois porteur.

Pour exécuter mon dessein, je sortis de mon logis à la tombée de la nuit et je gagnai le dehors où je choisis un endroit qui ne fut connu de qui que ce soit, que de moi. Et je remarquai de n'être aperçu de personne et y fouillai un trou en terre avec la lame de mon couteau de chasse de la profondeur de deux pieds et demi environ; et je déposai les objets précieux à l'intention de les venir chercher lorsque toute poursuite seroit apaisée. Je rebouchai bien le trou de manière à ne laisser entrevoir à qui que ce soit que cet endroit avoit été remué.

Je me rendis ensuite dans mon auberge où je m'informai de quelque personne de probité. Votre nom, Monsieur Rochat, m'ayant le plus distingué et joui de crédit le mieux mérité, je me fixai le lendemain de grand matin, je retournai au lieu de mon dépôt où je pris par écrit tous les renseignements convenables à seule fin de m'en faciliter le recouvrement.

Je cachai bien précieusement ce papier dans la doublure de mon portefeuille. Cette précaution m'évita la douleur de me voir ravir ma fortune, mais non celle de ma liberté.

Je remontai à cheval pour me rendre aux pieds de mon maître et l'instruire du précieux dépôt que j'avais fait. Il ne put s'empêcher de louer ma prudence. Mais le malheur qui a toujours accablé les hommes me suivait de près. Car au bout de deux jours de mon arrivée, je fus cité comme suspect d'émigration, et conduit par un nombreux cortège à la municipalité où l'on me demanda mes papiers. Je ne voulus point leur faire voir ma crainte d'être compromis dans les affaires de Messieurs Hugues. Après plusieurs demandes qui me furent faites et les réponses catégoriques que je leur fit, on ordonna que je fusse mis au secret sans pouvoir ni écrire ni parler à personne, qu'à celui qui m'apportait mes vivres. Je restai dans ce pitoyable état l'espace de six mois au bout duquel j'appris la mort de mon bienfaiteur. Je le regrettois beaucoup, mais il fallut m'en consoler. Tous ces événements me firent tomber dangereusement malade. Oserais-je le dire, sans le secours des infirmiers-majors et le secours de l'officier de santé, je serais expiré mille fois de misère, de chagrin, de maladie.

C'est dans ce moment que je viens d'être interrogé et conduit à Lyon pour y être jugé; et je crois, Messieurs Rochat, de ne pouvoir mieux faire que de vous ouvrir mon cœur. L'endroit étant bien remarquable, très bien désigné à l'abri de tous dangers. Le dépôt étant tout proche de votre maison, avec les mesures et instructions nécessaires que je vous faisais passer dans ma première, il vous sera très facile de trouver la cassette.

Messieurs, je crois inutile que de vous recommander le plus grand secret, s'agissant, comme vous le savez, de mon sort et de ma fortune, et cela servira pour augmenter la vôtre. Traitez-moi comme parent ou ami. Par ce moyen personne ne pourra deviner notre correspondance. Je vous prie, Messieurs, sitôt ma lettre reçue, à me faire réponse, courrier par courrier.

Si toutes vos affaires ne vous permettoient pas de venir, je vous remettrais les objets en question; ça me paraît beaucoup plus sûr que par la voie de la poste.

Ne rendez pas mon âme illusoire, ce qui me mettra en même de vous prouver que je suis, Messieurs, avec les sentiments, votre dévoué

Francis Louis de Laporte

P-S. Vous descendrez chez le citoyen Henri marchand de vin, rue Grenette à Lyon, département du Rhône.

Cet homme ne connoit rien à mes affaires. Il vous amènera auprès de moi. Alors nous terminerons nos affaires. Munissez-vous de ce qu'il faut avant que de partir. Si toutefois vos affaires ne vous permettent pas de venir, vous m'écrirez sous double-enveloppe.

Lyon, ce 16 décembre 1800.

Note*: cette lettre était adressée à: Au Citoyen Roche, aubergiste à Morez, en montagne, département du Jura. Pour remettre au citoyen Rochat, marchand au Brassus, en Suisse, en main propre, à Morez.

Bibliographie illustrée

Le Maître eu l'honneur de voir son seul texte imprimé en fascicule de son vivant, Notes sur le passé des Piguet-Dessous, écrit sous son vrai nom de Paul-Auguste Golay, à la Revue historique vaudoise en 1923.

Les lettres reçues du rédacteur de l'époque, Eugène Mottaz, témoignent de la qualité du texte qui verra une double consécration avec un tiré à part que purent se procurer, de quelle manière, on l'ignore, les Combiens intéressés à l'époque par l'histoire locale.

Le texte de Paul-Auguste Golay se remarque surtout par une attention toute attentive accordée au mode de vivre de ces ancêtres dont la vie, quoique difficile dans l'ensemble, n'était quand même pas toujours triste. C'est qu'en ce temps-là, il y en avait, des figures et que notre population n'avait pas encore été formatée au point que plus aucune tête n'émerge !

P.-A. GOLAY

NOTES

sur

LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Avec planche.)

Extrait de la *Revue Historique Vaudoise*.



LAUSANNE

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE PUBLICITÉ

1923

60 pages, avec une carte intérieure concernant la région des Piguet-Dessous.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre grand cahier relatif à l'histoire des Piguët-dessous. Je vous en remercie bien vivement.

Ce récit peut certainement présenter de l'intérêt pour les lecteurs de la RHV, surtout ce qui concerne les habitudes, coutumes anciennes, etc; l'histoire du hameau lui-même et de ses habitants n'attirera guère l'attention que des habitants de la Vallée. Cette histoire est cependant racontée de telle manière que le lecteur pourra s'y attarder et je crois, en conséquence, pouvoir admettre votre travail pour la R.H.V. Il y aura cependant à faire quelques adjonctions et quelques suppressions. Pour les lecteurs qui ne connaîtraient pas la Vallée, il y a quelques notes explicatives à ajouter. Les textes patois doivent être accompagnés d'une traduction.

Quelques passages (rôle des écoles, etc.) devraient être supprimés lorsqu'ils ne semblent intéresser que les habitants du hameau.

Si vous êtes d'accord, je lirai encore une fois attentivement votre manuscrit en notant les points où il y a une note à ajouter, un passage à retrancher, un autre à ajouter, une traduction à donner. Je vous retournerais ensuite votre manuscrit pour que vous puissiez le mettre au point.

Veillez croire, Monsieur, à tous mes sentiments les meilleurs.



Je serai, pour le reste, très heureux d'avoir un collaborateur à La Vallée. C'est un pays intéressant, original, ayant une histoire un peu spéciale, très peu connue. Bien des choses concernant ce pays seraient lues avec intérêt.

Lausanne, le 28 août 1923

Monsieur,

Mille excuses si je ne vous ai pas répondu plus tôt, mais j'ai dû, pour le faire, attendre d'être rentré de villégiature au cours de laquelle je n'avais aucune indication sous la main.

Votre travail commencera à paraître dans le prochain numéro de la R.H.V. et aussitôt que l'impression sera terminée - et cela ne tardera pas - l'imprimeur pourra vous donner un devis du tirage à part. Il ne peut évidemment pas le faire auparavant.

Je reste, Monsieur, votre bien dévoué

Eug. Mottaz

Le cliché paraîtra aussi dans le no de septembre.

Cher Monsieur,

Vous avez eu l'excellente idée de réunir les différentes parties du travail publié par vous dans la Revue historique vaudoise sur le Passé des Pignet-dessous en une brochure à l'usage de vos concitoyens de La Vallée et du reste du pays. Votre ouvrage est une contribution précieuse à l'histoire de la commune du Chenit; il renferme à la fois des faits précis sur le passé d'un hameau, et des aperçus pittoresques sur les habitudes et les moeurs d'autrefois à la Vallée de Joux. Il sera lu avec plaisir par tous; il vous encouragera sans doute à continuer vos recherches et donnera, je l'espère, à d'autres personnes encore, le désir de suivre votre exemple.

Croyez bien, Monsieur, à tous mes sentiments bien dévoués.

Eug. Mottaz

Lausanne 29. XI. 23

Les trois lettres qui précèdent sont tirées de la collection Donald Aubert déposée actuellement aux Archives cantonales vaudoises. Donald Aubert, de Derrière-la-Côte, eut le bonheur, en son temps, de pouvoir recueillir quelque partie des archives historiques de Paul-Auguste Golay où se trouvaient naturellement, du temps de la parution des Notes sur le passé des Piguet-Dessous, les trois lettres d'Eugène Mottaz.

Notes sur Eugène Mottaz tirées de l'Encyclopédie vaudoise, tome 4, p. 169.

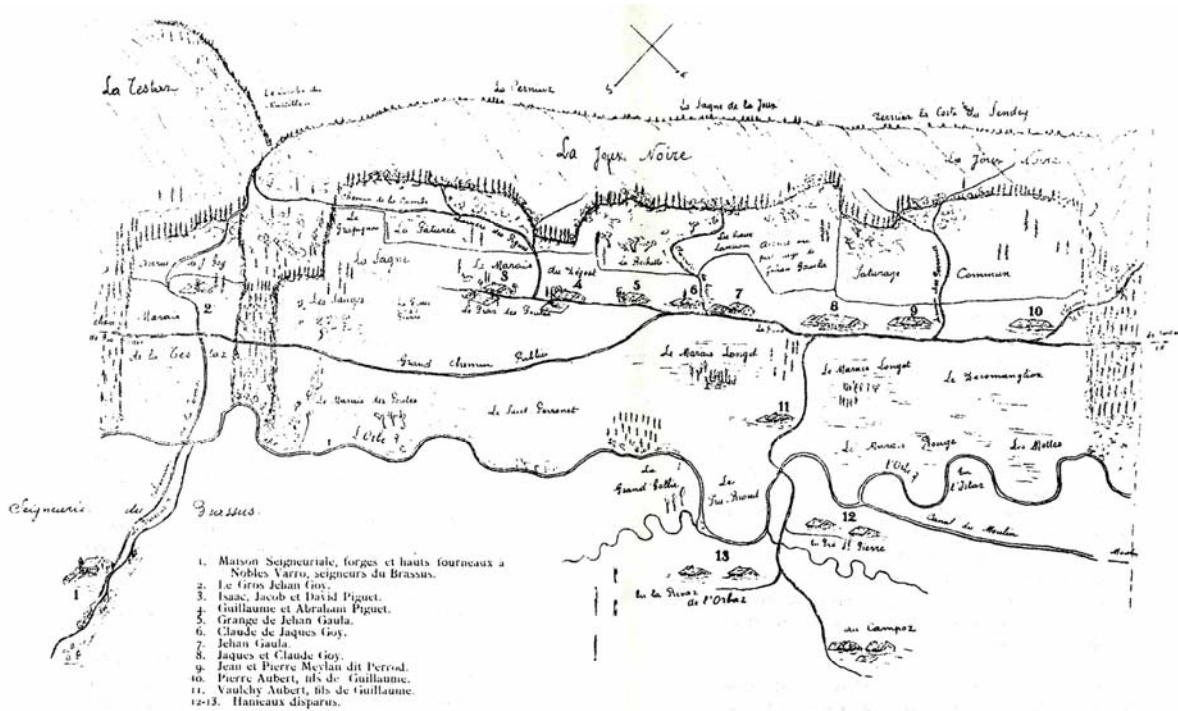
Eugène Mottaz (1862-1951). Né à Syens, dont il était bourgeois, Eugène Mottaz s'est formé lui-même au métier d'historien, qu'il a pratiqué jusqu'à l'extrême vieillesse. Instituteur à Villars-Mendraz, il est devenu maître au Collège d'Yverdon, puis à l'Ecole de commerce de Lausanne. Il n'a cessé de se pencher sur le passé de son Canton, sans jamais se départir de son bon sens et de sa rare modestie. Sa collaboration à la Revue historique vaudoise, dont il sera la principal, puis l'unique rédacteur de 1921 à 1948, son activité dans

la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, dont il avait été l'un des fondateurs en 1902, sont exemplaires. Son nom restera attaché au Dictionnaire historique du Canton de Vaud, en deux volumes parus en 1914 et 1921, qui rend d'incalculables services aux historiens comme aux amateurs de notre passé.

Exemple d'écriture d'Eugène Mottaz:

*Si vous êtes d'accord, je dois
vous en dire une fois attention
votre manuscrit en notant
les points où il y a une note à
ajouter, un passage à retran-
cher, un autre à développer, une
traduction à donner.*

Cette brochure a été imprimée en octobre 1994 sur la machine du Pèlerin aux Charbonnières. Tirage: 200 exemplaires.

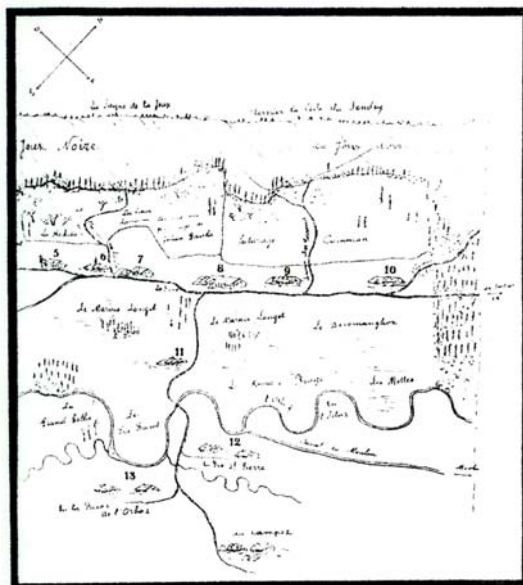


LE BRASSUS, TRIBILLET, LES PIGUET-DESSOUS ET CHEZ-LE-MAITRE EN 1600.

Reconstitué d'après d'anciens documents, par P.-A. GOLAY. — 1926.

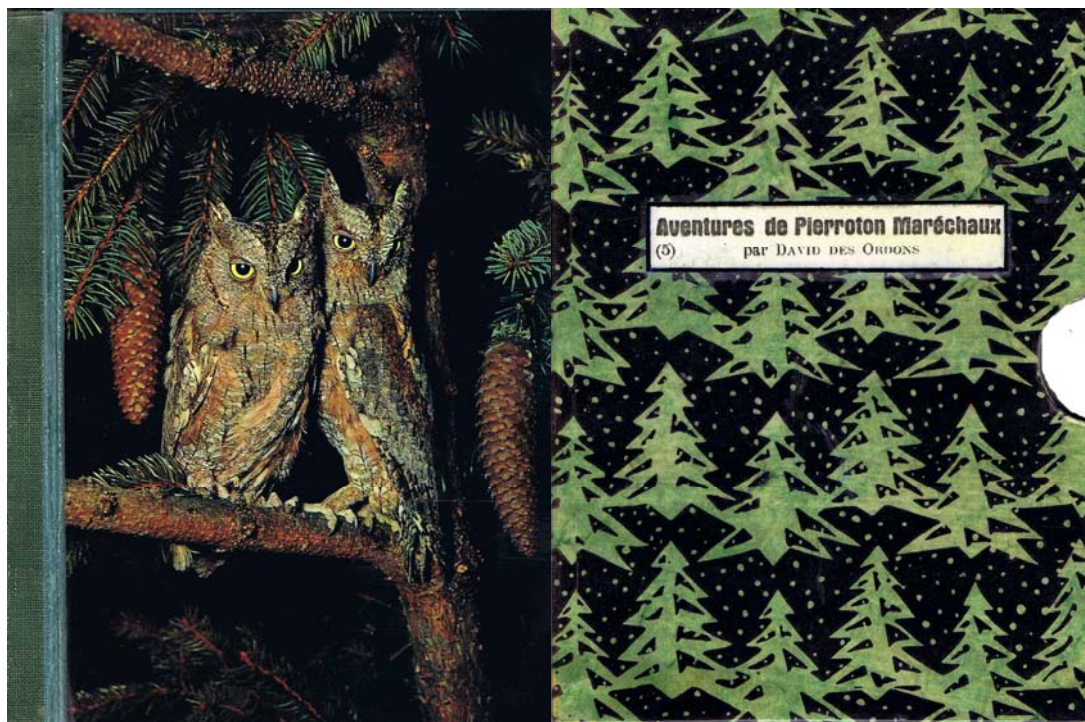
PAUL-AUGUSTE GOLAY

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS



ÉDITIONS LE PÉLERIN

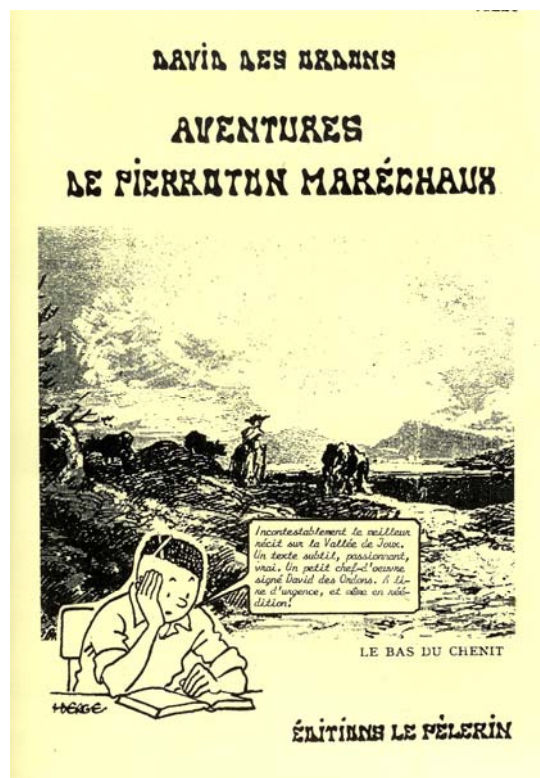
Collection « Reprint » No 5, 1994.



Les petits fascicules que Donald Aubert de Derrière-la-Côte, installé à Zürich, réalisait avec des coupures de journaux à fin d'échange. Il tentait par ce moyen-là de compléter sa collection d'ouvrages sur la Vallée de Joux qui n'est pas totalement étrangère, aujourd'hui déposée aux ACV, à la destinée des Editions Le Pèlerin, donc par conséquent à cette Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux. Ici les aventures de Pierroton Maréchaux qui avaient paru dans la FAVJ de 1935.



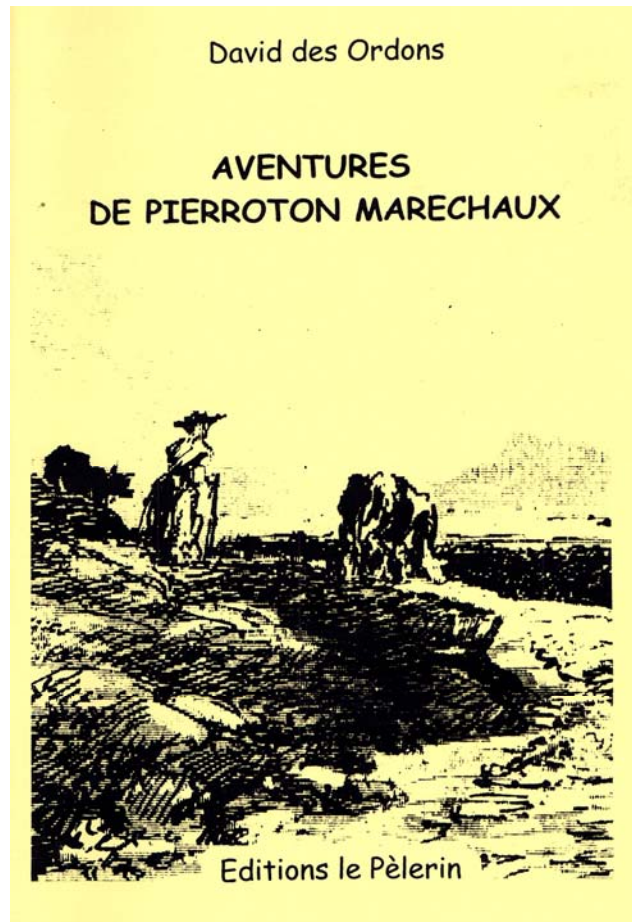
Première réédition des aventures de Pierroton Maréchaux parues en 1935 dans la FAVJ. Texte entièrement retapé en script. Collection « Jadis » no 16, 1977, format A5, 40 pages.



Collection « Jadis » No 6bis, spécial grand format (A4). Reprint du manuscrit original des aventures de Pierroton Maréchaux de David des Ordons, déposé aujourd'hui aux ACV. 58 pages.



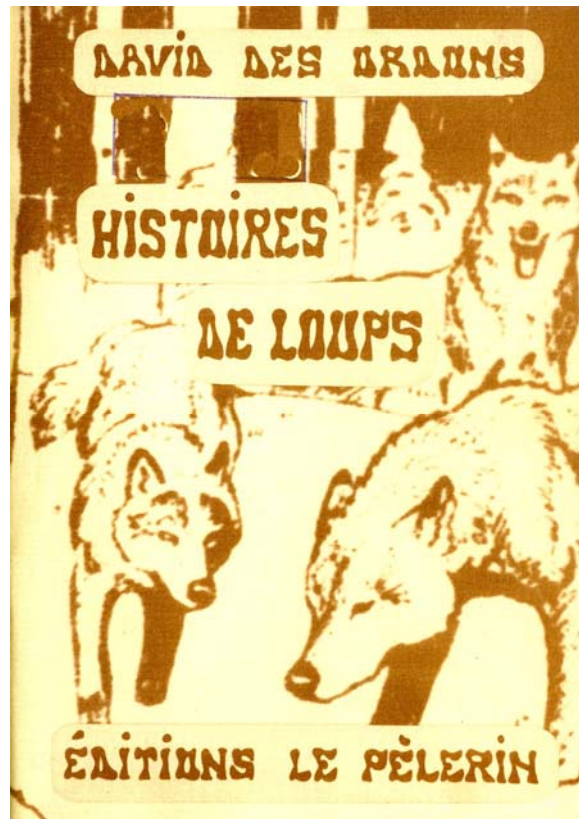
Reprint 1998 de l'édition de 1977, 40 pages.



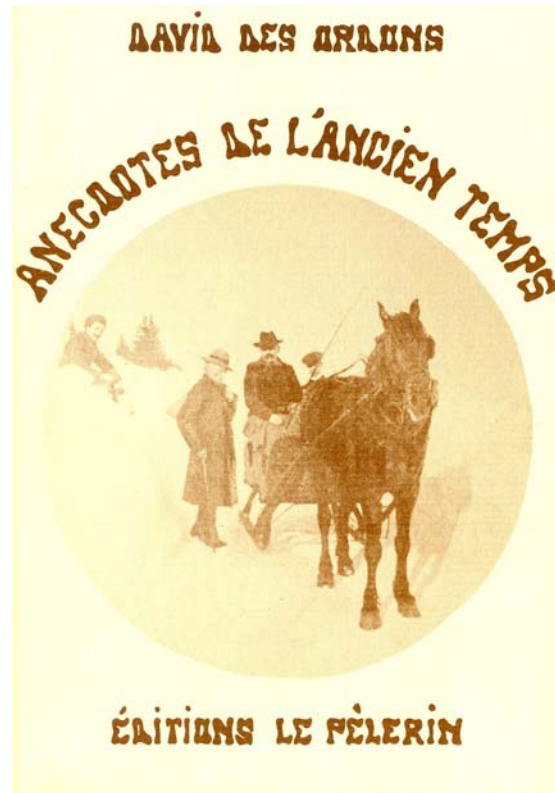
Collection « Jadis » No 144. Edition considérée comme définitive. Caractère comics. 2004. 56 pages. Format



Collection « Jadis » no 19. 1983. Format A5. 36 pages. Contient : Vieille histoire pou le Nouvel-An – Causerie d'entre Noël et Nouvel-An – Les Robinsons du Bas-du-Chenit – Veille de Noël.



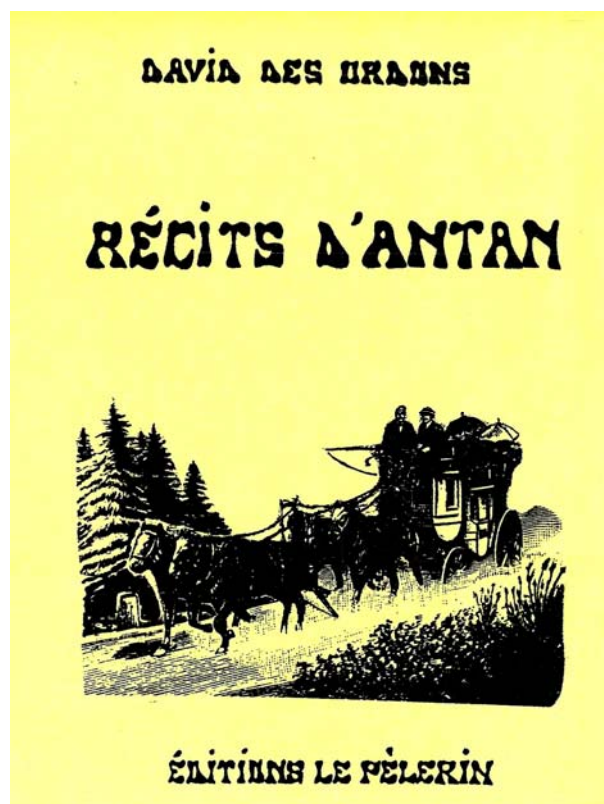
Collection « Jadis » no 23. Format A5. 1984. 36 pages. Concerne tous articles de David des Ordons en rapport avec les loups + différents autres articles sur le même sujet par d'autres auteurs.



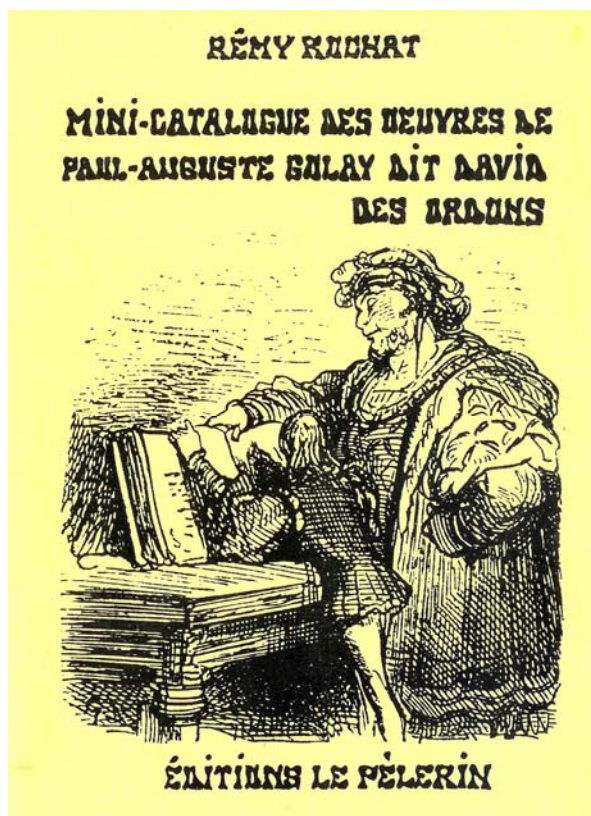
Collection « Jadis » no 24. Format A5. 1985. 24 pages. Contient : Anecdotes de l'ancien temps – Au Chenit il y a deux cents ans – Contrebande et vols de bois – Personnages de la Combe – Souvenirs de la Guerre d'Espagne.



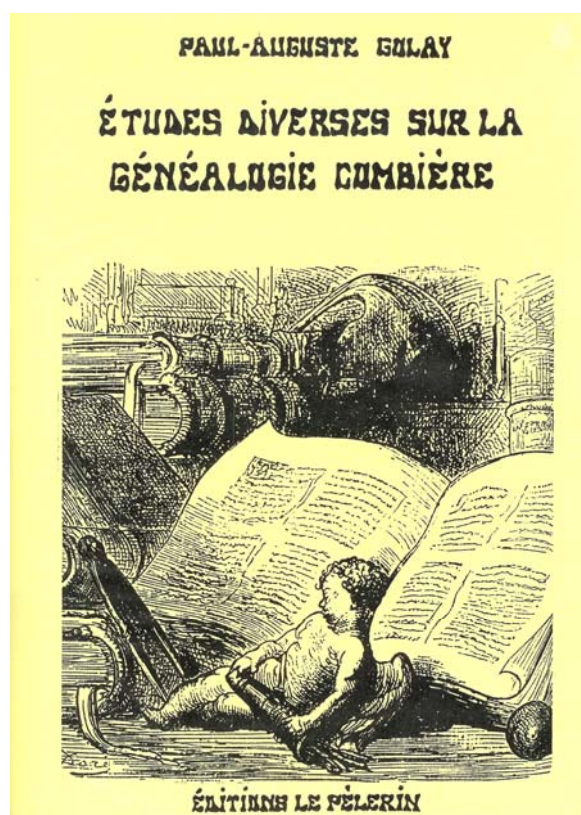
Collection « Jadis » no 60. Format A5. 1995. 24 pages. Une enquête de Paul-Auguste Golay sur l'homme perdu.



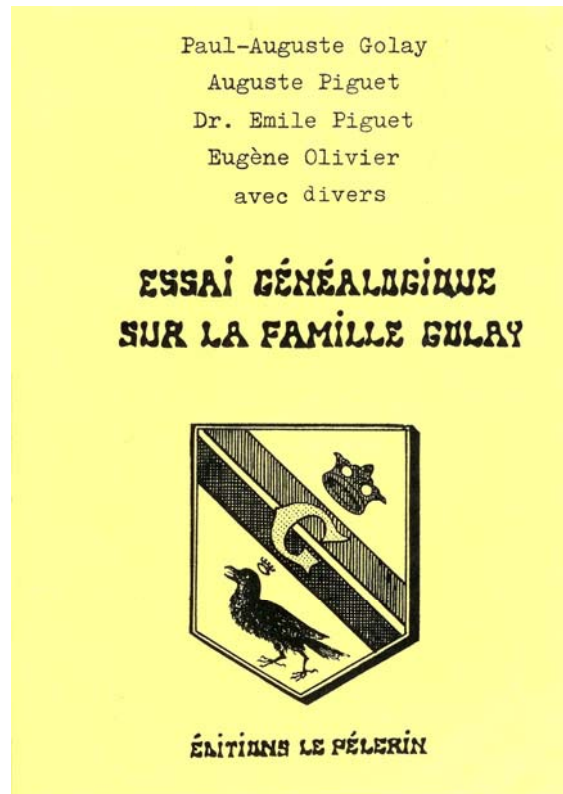
Collection « Jadis » no 93. Format A5. 1998. 68 pages. Toute la matière comprise dans les précédentes brochures, sauf Pierroton Maréchaux et Homme perdu. Reprint des textes tels qu'ils parurent dans la FAVJ.



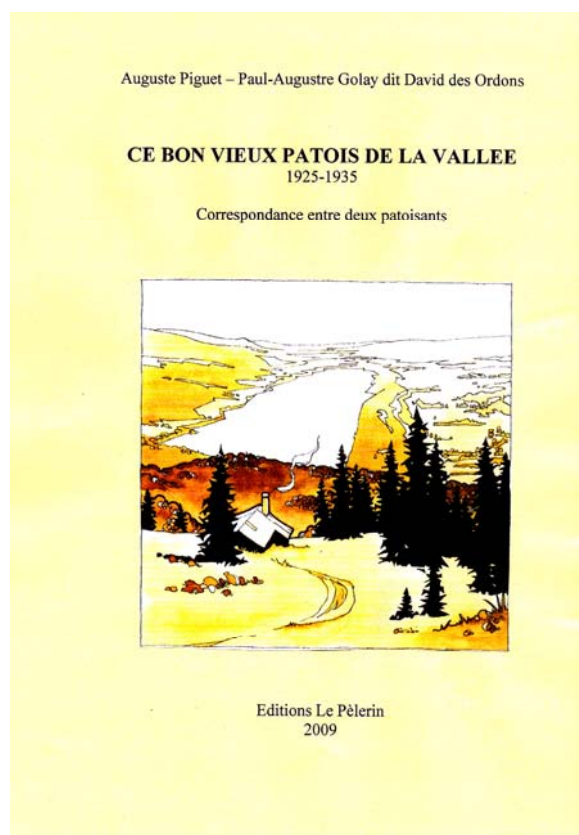
Collection « Jadis » no 94. Format A5. 1998. 28 pages. Une première bibliographie illustrée du Maître.



Collection « Familles et destins » no 6. Format A4. 1998. 72 pages. Toute la documentation et les écrits de Paul-Auguste Golay produit aux cours de ses diverses recherches. Cette matière originale figure aujourd'hui dans la collection Donald Aubert des ACV.



Collection « Familles et destins » no 9. Format A4. 1998. 44 pages. Quand Paul-Auguste se penche avec quelques autres sur sa famille Golay.



Collection « Etudes et documents » no 295. Format A4. 2009. 58 pages. Correspondance de deux amateurs d'histoire. Reprint des lettres originales.

P.-A. GOLAY

NOTES

sur

LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Avec planche.)

Extrait de la *Revue Historique Vaudoise*.



LAUSANNE

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE PUBLICITÉ

—
1923

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

Les lignes qu'on va lire n'ont pas la prétention d'être une Histoire des Piguet-Dessous.

Une telle histoire demanderait une documentation que ni le temps, ni les moyens ne me permettent de me procurer.

Si j'ai cru devoir noter ici quelques faits, venus à ma connaissance par l'étude de divers papiers — aimablement mis à ma disposition par leurs propriétaires —, je l'ai fait, surtout, à cause de l'intérêt que je porte à toutes les choses anciennes, et, particulièrement à ce qui concerne le passé de notre contrée.

Il m'a paru aussi utile de relever ces divers faits, en y joignant quelques souvenirs, conservés dans les familles dont nous aurons à nous occuper et qui, sans cela, risqueraient fort de tomber dans un oubli éternel.

L'image d'une génération disparue remplit tous les souvenirs de ma jeunesse.

C'est à la mémoire de ces figures aimées que je dédie ce modeste travail.

I

La colonisation du Chenit a commencé par le défrichement de quelques parties peu boisées des rives de l'Orbe, par les religieux de l'Abbaye de Joux, qui y firent pâturer leur bétail. Plus tard, les habitants du Lieu vinrent y récolter du fourrage, qu'ils remisaient dans de petits bâtiments appelés *mayons* ou *méons*.

Lorsque leur provision principale était épuisée, ils venaient chercher cette réserve, qui leur permettait de compléter l'hivernage de leur bétail.

Un peu plus tard encore, lorsqu'ils eurent agrandi leurs défrichements, la quantité de fourrage étant trop considérable pour la transporter au Lieu, ils construisirent des *granges*, composées d'un fenil et d'une étable, qu'ils venaient habiter avec leur bétail vers la fin de l'hiver.

Peu à peu, le terrain cultivable s'étant augmenté assez pour former un domaine, on transforma ces granges en maisons d'habitation.

Sur un vieux registre des Archives du Lieu, on voit qu'en 1489, des hommes de cette communauté possédaient déjà des prés sur les rives de l'Orbe.

Il y avait d'abord, sur la rive droite, le *Grand Mas du Chenit*, contenant environ quarante *seytorées* ou poses de prés *fenables*.

Puis venaient ceux de *Praz Saint-Pierroz* et *En la Rivaz de l'Orbaz*, aux environs du Pré-Rond.

Ensuite plusieurs prés *Vers le lac Quinzonnet* (Lac des Rousses), soit dans la région du Bas du Chenit et appartenant à l'Abbaye de Joux.

Sur la rive gauche, il y avait les prés des *Méons*, soit *Rocheret*, comprenant une partie des champs actuels de Vers le Lac et de la Golisse. Ensuite le *Grand Praz de Grat-taz-Loupz* (plus tard place d'armes), qui contenait environ quinze *seytorées*. Touchant celui-ci, le *Pra Wuillermyn*, qui prit plus tard le nom de Rivaboux. Puis, dans la région de Chez le Maître, plusieurs prés possédés par *Vaulchy Aubert*, père de Guillaume Aubert.

A cette même époque (1489), le défrichement des Pignet-Dessous comprenait quelques poses de prés, appartenant à *Pierre, fils de Jehan Pignet*, limitées du côté de bise par les

champs de Vaulchy Aubert et des autres côtés par la *Jour Noire*.

Au milieu de ces prés, il y avait une grange : c'était la *Grange du Pra des Poutes*¹ (Grangiam Putet), le seul bâtiment dont il soit fait mention à cette époque au Chenit, avec la maison de *Jean Clerc*, située dans la région des *Vieux-Chéseaux* et dont il n'est plus question cinquante ans plus tard.

Le territoire de *Chez Tribillet* fut abergé en 1492, par l'abbé Jean de Tornafol à Etienne Nicolaz, du Lieu. En 1525, ce défrichement, qui comprenait quatre seytorées de prés avec un pâturage, fut acquis, des fils du dit Nicolaz, par Vaulchy Aubert, et revendu en 1595, par Pierre Aubert, petit-fils de Vaulchy, au Gros Jean Goy qui y bâtit une maison.

Les Registres des Reconnaissances de 1525 et 1549 nous renseignent assez exactement sur les progrès de ces divers défrichements, mais jusqu'à cette dernière époque ils ne mentionnent aucun bâtiment nouveau, en dehors de la Grange du Praz des Poutes, située sur l'emplacement des Piguet-Dessous actuels.

En 1525, les propriétaires de ce territoire étaient Michel, fils de Pierre Piguet et son frère Pierre, dit Mouron, ainsi que Claude Piguet, fils de Jaques, pour la partie de bise.

En 1549, ces occupants étaient remplacés par Claude, Thivent et Vaulchy Piguet, « *fils de Michel qui fust fils de Pierre* ».

Ces trois frères habitaient au Lieu et nous ne savons pas à quelle époque exactement ils firent de leur grange une habitation fixe.

¹ *Poute*, nom patois du sorbier.

Nous savons seulement que, dans cette région, il y avait, en 1600, onze bâtiments, soit ¹ :

Sur le territoire actuel de Chez le Maître la maison de Pierre, fils de Guillaume Aubert ².

Plus au vent, celle de Pierre et Jehan Meylan dit *Perrod*. Ensuite les deux maisons de Jaques et Claude Goy.

Au *Pré-Rond*, la maison de Vaulchy Aubert, autre fils de Guillaume.

Au *Marais-Longet*, soit environ sur l'emplacement de la maison Adolphe Golay, s'élevaient les maisons de Jehan Gaulaz et de Claude, fils de Jaques Goy.

Les Piguët-Dessous proprement dits, s'appelaient alors le *Pras des Poutes* ³.

On y trouvait d'abord une grange, appartenant à Jehan Gaulaz, puis la maison de Guillaume et Abraham Piguët et celle de Isaac Piguët et ses frères, fils de Claude.

Sur le territoire de *Chez Tribillet*, appelé le *Marais de la Testas* ⁴, se trouvait la maison du Gros Jehan Goy.

Toutes ces maisons ont disparu, ou bien elles ont subi des transformations successives, de façon qu'il ne reste à peu près rien des bâtiments primitifs.

Entre le *Pras des Poutes* et l'Orbe, s'étendait une prairie depuis longtemps défrichée, qui portait et porte encore le nom de *Saut-Pernet*.

¹ C'était, à cette époque, l'endroit le plus peuplé de tout le territoire du Chenit.

² « Guillaume Aubert, fils de Vaulchy, qui fust fils de Pierre. » (Archives du Lieu. Tome III.)

³ Que Lucien Reymond, par une fausse interprétation de l'ancienne écriture, appelle *Pré Putra*.

⁴ La Côte, coupée par la *cluse* de la Combe du Moussillon, se termine en cet endroit par un mamelon qui, de loin, a la forme d'une tête.

On sait que l'on disait anciennement *Pernet* pour Pierre. Or, comme les moines de l'Abbaye avaient donné le nom de *Pré Saint-Pierre* aux rives de l'Orbe qu'ils utilisaient comme pâturage, il est possible que le nom de *Saut-Pernet* ait un rapport avec celui de St-Pierre, dont il n'est peut-être que la déformation.

Les prés où s'alimentent les fontaines des Piguet-Dessous formaient primitivement un marécage appelé le *Marais-du-Dégost*¹.

Les premiers habitants captèrent ces différentes sources et transformèrent ce marais en des prés productifs.

Au-dessus de ces prés, s'étendaient les pâturages ou « *accrués* » en partie défrichés dont l'un, appartenant à Claude Gaulaz en 1570, s'appelait les *Vieux-Lancioux*, ou *lançoirs*, par lesquels on dévalait les bois exploités. (Ce sont les Crêts de la Rochette chez l'Evaz.)

Plus au vent, le pâturage des Piguet descendait également jusqu'auprès des maisons. Les pâturages actuels de la Côte, n'étaient pas encore défrichés et faisaient partie de la *Joux-Noire*. C'était en somme la forêt vierge.

Nous avons vu que, sur le territoire des Piguet-Dessous, habitaient, en 1600, d'abord Guillaume et Abraham Piguet, qui étaient beaux-frères, puis Isaac, fils de Claude Piguet.

Nous manquons de renseignements sur les deux premiers, qui sont portés comme habitant le Praz des Poutes en 1600, mais ne figurent pas sur le *gîte*², de 1610, pour la construction de la première église du Sentier.

Ils paraissent avoir eu pour successeur Abraham Nicoulaz, qui, probablement, avait épousé une fille de Guillaume Piguet.

¹ ou *Dégout*, endroit par où l'eau s'écoule.

² Contribution.

Nous sommes mieux renseignés sur Isaac Piguet et son frère Jacob, dont nous avons pu suivre la descendance jusqu'à nos jours.

D'après le registre des censes de LL. EE. de Berne, nous voyons que Isaac Piguet et ses deux frères tenaient leur maison de leur père Claude Piguet.

Cependant, comme celui-ci est appelé *Claude Piguet du Lieu*, on ne peut affirmer qu'il ait habité à demeure le Praz des Poutes.

Il est possible qu'il y ait séjourné un certain temps, puis qu'il soit retourné au Lieu, après avoir remis sa possession à ses fils.

Le plus ancien document dont nous ayons connaissance sur ce sujet. date du 3 janvier 1607.

On y voit que les représentants de la Communauté du Lieu, au nombre de soixante-six « preud'hommes et conseillers, largissent, concèdent, outroyent, et donnent pleyne faculté et puysance, à honneste Isaac, fils de Claude Piguet du Lieu, résidant au Chenit, dellay confins du dict Lieu tant en son nom propre que de tous ses aultres frères, etc., etc..... de havoir, tenir, jouir et perpétuellement posséder une seytorée de prel, fenable, devant leur mayson du dict Chenit, delay, jouxte la possession de Guillaume Piguet ».

Avec le document suivant, nous assistons au premier partage de cette maison et des champs qui l'entourent.

Acte de 1613 ou 1615.

Les fils de feu Claude Piguet soit : Isaac, Jacob et David, déclarent se partager leurs biens comme suit :

« Est advenu à Isaac les trois rangs soit *coubles*¹ de leur vieille mayson, qui sont au milieu. Et demeurera

¹ Du patois *ouna cobllia* = un couple.

» le rang devers vent, que contient la cuisine, poisle et estage
» contigu, au dict Jacob Piguet. Et le chésal du four, qui est
» devant dicte mayson, ainsi qu'ung chemin pour aler à la
» fontaine. Et les rangs neufs, qui sont advenus au dict
» David, demeureront devers bise, en ce que chascung ait
» son aysance endroit de soy, en commung, sans soy empes-
» cher ny contrarier l'ung l'aultre. Promettant soy main-
» tenir l'ung l'aultre, et réciproquement deffendre, débriguer
» et garantir envers et contre tous. »

Suit le partage du domaine des frères Piguet, où figurent déjà les noms actuels des champs environnant le hameau des Piguet-Dessous, soit la *Curtillettaz*, le *Grand-Champ*, l'*Haut des Petits-Champs*, le *Champ Corbe des Saulges*, les *Islettes*, etc., et les champs de la *Combe du Musillon*.

Nous voyons donc par ce manuscrit que, vers 1615, le défrichement de cette localité était déjà passablement avancé et que les bâtiments étaient assez importants pour être divisés en trois maisons d'habitation.

On voit en outre que ces premiers habitants possédaient un four commun et une fontaine, située à l'ouest des maisons, plus près de sa source qu'elle n'est maintenant.

D'après ce même document, il est établi que la plus ancienne maison du *voisinage* serait celle appartenant à Ernest Piguet, descendant direct du premier occupant ; qu'elle était flanquée du côté du vent par une aile d'un *rang*, soit une partie de la maison Charles Piguet (autre descendant de Claude) ; et du côté de bise par une maison de trois rangs, neuve, qui serait la maison H^{ri}-S^t Meylan.

Cela est encore confirmé par une réclamation de David Piguet, tanneur, en 1748, se donnant comme propriétaire « des deux premières maisons bâties dans le dit lieu ».

Acte du 13 novembre 1647.

Les frères Pierre, Abraham, Jaques et David Pignet (fils de Jacob Pignet) se partagent les biens qu'ils ont en indivision.

D'après ce document il apparaît que Jacob Pignet est mort et que sa maison à *estage* est habitée par Jaques Pignet, l'un des copartageants « avec la Tannerie et appartenance d'icelle ».

Isaac Pignet est mort également et les dits quatre frères ont racheté la maison qu'il possédait. « Est advenu en partage et portion audict Pierre Pignet, assavoir : Le chésal pour y bastir une mayson neufve, de trois rangs, au costé de vent de celle au dict Jaques. A Abraham, la mayson et curtil de *Dernier la Coste*. »

C'est donc à ces quatre frères qu'il faut attribuer l'établissement de la Tannerie (Maison Nicole), dont il n'est pas question dans le partage de 1615, la construction de la maison dite *Chez Moïset* et de la première maison des Pignet-*Dessus*.

L'on remarquera que d'après cet acte, il n'y avait plus aux Pignet-*Dessous*, que la descendance de Jacob Pignet, et en outre, dans la maison la plus à bise, Abram et Jean Pignet, probablement fils de David, qui disparaissent peu après, sans laisser d'autre souvenir qu'un champ qui 50 ans plus tard portait encore le nom de *Champ de Jean Pignet*.

La descendance d'Isaac a également disparu.

Il faut savoir que, entre 1620 et 1645, la peste désola la Vallée à plusieurs reprises et quoiqu'il n'y soit fait aucune allusion dans les écrits que nous avons consultés, on peut attribuer à ce fléau cette dépopulation, car J.-D. Nicole nous dit qu'il n'y avait pas de maison qui ne fût atteinte et que, dans certaines d'entre elles, il ne resta personne.

A la suite de cette peste, nous dit l'historien de Vallorbe, Vallotton-Aubert, les loups devinrent si nombreux qu'on devait se relayer jour et nuit pour la garde des troupeaux, et qu'en une seule fois, on put voir à Romainmôtier vingt peaux de loups et douze petits vivants.

C'est vers cette époque que l'on donna aux habitations du Praz des Poutes le nom de *Vers chez les Piguet* ou les *Grands-Piguets*. Les champs cultivés s'arrêtèrent longtemps au bas des *Crêts*. Jusque vers 1750, la partie en pente des *Champs-Derrière* formait un pâturage appelé la *Pâturée* et qui *remuait* avec la Côte, située plus haut. Ces premiers occupants possédaient sur la rive droite de l'Orbè, au *Mas des Piguet* et à la *Grand'Gollie*, des prés défrichés plus anciennement et qu'ils avaient acquis de la Seigneurie du Brassus.

Ils possédaient aussi le territoire actuel des Piguet-Des-sus, où nous avons vu l'un deux, Abraham, s'établir en 1647 « et droict de pasturage tant que droict de souveraineté » s'étend du costé de Bourgonie », soit jusqu'à la frontière.

II.

En 1567, Claude Gaulaz, dit Besson, possédait quelques prés au Chenit, notamment au Marais-Longet. On nommait ainsi les prés tourbeux qui avoisinent la Halte de Chez le Maître et le Pré-Rond.

En 1585, son fils Jehan Gaulaz réunit ces prés à ceux de sa femme Loyse Piguet, fille de Claude, et bâtit en cet endroit une maison qui fut le commencement du Hameau des Golay, hameau qui comprenait les maisons *Chez l'Evaz* et celles dites *Vers chez le Grand-Eugène*.

Qu'on nous permette ici de dire ce que nous savons sur l'origine de cette famille.

Après une étude attentive de ce sujet, on est forcé de reconnaître que l'hypothèse émise naguère, qui la faisait venir du Comté de Neuchâtel en 1535, est contredite par les faits :

En 1489, Claude Lugrin, dit Besson, prête reconnaissance pour ses biens et ceux de son fils Pierre Gaulaz.

Le Registre des Reconnaissances de 1526 cite Claude, feu Pierre Gaulaz, qui est appelé aussi parfois Claude Lugrin.

En 1549 nous trouvons Claude, Jehan, Pierre et Loys, fils de feu Claude Gaulaz, dit Besson.

En 1570, nous voyons figurer sur le Mémoire constitutif de la Commune de l'Abbaye, Pierre Besson, autrement Lugrin et ce même Besson est appelé Pierre Gaula dans le *Terrier* de 1600. Or, ce Pierre Besson, autrement *Lugrin*, dit *Gaula*, est évidemment l'un des quatre frères nommés ci-dessus.

On voit donc qu'à l'origine les noms de *Lugrin*, *Gaulaz* et *Besson*, s'employaient indifféremment pour désigner la même personne.

C'était du reste la coutume dans toute la Suisse romande, comme l'explique excellemment M. Ernest Muret dans *l'Introduction au Livre d'or des familles vaudoises*.

En ce temps-là, le système onomastique actuel n'était pas encore bien entré dans les mœurs. On s'attachait surtout au nom de personne ou prénom qui est toujours écrit en majuscules et les noms de famille et surnoms n'intervenaient que comme accessoires.

Il n'était pas défendu d'en changer la forme, comme de nos jours, c'est pourquoi l'on ne compte pas les *Guignard*, soit *Goy*, les *Aubert*, alias *Reymond*, dict *Tribillet*, etc., etc.

Obéissant aux mêmes lois, le nom de Gaulaz ou Gaula n'était appliqué que comme surnom à une famille Lugrin,

qui possédait en outre le second surnom de *Besson*, qui signifie *jumcau*.

Peu à peu, le surnom de *Gaula*¹ fut employé comme nom de famille, ainsi que cela arrivait fréquemment à cette époque, et l'on peut avec certitude se ranger à l'opinion déjà émise par Lucien Reymond, que les familles Golaz et Golay sont issues de celle des Lugrin, qui, elle-même, figure sur les plus anciens documents de la Communauté du Lieu.

C'est vers 1630 que l'on commença, au Chenit, à prononcer Gaulay. Il fut même un temps, aux environs de 1750, où l'on prononçait *Gaulain*.

Donc, Jehan Gaulaz, fils de Claude dit Besson, s'établit au Marais-Longet en 1585. Son fils Pierre Gaulaz ou Gaulay lui succéda vers 1620.

Trois autres de ses fils, soit Abraham, David et Anthoine, s'établirent au Bas du Chenit. Ils avaient repris un territoire acquis par leur père et leur oncle Pierre Lecoultre, associés à Stephan Doxat, banneret d'Yverdon.

Ce territoire comprenait les montagnes actuelles de la *Commune de Bise*, de *Meséry*, de la *Combette*, le *Pré-Derrière* et le *Chalet Déroché*. (Cette dernière propriété, qui a été réunie à la 10^{me} série du Risoux, s'appelait alors le *Pré-Derrière*. Le *Pré-Derrière* actuel faisait partie de la montagne de *Mésery*.)

Abraham Golay et ses frères possédaient encore la partie de bise des *Cent-Poses*, sous le nom de *Chalet du Risoud*.

Ils furent maintes fois en butte aux incursions des Bourguignons, qui leur brûlèrent un chalet et leur enlevèrent vingt génisses, qu'ils conduisirent à Chaux-Neuve.

¹ Du verbe patois *Gaulâ* qui signifie *mouiller* : *Gaula* = Mouille ; c'est le nom des prés qui bordent le ruisseau de la *Vulpillère* au Lieu.

Le Gouvernement de Berne dut intervenir pour remettre les choses en ordre (1634) ¹.

Les descendants de ces trois frères se partagèrent ce grand domaine, et suivant la version de H. Golay, dès 1700, leurs familles ont disparu de la contrée.

Nous avons vu que Pierre Golay avait repris le bien de son père au Marais-Longet, soit le *Hameau des Golay*. Son fils Abram Golay, juge, bâtit une maison derrière la Côte, qui prit le nom de *Crêt chez le Juge*, et, plus tard, celui de *Chez le Chirurgien*.

Jean-Baptiste Golay, second fils de Pierre, resta devant la Côte. Il eut pour fils David, Daniel et Jean-Baptiste II.

Daniel vint habiter aux Piguët-Dessous, où il reprit la moitié du bien de ces Nicoulaz que nous avons vu succéder entre 1600 et 1610 à Guillaume et Abraham Piguët.

Sur un plan de 1711, pas très soigné, du reste ², cette maison est placée à bise et *au-dessous* de celles des Piguët. Cependant, il n'y a aucun doute que c'était la maison actuelle du syndic Eugène Golay, avec une partie de celle de Henri-Gustave Aubert.

Abraham Golay, juge, son neveu Daniel, Abraham Nicoulaz, Jaques Rochat et Pierre Meylan achetèrent, en 1687, la *Montagne du Brassus*, appartenant à nobles Varro et Chabrey, seigneurs du Brassus.

Elle comprenait les pâturages actuels de la *Meylande* et de la *Lande dessus et dessous, la Pièce du Moulin, la Mi-*

¹ L'une des raisons des habitants du Chenit, dans leur supplique à LL. EE. pour être autorisés à bâtir leur première église est, qu'étant obligés d'aller assister au culte public à deux lieues et plus de leurs habitations, celles-ci « étant cependant tout-proche des » Bourguignons, dont il pourroit arriver grand désavantage et détri-
» ment tant par volerie que pillerie et autrement, même, avec les pro-
» pres armes des dits du Chenit, leur venir, à tous couper la gorge
» au Temple du Lieu ». (*Recueil de Pierre Lecoultre, 1610.*)

² Par Th. Valloton, arpenteur de LL. EE.

nistre et les *Mollards*. Cette dernière propriété en fut détachée en 1695.

L'acte, propriété de H.-G. Aubert, porte que « les acqui-
» siteurs ne pourront empescher nobles Varro de tirer mines
» de fer de dicte montagne ». Cela prouve que, encore à
cette époque, les forges du Brassus employaient du minerai
de la contrée.

Qui était Abel Gaulaz, qui vint habiter au Bas du Chenit
vers 1630 ?

Hector Golay le donne pour un fils d'un nommé Jean,
frère de Claude Gaula et qui, comme ce dernier portait le
surnom de *Besson*. Il se serait fixé au Sentier vers 1590.

Cependant, ce Jean Gaula ne figure pas sur le Registre
des Censes de 1600, registre où sont portés tous les pro-
priétaires, ou *abergataires* de La Vallée.

On n'y voit pas figurer non plus ses héritiers au cas où
il fût mort.

Il ne faisait pas partie des trente-deux associés pour la
construction du moulin en 1595.

Il n'est pas nommé comme ayant contribué à l'érection du
premier temple du Sentier.

Il y avait à cette époque deux habitants du Chenit portant
ce nom : Jehan Gaula, *l'Ainé*, fils de Claude, dit *Besson*,
habitant le Marais-Longet et Jehan Gaula, fils de Michel,
habitant *Es Méon*, soit *Rocheret* et appelé *le Jeune*.

On a remarqué que Jehan Gaula l'ainé portait comme
son père le surnom de *Besson*. Or, si Abel Gaulaz est né
en 1570, comme l'indique H. Golay, il ne pouvait être le
fils de Jean le Besson, du Chenit, qui n'avait guère alors que
dix ou quinze ans. Il était plutôt le fils de Jehan, frère de
Claude Gaulaz, nommé en 1549, mais qui n'a jamais habité
au Chenit.

Quoiqu'il en soit, Abel Gaulaz, venant du Crêt chez la Veuve (Vuarraz) vint se fixer au Bas du Chenit vers 1630, où il mourut en 1668, à l'âge de 98 ans.

Son fils David mourut presque aussi vieux que son père, en 1716, âgé de 97 ans.

David Golay eut pour fils :

1. Daniel, l'Assesseur, chef de la famille dite *Chez Danion Gaulain*.

2. Abel, deuxième du nom, père de Daniel et grand-père de Pierre-Moïse, chef de la famille *Chez Pierre-Moïset*.

3. Abraham, dit *l'Héritier*, chef de la famille de ce nom.

4. David, père de Benjamin Golay, chef de la famille dite *Chez Benjamin*.

Abraham Golay, dit *l'Héritier* vint aux Piguët-Dessous en 1734. Il avait épousé Suzanne, fille de Daniel Golay, fils de Jean-Baptiste.

Daniel Golay, n'ayant pas laissé de postérité mâle, il s'en suivit un procès, entre la dite Suzanne et ses deux sœurs. A la suite de ce procès, Abraham Golay devint propriétaire du domaine, de la montagne et de la maison de son beau-père, moyennant indemnité à ses belles-sœurs.

C'est à cause de cette circonstance qu'on lui donna le surnom d'*Héritier*.

Il eut trois fils : Abram, Daniel et Benjamin.

Daniel, dit *le Méchant*, alla s'établir à Genève.

Abram et Benjamin agrandirent et modifièrent la maison paternelle (1745).

Ils possédaient, encore, en 1750, une maison avec un domaine et un pâturage au Bas du Chenit, provenant de leur grand-père David Golay.

Ce pâturage devait être d'une certaine importance, car il se louait, en 1765, pour la somme de 400 florins. (C'était probablement le Grand-Mollard.)

Abram, qui était assesseur consistorial, reprit, un peu plus tard, la part de son frère Benjamin.

Celui-ci acheta une maison *Vers chez le Maître* et il mourut sans postérité en 1795.

Secrétaire communal, recteur de la Bourse des Pauvres, gouverneur de l'Honorable confrérie de la St Jaques, intelligent et instruit, Benjamin Golay a tenu, pendant près de cinquante ans, une grande place dans l'administration de notre commune.

Il fut au nombre des premiers horlogers de La Vallée, ayant fait un apprentissage à Vandœuvres près Genève, en 1750.

Dans ses *Traditions et documents*, H. Golay nous parle d'un autre « oncle Benjamin » contemporain du secrétaire, vieux garçon ou veuf sans enfants qui habitait une chambre de la maison des Piguet-Dessous.

Il faisait, dit-il, les ornements et inscriptions que l'on voit encore sur les poutres de certaines maisons.

Nous n'avons pas retrouvé de traces de cet autre Benjamin dans les notes journalières de la famille chez l'Héritier.

Il s'agit certainement d'un dédoublement du souvenir du secrétaire Golay, qui, veuf pour la seconde fois et perclus de rhumatismes, vint finir ses jours aux Piguet-Dessous.

Ses qualités d'ornementiste n'étonnent nullement celui qui a eu sous les yeux ses pages calligraphiques et les enjolivures de ses registres et son arrière petit-neveu lui-même avait largement hérité de ces dons.

Cette confusion s'explique par le fait que H. Golay n'a eu en mains qu'une partie des papiers de sa famille. C'est pour cette même raison qu'il ignore de quelle façon celle-ci est devenue propriétaire de la Pièce chez l'Héritier.

Il nous apprend, par contre, que le second mariage de B. Golay donna lieu à un charivari de la part de ses ennemis

politiques et que ce souvenir remplit d'amertume les dernières années du brave secrétaire.

Abram-Elisée ^{Golay} ~~Piguet~~ succéda à son père, l'Assesseur, aux Piguet-Dessous. Il fut appelé de bonne heure à remplir des fonctions publiques : Juge, conseiller et plus tard garde-chef, il s'efforça de contribuer au relèvement de notre commune, ruinée par des procès et une administration inintelligente.

Il était charpentier de son métier. Il s'occupa aussi du commerce de bois et exploita lui-même sa montagne du Brassus.

Son fils Abram-Daniel fut également municipal, de même que son petit-fils Ami-Elisée, père du syndic Eugène Golay.

Ainsi, dans cette famille, s'est maintenu, comme une tradition, le dévouement à la chose publique.

Voici comme on peut établir sa généalogie :

- 1° Claude Lugrin, dit Besson, propriétaire au Lieu en 1489.
- 2° Pierre Gaulaz, soit Lugrin, mort avant 1525.
- 3° Claude Gaulaz, dit Besson, mort avant 1549.
- 4° Jehan Lugrin, dit Gaula, propriétaire au Lieu en 1550.
- 5° Abel Gaulaz, mort au Bas du Chenit en 1668.
- 6° David Gaulay, mort au Bas du Chenit en 1716.
- 7° Abraham Golay, l'Héritier, né en 1668, mort en 1736.
- 8° Abram Golay, l'Assesseur, né en 1711, mort en 1797.
- 9° Abram-Elisée Golay, garde-chef, né en 1739, mort en 1809.
- 10° Henry Golay, né en 1770, mort en 1813.
- 11° Ami-Elisée Golay, père de Eugène Golay, syndic et de H. Golay, greffier.

Nous avons laissé Jean-Baptiste Golay II et son frère David au Hameau des Golay.

On les appelait *Chez l'Evaz*, probablement du nom de leur mère.

David demeura dans la maison paternelle et Jean-Baptiste bâtit, en 1710, la maison dite *Chez le Conseiller*, aux Piguet-Dessous. Il fut le père de Moïse Golay dit Moïset, chef de la famille de ce nom.

Généalogie de la famille *Chez Moïset* :

Les papiers de cette famille étant en grande partie détruits, nous ne pouvons fournir que quelques dates.

- 1° Claude Lugrin, dit Besson, propriétaire au Lieu en 1489.
- 2° Pierre Gaulaz, soit Lugrin, mort avant 1525.
- 3° Claude Gaula, dit Besson, mort avant 1549.
- 4° Claude Lugrin, dit Gaula, gouverneur du Lieu en 1550.
- 5° Jehan Gaulaz, dit Besson, établi au Chenit en 1585
- 6° Pierre Gaulay, vivant en 1630
- 7° Jean-Baptiste Golay I, mort avant 1680
- 8° Jean-Baptiste Golay II (Piguet-Dessous).
- 9° Moïse Golay, dit Moïset (Maison Benoit).
- 10° Joseph Golay
- 11° Timothée Golay
- 12° Georges et Ami Golay.
- 13° Jules-Ami et Henri Golay (Brassus).

} Chez l'Evaz.

} Piguet-Dessous.

III

En 1710, il y avait déjà, *Vers chez les Piguet*, cinq maisons contiguës.

Elles étaient habitées, en commençant du côté du vent, par :

- 1° Jean-Baptiste Golay.
- 2° Les Hoirs du Grand David Piguet.
- 3° Les Hoirs de Jaques Piguet.
- 4° Jacob Piguet, dit *le Jeune*.
- 5° Le Grand Jacob Piguet, dit *l'Ainé*.

En face, il y avait la tannerie et le four commun. Un peu plus à bise était la maison de Daniel Golay, et celle de Abraham Nicoulaz.

Leurs voisins les plus rapprochés étaient les Aubert du Pré-Rond et le Hameau des Golay du côté de bise, et du côté du vent, les deux familles de Jean et Louis Reymond, appelés aussi *Tribillet* et celle de Benjamin Golay, qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétaire.

Nous avons vu que l'une des maisons du *Hameau des Golay*, citées en 1600, appartenait à Jehan Meylan dit *Perrod*, fils de Anthoine Meylan, des Viffourches, qui construisit, Derrière la Côte le *Chalet chez Perroud* (Maison Louis Aubert).

Il établit aussi la charrière qui y aboutit à travers la Côte et qui porte encore le nom de *Chemin chez Perroud*.

Par l'étude d'anciens documents, nous avons acquis la certitude que Guillaume Aubert et son fils Pierre habitaient également *Devant la Côte* et qu'ils étaient voisins de Jehan Meylan.

Comme lui, ils avaient Derrière la Côte quelques prés et un pâturage, mais tout leur domaine était situé devant la Côte : au *Décommanglioz*, aux *Mottes*, en *l'Islaz*, etc., tous

noms qui ont passé au cadastre et que l'on emploie encore aujourd'hui.

Ils possédaient aussi des champs au Campe jusqu'à la lisière des bois.

Revenons cependant à ce qui concerne plus particulièrement les Piguet-Dessous.

A l'époque qui nous occupait avant cette digression (1700, environ), les maisons étaient recouvertes de *gros ancelle* fixé avec des clavins forgés. Les fenêtres étaient petites et garnies de barreaux de fer. La cuisine était pavée de pierres, comme dans un chalet. Elle était surmontée d'une cheminée presque aussi vaste que la cuisine elle-même. Dans plusieurs de ces bâtiments le plancher de la chambre était remplacé par de la glaise battue. On appelait cette chambre le *poile*, bien qu'elle ne contint aucun engin de chauffage.

On commençait seulement, à cette époque à se servir des *plaques* ou contre-feu en fonte qui étaient placées entre la cuisine et la chambre et contre lesquelles on faisait du feu, du côté de la cuisine.

Le trou fait dans la muraille pour placer la plaque laissait, de l'autre côté, une anfractuosité carrée dans laquelle on se réunissait pour se chauffer.

On appelait cela la *cavette*.

Le chemin qui longe les maisons était beaucoup plus étroit que maintenant (juste l'écartement de deux ornières), et laissait assez de place pour les *courtines*, qui s'alignaient entre ce chemin et les jardins (courtils).

Il n'était pas empierré, car, en 1731, David Piguet, tanneur, et son frère Abram, établissent une *golette* à travers ce chemin pour conduire sur leur fonds le *dégout* de leur toit. A quoi s'opposent les fils du *Grand David*, leurs voisins, qui la bouchent ou l'enlèvent.

La charrière qui aboutit *entre les jardins* était plus importante.

Elle servait à conduire le bétail deux fois par jour sur la Pâturée et à le ramener pour le traire.

C'était le seul chemin pour se rendre à la Combe du Mousillon et pour descendre le bois des forêts.

Le raccordement du *Bas de la Combe* fut fait en 1774 par un allemand du nom de Jost.

Bien que la seule langue en usage à cette époque (1700) fût le patois, quelques-uns des habitants écrivaient déjà en français, quoique sans aucune orthographe et avec un grand nombre d'expressions patoises.

Les premiers habitants s'occupaient de l'élevage du bétail. Comme ils employaient le lait pour faire du fromage, dont ils tiraient profit, leur nourriture se composait presque exclusivement de *laitia* ou petit lait et de pain d'orge ou d'avoine.

Ne connaissant pas encore la pomme de terre¹ ils cuisaient des raves dans les braises de leur foyer. De là l'expression : *Ne pas laisser la rave au feu*, qui se dit encore de quelqu'un qui est pressé de prendre possession de son bien.

Ils faisaient du charbon, qu'ils vendaient aux forges du Brassus et de Vallorbe. On voit encore sur la Côte les places où ils faisaient leurs fourneaux.

Ce n'est que plus tard, lorsque le bois fut devenu plus rare, que leurs descendants trouvèrent d'autres métiers, en particulier la boissellerie.

¹ Le premier champ de pommes de terre dont il soit fait mention aux Piguët-Dessous est celui de Jaques Reymond, régent, en 1791.

Par contre, dès les commencements, chaque maison possédait un *courtil*, contrairement à la tradition rapportée par J.-D. Nicole qui dit que les premiers habitants « ne savoient pas ce que c'étoit que jardinage ».

Ils récoltaient de la poix, qui était recherchée à cette époque, et, pour cela, ils faisaient des *cerniaz*. Voici comment ils procédaient :

Lorsqu'on avait décidé de défricher un certain territoire, on enlevait un cercle d'écorce autour du tronc des sapins, sur une largeur d'environ un pied : C'était ce qu'on appelait *cernir* le bois.

La poix s'écoulait par cette blessure et, l'année suivante, on la recueillait pour la vendre brute, ou distillée dans des *fours à poix*.

Cependant, lorsque la Vallée eut été entièrement défrichée, certains habitants — des vachers pour la plupart et aussi des Bourguignons qui s'entendaient avec eux — continuèrent cette industrie, ce qui portait un grand préjudice aux forêts, par le grand nombre de plantes qui séchaient ensuite de cette opération.

C'est pourquoi le Gouvernement de Berne dut, à plusieurs reprises, prendre de sérieuses mesures pour faire cesser ces abus.

Il y avait à peu près réussi, lorsque s'implanta dans la contrée l'industrie *lapidaire*, qui employait un ciment composé de poix et de tuile pulvérisée.

Les *cernissements* clandestins recommencèrent alors.

On a gardé le souvenir de certaine grand'mère qui faisait sa récolte de poix au moment de celle des baies sauvages et qui, ayant rempli son bidon de résine la recouvrait de quelques poignées de fraises ou de myrtilles.

La principale ressource de nos ancêtres étant celle de la culture de leurs champs ils souffraient souvent de la disette, ensuite de mauvaises récoltes.

Ainsi, en 1695, la neige tomba les 4, 5 et 6 septembre et fut suivie d'une série de mauvais temps extraordinaire. Les habitants de La Vallée ne purent récolter qu'une partie de

leurs graines, qui avaient germé et qu'ils étaient obligés de sécher au four.

Leurs Excellences de Berne ayant fait une enquête, il fut reconnu que la récolte atteignait à peine le tiers d'une année ordinaire, et qu'elle était de si mauvaise qualité qu'il n'était presque pas possible d'en faire du pain.

En conséquence, elles autorisèrent les habitants à aller acheter de la graine au château de Romainmôtier.

Mais une partie d'entre eux n'étant pas en mesure de la payer, la Commune du Chenit dut répondre pour eux.

Et le Seigneur Baillif n'ayant pas été payé dans les délais prescrits, demanda et obtint un *capiatis*¹ contre les deux gouverneurs de la dite commune, qui durent aller, à tour de rôle, subir la prison à Romainmôtier, jusqu'à entier paiement.

Cette année 1695 fut suivie de plusieurs autres, presque aussi mauvaises, de façon que la disette dégénéra en une véritable famine.

J.-D. Nicole nous raconte qu'on voyait les enfants pleurer de faim et manger certaines herbes avec les vaches qu'ils gardaient.

Un grand nombre d'habitants étaient réduits à un état de maigreur qui faisait pitié. Les moins fortunés vendaient tout pour se procurer quelque nourriture, après quoi ils s'adonnaient à la mendicité.

La peste fit aussi plusieurs apparitions à La Vallée, mais le plus grand fléau de ces temps était la variole ou petite vérole qui sévissait si fréquemment que la plupart de nos ancêtres étaient plus ou moins *marqués* par cette maladie et qu'il n'y avait presque pas de famille où elle n'enlevât plusieurs enfants.

¹ Prise de corps. On dit encore parfois : *Envoyer à capiatis*, c'est-à-dire : Envoyer promener.

Le bétail était souvent en butte aux attaques du loup. Aussi, avait-on coutume de dire en ce temps que, pour avoir une vache, il fallait élever deux veaux : le loup et l'*Écouairtse-zé*¹ se chargeaient de faire disparaître l'un des deux.

Pour mettre en fuite le loup, les bergers employaient une espèce de crécelle appelée *remette*, qu'ils agitaient par intervalles et qui produisait un bruit affreux.

Nous nous souvenons d'avoir vu l'un de ces instruments, remisé dans un grenier des Piguet-Dessous.

Nos ancêtres croyaient, à propos des loups, les choses les plus étranges. On disait entre autres que, lorsque la faim les poussait, ils venaient manger une espèce de terre glaise au bord de la rivière : *È saou la chance tié medgèvon l'erdzele, san tié s'érei saou dévoûrà!*² disait le conseiller Jacques-David Piguet, à propos d'une rencontre avec deux de ces animaux.

Dans un compte de commune fourni, en 1735, par David Piguet, gouverneur, on voit qu'il fut payé à David, fils de Moïse Golay (*Moïset*) la somme de sept florins six sols pour la paye de trois loups qu'il avait tués.

Pourtant, le plus souvent les méfaits de ces dangereux voisins restaient impunis. On avait si souvent maille à partir avec eux que leur nom revenait à chaque instant dans la conversation de nos ancêtres, et qu'il s'était formé, à leur propos, tout un vocabulaire, tombé depuis en désuétude.

— « Va-t-en pendant que le loup soupe ! », disait-on à un enfant qui s'attardait chez des voisins.

¹ L'écorche-veau, nom donné par les montagnards au *joran*.

² J'ai eu la chance qu'ils mangeaient l'argile, sans quoi j'aurais été dévoré !

On entendait parfois, pendant la nuit, le loup bailler devant la porte de l'étable. Nos ancêtres prétendaient que l'on comprenait distinctement : *Tié lâtson tai !*¹

Souvent on entendait dire : « Nous avons un veau qui a été *navré*² cette nuit. » Ou bien : « Nos vaches ont été *dessodées*. »

Essayons d'évoquer une de ces scènes des temps passés :

... Le soir, après avoir terminé leur rustique travail, les bergers ont donné un dernier coup d'œil au troupeau. Puis ils ont fermé la porte du chalet et se sont couchés pour la nuit.

Avec l'obscurité, une grande paix couvre bientôt la montagne. Les sapins chantent doucement au souffle de la brise. Sous la douce clarté des étoiles, quelques vaches paissent encore. La plupart sont couchées çà et là et, gravement, ruminent.

Soudain, une clameur retentit. Un beuglement sinistre, qui ne ressemble à aucun autre cri ! C'est une vache qui a éventé le loup et qui jette son cri d'alarme. Aussitôt de tous côtés les vaches accourent en poussant le même beuglement : Elles sont *dessodées* : C'est un concert qui donne le frisson.

Elles se réunissent en cercle, les jeunes en arrière, ou collés aux flancs de leurs mères qui, têtes basses, les cornes en avant, attendent bravement l'ennemi.

Souvent celui-ci, intimidé par cette mise en scène, se retire prudemment, et va chercher ailleurs une meilleure fortune.

Souvent aussi il a réussi de surprendre quelque veau isolé qu'il a saisi entre les jambes de derrière et qu'il se met incontinent à dévorer. On a vu arriver au chalet de ces malheu-

¹ Qu'ils lâchent tard !

² Dévoré.

reuses bêtes, vidées en partie de leurs entrailles et qui marchaient encore.

Le matin, à l'heure de la traite, le troupeau rentrait, l'œil fiévreux, la mamelle tarie. Parfois les plus courageuses montraient leurs cornes souillées de sang, auxquelles adhéraient encore des touffes de poil fauve : Elles avaient lutté avec le loup !

Le fait se produisit encore en 1871, sur le pâturage dit *Chez Henri à la Veuve*.

Le loup montrait parfois une audace et une voracité inouïes.

A peu près à la même époque, les bergers de la Thomassette, occupés à traire en pleine après-midi, furent alarmés par des bramelements de détresse, et mirent en fuite un loup qui avait attaqué un veau à vingt mètres du chalet. Cela n'avait duré que quelques instants et pourtant le pauvre animal était éventré et, disait un témoin, il lui manquait plus de dix livres de chair.

Chaque hameau avait ses traditions, racontant les hauts faits du terrible bandit.

Citons cette anecdote, qui se place aux environs de 1740 :

C'était le jour de la *montée* Chez le Grand David. La fête battait son plein lorsque le berger, un bourguignon, vint y mettre fin en s'écriant dans son patois :

« Tsantê, vo z'ai bia tsantê,
Lou leu à tiuai lou botset ! »¹

Les histoires de gens suivis par des loups abondent. On ne cite cependant pas d'exemple qu'ils aient attaqué des humains.

¹ « Chantez, vous avez beau chanter. Le loup a tué le bouc ! »

Cela peut être arrivé dans les premiers temps de la colonisation, alors que ces animaux étaient très nombreux, mais on n'en a pas gardé le souvenir.

Il est cependant certain que, si nos ancêtres garnissaient leurs fenêtres avec des barreaux de fer, ce n'était pas à l'intention des seuls malandrins, qu'un canon de mousquet mettait souvent en fuite, ou qui, s'ils étaient en nombre, d'un coup de bélier dans la porte de l'étable, avaient tôt fait d'en briser les verrous de bois.

Ces barreaux les garantissaient surtout des loups, qui, chaque hiver, parcouraient la campagne et qui n'auraient pas manqué d'enfoncer ces fenêtres à fleur le sol pour se jeter sur les habitants.

Le danger de ces attaques ayant disparu plus tard, l'habitude de *barrer* les fenêtres se maintint cependant encore longtemps. Ce fut à la suite de l'incendie du Crêt-Meylan en 1764, que cet usage commença à se perdre, un vieillard étant resté dans les flammes à cause de ces barreaux.

IV

En 1720, les Pignet des Pignet-Dessous sont divisés en deux familles principales :

1^o La famille *Chez le Grand David* qui exerçait la profession de boisselier.

2^o La famille *Chez Jacob* qui exerçait celle de tanneur.

Une haute taille paraît avoir été la caractéristique de ces premières générations car, sur le plan Vallotton, de 1711, leurs habitations sont appelées *Vers chez les Grands Pignets*.

Le Grand David était le fils de Abraham Pignet, nommé dans l'acte de 1647.

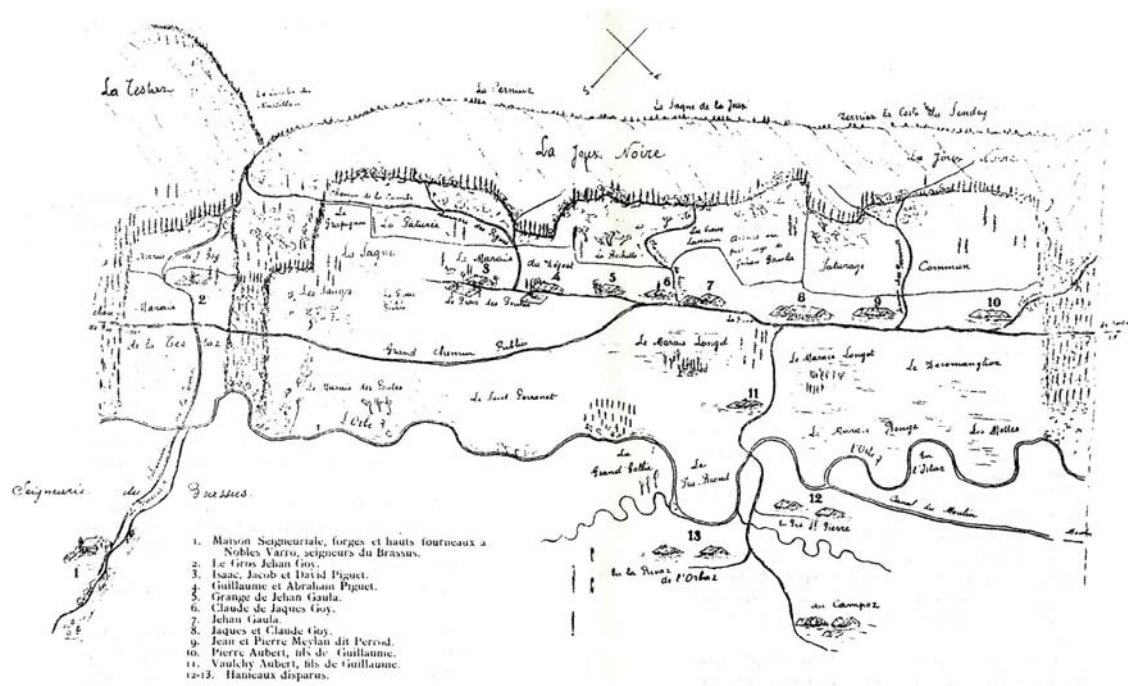
De lui sont issues les familles *Chez le Conseiller*, *Chez le Grand Louis*, *Chez François-Elie*, *Chez Jean-Etienne*, dit *Jeannot Pignet*, *Chez les frères Pignet* de *Chez Villard*, etc.

A défaut de preuves certaines, les papiers de la famille des tanneurs étant presque tous détruits, nous pensons que Jacob Pignet le Jeune était le fils de Jaques Pignet, auquel échut la tannerie en 1647.

Son fils David Pignet exerça aussi la profession de tanneur.

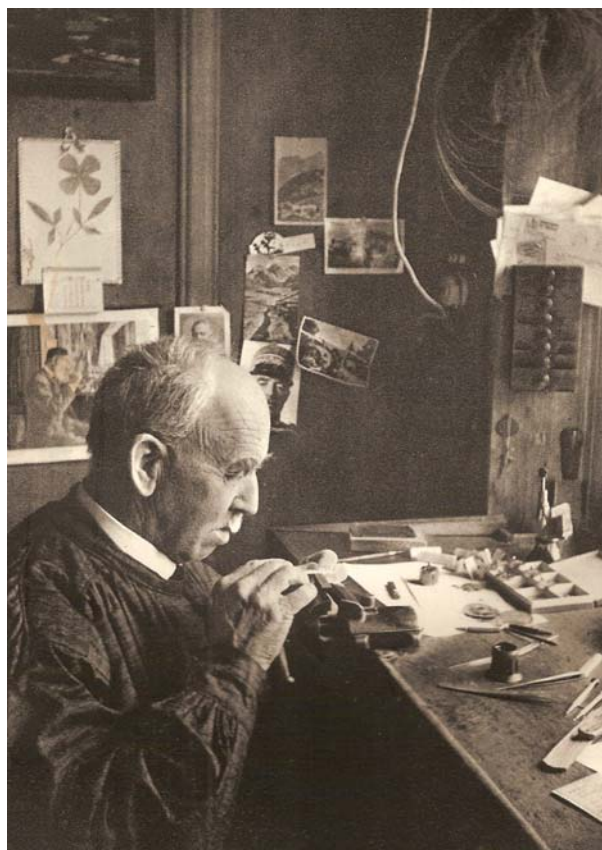
Par acte du 12 mai 1763, David Pignet acheta une pièce de terre, près du pont du Crêt-Meylan. « sur laquelle le dit » Pignet se propose d'établir un *battoir à écorce* et une « *scie*, à forme de l'Abergement qu'il a de LL. EE. nos » Souverains Seigneurs ».

Ce battoir à écorce devait lui fournir le *tan* nécessaire à son établissement des Pignet-Dessous.



LE BRASSUS, TRIBILLET, LES PIGUET-DESSOUS ET CHEZ-LE-MAITRE EN 1600.

Reconstitué d'après d'anciens documents, par P.-A. GOLAT. — 1928.



Un digne confrère de David des Orçons, la feuille de papier posée à droite pour y noter ses idées au fur et à mesure qu'elles viennent, qu'elles soient en rapport avec son travail d'horloger, ou plutôt destinées à enrichir sa documentation historique !

Ce fut son fils Abraham qui, quoique horloger de son métier, prit la direction de cette usine et qui en devint propriétaire à la mort de son père.

Comme on nommait communément celui-ci *David chez Jacob*, son établissement prit le nom de *Chez Jacob*, quoique aucun des habitants de cette localité n'ait porté ce nom.

Abraham Piguet construisit la maison d'habitation en 1770. En 1787, il remit sa scierie à son fils Louis Piguet. Celui-ci y établit en outre une tannerie, qu'il exploita sa vie durant. Cette profession déclina et prit fin dans les dernières années du fils de Louis Piguet, que nous avons connu sous le nom de *Henri chez Jacob*.

David chez Jacob, qui était resté aux Piguet-Dessous, eut pour successeurs ses deux fils David Piguet, justicier et Philippe Piguet.

Cependant, le justicier abandonna peu après cette industrie qui fut reprise par son frère Philippe. Celui-ci mourut au Sentier en 1830, après avoir vendu sa propriété à Georges Golay, entrepreneur des postes.

Philippe Piguet avait deux fils qui étaient horlogers : François-Frédéric, établi à Genève en 1813.

Henry qui partit pour Marseille en 1821.

Ainsi finit l'industrie des tanneurs aux Piguet-Dessous. Elle avait duré environ deux-cents ans, puisqu'elle fut commencée par Jacob Piguet 1^{er} entre 1615 et 1630, et elle vit se succéder pendant ce temps cinq générations de tanneurs.

David Piguet, justicier, eut pour fils David-Joseph Piguet, qui fut le père de Eugène, Jules, Ami-François et Charles-Hri Piguet.

La maison la plus à bise (H^{ri}-S^l Meylan) fut vendue en 1750, par David Piguet et ses fils à honorable Abel Piguet dit de la Vuarras. Une branche de cette famille l'a

habitée jusque vers 1860, en la personne de *Moïse de la Guerre* le bien nommé.

C'est au sujet de personnages habitant cette maison (et aujourd'hui oubliés, ainsi que le poète) que fut composé ce couplet :

Derrin tché lou gros cousin
Lou coutiu li tsanté
L'y a trai felhiés à marià
Nion ne lé demandé
Lé fau mettré su lou prà
Por épouaïrié *Tierpentrà*¹
La Sirène, la Botsesda
Et la granta Verda.²

Un autre couplet, qui se chantait sur le même air et qui, peut-être, faisait partie de la même chanson était le suivant :

Noûtra tsatta à tsattounâ
Derrin noûtra pouaïrta.
L'en a fê dé bliiau, dé naf
Dé toté lé suairté
C'est on tsa qu'on an-mé bin
È raté su lou solin
Né lou fau pas mauménâ
Po çai qu'on lou veû dierdâ.³

On voit, par l'acte de vente de cette maison en 1750, que le *four commun* des Piguet existait encore et que l'*Acquisiteur* y a droit ainsi qu'à la fontaine de la tannerie, à condition de s'aider à les entretenir.

¹ Personnage appartenant à la famille dite *Chez le Crôt* ou le corbeau.

² Traduction :

Derrière Chez le Gros cousin
Le coucou y chante
Il y a trois filles à marier
Nul ne les demande
Il faut les mettre sur le pré
Pour effrayer les corbeaux :
La Sirène, la Boucharde
Et la Grande Verte.

³ Traduction :

Notre chatte a fait ses petits
Derrière notre porte.
Elle en a fait des blancs, des noirs,
De toutes les sortes.
C'est un chat qu'on aime bien
Il chasse les rats sur le solier
Il ne faut pas le malmener
Parce qu'on veut le garder.

L'un des fils de Abel Piguet, Abel-Nicolas Piguet, était marchand lapidaire.

Il construisit, en 1790, la maison connue maintenant sous le nom de *Ferme de l'Infirmierie*, que son petit-fils Georges-Henri Piguet a léguée à la Commune du Chenit.

Sur l'emplacement de cette maison, il y avait auparavant une maisonnette en bois, qui était habitée par un tailleur du nom de Georges Hoffmann.

V

Abraham Piguet, auquel fut attribuée, en 1647 une maison *Dernier la Coste* ne paraît pas s'y être fixé, car il mourut aux Piguet-Dessous vers 1675¹.

Il eut pour fils Isaac, David (dit le Grand), Jaques et Abraham. Ce dernier est nommé dans un acte de 1695, avec cette mention :

« Que l'on prétend estre décédé aux Païs estrangers. »

Le Grand David Piguet mourut en 1706. Il laissait trois fils : Abraham, Daniel et David. Daniel s'enrôla en 1713 au service de la Hollande et mourut quelques années plus tard, dans des circonstances restées ignorées. Abram mourut vers 1740. Il laissait une veuve et trois filles.

L'une de ces filles épousa Moïse Golay dit *Moïset*, qui construisit, en 1736, la maison Benoit et qui, à la mort de sa belle-mère, devint propriétaire du domaine et de la maison de celle-ci, qui prit le nom de *Chez Moïset*.

Ce fut son fils, Joseph Golay, qui vint y habiter. Ses fils David et Timothée lui succédèrent. Ils tenaient en outre de leur père la montagne dite *Chez l'Evas* qui prit le nom de

¹ Ce fut son fils Isaac qui reprit cette maison et commença ainsi le hameau des Piguet-Dessus. Il fut l'ancêtre des familles *Chez David-Henri* et *Chez Abram-Isaac*.

Moïsette et le *Chalet à Daniel Capt* qui fut plus tard racheté par l'Etat de Vaud.

David Golay mourut célibataire. Son frère Timothée fut le père de Ami et Georges Golay dits *Chez Moïset*.

On voit, par l'inventaire des biens du Grand David, ainsi que par divers papiers concernant son fils David Piguet, gouverneur en 1735¹ (et auquel nous donnons ce titre pour le distinguer de son cousin David Piguet Chez Jacob, et de son petit-fils Jaques-David Piguet, conseiller) que cette famille était influente et considérée.

On a aussi la preuve qu'elle possédait une instruction qui, pour être très modeste, était cependant supérieure à la moyenne de l'époque.

Outre la Pâturée, la Côte et la Pièce appelée encore de nos jours *Chez le Grand David*, elle possédait une montagne du port de cinquante-cinq à soixante vaches, que nous n'avons pu identifier, mais qui est parfaitement définie dans une demande adressée à Berne pour la construction de la maison *Chez le Grand Louis*, dont il sera question tout à l'heure.

Voici la généalogie de cette famille comme nous avons pu la reconstituer :

- 1° Jehan Piguet, du Lieu, 1450 environ.
- 2° Pierre Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1489.
- 3° Michel Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1525.
- 4° Claude Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1549, mort avant 1607.
- 5° Jacob Piguet, mort avant 1647.
- 6° Abraham Piguet, mort avant 1675.

¹ Sous le régime Bernois, il y avait deux gouverneurs ou syndics, nommés pour une année par le Conseil des Prud'hommes et pris dans son sein.

Les conseillers appelés à cette charge ne pouvaient pas refuser et se partageaient la gérance des affaires communales.

7° David Piguet, dit *le Grand*, mort en 1706.

8° David Piguet, gouverneur, mort en 1758.

9° a) Joseph Piguet, conseiller, mort vers 1790, père du Grand Louis et chef de cette famille.

b) Jaques Piguet, père de Jaques-David Piguet, dit le Petit Conseiller et chef de la famille de ce nom

Un autre fils de Jaques Piguet, établi à Genève, fut emprisonné à Paris, sous la Terreur et n'échappa à la guillotine que grâce à l'intervention du Gouvernement genevois.

De retour dans cette ville, il y mourut dix ans plus tard, ruiné, laissant entre autre un fils en bas âge qui fut rapporté à la Vallée et passa le Marchairuz dans une hotte.

Cet enfant appelé Jean-Etienne, dit *Jeannôt*, élevé au Bas du Chenit, fut le père du syndic Henri-Daniel Piguet et de Louis-Elisée Piguet, l'horloger bien connu.

Jaques Piguet avait encore un autre fils du nom de Samuel qui vint habiter Vers chez Villard. C'est le grand-père des frères Piguet, qui y tenaient un comptoir d'horlogerie.

David Piguet, gouverneur, racheta, vers 1735, la maison de Jean-Baptiste Golay qui prit plus tard le nom de *Chez le Conseiller*.

Il bâtit avec son fils Joseph, en 1747, la maison dite *Chez le Grand Louis*. La maison plus au vent fut bâtie plus tard et n'était primitivement qu'une annexe de la première. Elle était habitée par un fils de Joseph Piguet, appelé également Joseph, qui la vendit en 1811 à Frederich Golay, *chirurgien et vaccinateur*.

La maison du Bas de la Combe, appelée *Maison-Neuve*, fut bâtie vers 1780 par Abraham-Isaac Piguet, fils aîné de Joseph Piguet.

Le domaine attenant à cette maison est un morcellement de celui Chez le Grand David.

Jaques-Louis Piguet, dit le *Grand Louis* naquit en 1750. Il était fils de Joseph Piguet. C'est lui qui donna son nom à la maison qu'il habitait. La vie de ce citoyen fut relativement courte et mouvementée.

Il partit en 1767 pour se perfectionner dans le métier d'horloger. Cependant, pour une cause qui ne nous est pas connue, — peut-être le manque de travail, — au lieu de rentrer au pays, il partit pour Paris, dans l'intention de s'engager dans les *Cent Suisses*.

Malheureusement, il ne suivit pas cette idée et, probablement entraîné par un de ces enrôleurs qui infestaient la France (ainsi du reste que la Suisse), il s'enrôla dans le régiment de *Condé Cavalerie* où il subit, pendant un an, un véritable esclavage.

Au bout de ce temps, un colonel suisse, M. de Castella, le racheta pour la somme de cent francs et l'engagea dans son régiment.

Après avoir séjourné plusieurs années en Corse, J.-L. Piguet passa dans les grenadiers et rentra en France. C'est à Fort Louis du Rhin qu'il apprit la mort de son frère Henry, engagé au service de la Hollande.

Il revint au Chenit en 1775 avec le grade de sergent et après sept ans de service étranger. Marié en 1778 à Marianne Reymond il la perdit douze ans plus tard.

Il perdit également trois enfants de la petite vérole. Marié une seconde fois en 1794 à Suzanne-Louise Meylan, celle-ci mourut six ans après avec l'enfant auquel elle donnait le jour.

En 1806 J.-L. Piguet mourait à son tour. Il exerçait depuis 1800 la profession d'*amodieur* (Grandes-Chaumilles), probablement à cause de la pénurie de travail, provoquée par les guerres de Napoléon.

Son fils, Jaques-Louis Piguet, deuxième du nom, et qu'on appelait aussi *Grand Louis*, bien qu'il fut moins grand que son père, naquit en 1788.

Comme son père, il exerça la profession d'horloger.

Ce fut lui qui, en 1815, tua le dernier loup à la Vallée de Joux.

Cet épisode vaut la peine de s'y arrêter un instant.

On était au mois de janvier.

Des traces de loup ayant été relevées près du Moulin du Brassus, une *hattue* fut organisée et la troupe des traqueurs réussit à « encintrer » la bête dans le bois de la *Croix-du-Vuarne*.

Le Grand Louis qui, apparemment, était placé dans un bon endroit, vit venir à lui le fauve, qui trottinait allègrement. Il le mit en joue et l'abattit d'un seul coup de fusil.

— Il fit, disait-il, *le belecul*, et resta étendu sur la neige.

Le retour au Brassus fut triomphal !

Les jeunes filles, rassemblées, offrirent un vin d'honneur. Un bal fut organisé, ainsi qu'une partie officielle, au cours de laquelle le Grand Louis fut nommé *Roi des Loups* à l'unanimité.

Il porta ce titre jusqu'à sa mort, en 1877.

Pour souligner cet exploit, l'on mit sur son compte ce que Louis Favre raconta plus tard de *Jean des Paniers*, sur la façon de tuer le loup sans endommager la peau, et le Grand Louis, qui aimait la plaisanterie, s'aida lui-même à accréditer cette légende.

Voici une autre anecdote qu'il aimait à raconter :

Il gardait dans son enfance les chèvres de son père, de son oncle Joseph, et de ses cousins Chez le Conseiller, et les conduisait chaque jour sur la Côte.

L'été s'était passé sans que le loup fit aucune apparition.

Comme la nuit venait, — c'était son dernier jour au pâtu-

rage, — il rassembla son troupeau qui prit le chemin du retour.

Lui, content de sa campagne, le suivait en chantant, au lieu de sonner de sa corne de bouc, comme la prudence aurait commandé de faire.

Tout à coup, comme il arrivait à la lisière du bois, au Champ de l'Épine, un loup énorme bondit hors d'un buisson et se jette sur sa plus belle chèvre.

Ce fut, comme on pense, un émoi général : chèvres et berger s'enfuirent dans la direction du hameau, où ils arrivèrent dans un état facile à deviner.

Les parents et voisins étant accourus sur les lieux ne retrouvèrent rien : Le loup avait emporté la chèvre et il fut impossible de retrouver ses traces.

C'est dans cette circonstance qu'on aurait pu conseiller au futur Grand Louis la recette qu'il se plaisait à nous donner, quand nous étions enfants, au cas où nous nous serions trouvés en face d'une de ces bêtes, dont le nom seul faisait notre effroi :

— « Il faut, disait-il, lui *fourrer* ton bras dans la gueule, et pousser jusqu'à ce que tu attrapes la queue.

» Après, tu n'auras qu'à tirer... et le loup s'enversera comme un *bas de soie*. »

Une bonne vieille de la Combe disait que, dans son enfance, revenant un soir d'hiver des Pignet-Dessus (vers 1820) elle entendait un bruit, qu'elle prenait pour celui que produit la glace du lac, quand, sous l'action du froid plus vif de la nuit, elle se dilate et se fend.

Cependant, aux abords de la Combe, elle vit son père qui venait à sa rencontre et qui lui apprit que ce qu'elle entendait, c'était des hurlements de loups dans la montagne.

Les habitants du paisible hameau, sur le seuil de leurs demeures, écoutaient ce sinistre concert.

Un beau matin même, ses parents constatèrent que deux loups étaient montés sur le toit pendant la nuit (car il y avait beaucoup de neige), et que l'un d'eux s'était dressé contre la cheminée pour regarder à l'intérieur.

Durant ce même hiver, Timothée Chez Moïset avait fait boucherie d'une vache avec son voisin le Grand Louis. L'opération terminée, sa femme, la Catherine, se disposait à regagner son domicile, mais elle rentra brusquement, disant avec effroi qu'il y avait deux loups sur le fumier !

Quand les hommes sortirent, armés d'un fusil, les deux bêtes regagnaient la Côte, emportant la *panse*, dont elles firent sans doute un plantureux souper.

Une battue que l'on fit au-dessus des Aubert, où plusieurs de ces animaux avaient élu domicile, ne donna pas de résultat.

L'un d'entre eux passa pourtant à portée d'un citoyen des Piguet-Dessus, qui le manqua : « Lou tsa a guila lou laou ¹ » dirent les chasseurs.

Un forestier prétendit quelques jours plus tard avoir vu dans ces parages une bande de sept loups. Cependant, ils disparurent peu après sans avoir causé d'autres dommages.

Il en resta le proverbe : « Epouaïrié coumai se l'avaï vu lé sa laou daou boû dé z'Aubert ². »

Le Grand Louis racontait encore ceci : Lors du passage des Alliés par le col de Saint Cergues, un combat fut livré aux abords du village des Rousses, qui fut entièrement brûlé (6 juillet 1815).

Quelques habitants du Chenit, que la curiosité poussait, allèrent, les jours suivants, visiter le champ de bataille.

¹ « Le chat a manqué le loup. »

² « Effrayé comme s'il avait vu les sept loups du bois des Aubert. »

Mal leur en prit, car ils furent saisis par des Hongrois à demi-sauvages, maltraités et dépouillés de leurs vêtements.

Comme toute la population du Bois-d'Amont s'était enfuie ou cachée, ils ne trouvèrent aucun secours sur leur route et arrivèrent au Bas-du-Chenit entièrement nus.

VI

Une école fut fondée aux Piguët-Dessous en 1763.

On acheta, dans ce but, une maison construite en 1724 par David Maréchaux : C'était le bâtiment qui fut détruit par un incendie en 1895, et qui occupait l'emplacement de la remise actuelle de H^{ri}-Sⁱ Meylan.

On aménagea deux chambres ou *poilés* et l'on forma deux classes, dont l'une était dirigée par le régent Meylan et l'autre par Jaques Reymond, qui habitait la maison Constant Aubert, et qui remplissait encore ces fonctions en 1790.

Outre les enfants des Piguët-Dessous et Dessus, cette école réunissait ceux de Chez le Chirurgien, de la Combe, des Grandes-Roches, de Chez Tribillet et du Crêt-Meylan.

Un rôle de cette école en 1782 porte le nombre de ces enfants à 94.

L'on interrogeait les élèves en français, mais ils répondaient la plupart du temps en patois. Un élève un peu borné auquel on demandait le nom du premier homme et de la première femme, restait muet. Un camarade lui ayant soufflé « Adam et Eve », notre élève répondit aussitôt : « Satan est cève ¹ ».

Un autre épelaît : p.o.u.r... *laou* ! ², etc.

¹ Satan est ici.

² loup.

VII

Terminons maintenant par quelques détails sur la vie de nos ancêtres.

Leur principale préoccupation était naturellement le produit de leurs exploitations agricoles. Aussi l'on voit paraître leurs soucis à chaque page de leurs mémoires.

Pour suppléer à l'insuffisance de leurs récoltes en céréales, ils achetaient de la farine à des *Bourguignotes* qui l'apportaient du Bois-d'Amont, ou qui l'apportaient à dos, à travers le Risoux, depuis Foncine, Chaux-Neuve ou Mouthé.

Les Bourguignons du Bois-d'Amont et de Morez leur fournissaient les *plaques* ou *contre-feu*, les barreaux dont on garnissait les fenêtres et autre *fermente* en usage à cette époque.

Les forgerons du Brassus façonnaient les ferrures des portes, fenêtres, chars et autres véhicules, pour lesquelles on s'efforçait de fournir, autant que possible le fer nécessaire, ce métal étant relativement rare et cher.

Nos ancêtres s'approvisionnaient aussi aux foires du Lieu, de Mouthé et des Rousses, où ils achetaient les *justaucorps*, *roquelaires*, *soubises*, *carmagnoles* plus ou moins usagées, et les chapeaux de soie ou de feutre, que des revendeurs apportaient des grandes villes françaises.

Des porteurs et porteuses se rendaient chaque semaine à Rolle, à Nyon ou à Genève pour y vendre le beurre et autres produits de la montagne et se chargeaient des commissions les plus diverses : Achat d'habillements, d'épicerie, ports de valeurs et de produits industriels. Le savon, le riz, le café, étaient aussi fournis par les porteurs. Les gains que leur procurait ce travail paraissent aujourd'hui bien modestes.

Cependant, certains d'entre eux trouvaient parfois moyen de surfaire les prix des achats dont on les chargeait et il n'était pas toujours facile d'en avoir raison.

Pour transporter leurs marchandises, les uns s'accompagnaient d'un âne ou d'un mulet, les autres n'employaient que leurs épaules.

On relève ceci sur l'« Inventaire des meubles et effets délaissés par défunt Pierre Reymond, porteur, en 1764 » :

Deux perquets ou *cretzes*.

Deux corbeilles à porter le beurre.

Une mule avec son *artiral*¹ soit :

Un bât, deux grandes caisses à porter le beurre, une têtère, etc.

L'un des derniers porteurs fut Siméon Meylan, du Campe, qui a donné son nom au sapin du Marchairuz que nous connaissons tous.

Plus encore que de nos jours, le pâturage de la dernière herbe, à l'automne, était un sujet de discorde :

« Il est que de temps immémorial (dit une information à LL. EE. en 1774), il y a eu chaque année, au Chenit, des contestes, des disputes, des mécontentemens, et même des bateries pour la pâture des recors d'automne, en cet endroit, principalement dans l'Hameau des Pignet, où les biens-fonds des parties sont situés pour la plus part. »

Plusieurs ordonnances furent promulguées par nos *Gracieux Seigneurs* pour régler ce pacage, mais il ne paraît pas qu'elles furent d'une grande efficacité.

Certains particuliers avaient aussi la mauvaise habitude de mettre pâturer leurs chevaux pendant la nuit sur les fonds de leurs voisins, ayant soin de les rentrer avant l'aube.

¹ Attirail.

Les délits de bois étaient à l'ordre du jour. Et ce n'était pas quelques *sèchons* comme de nos jours, mais des plantes en pleine croissance.

Le délinquant qu'on réussissait à prendre était ordinairement condamné à deux florins d'amende et un florin par plante « quand c'était le choix du bois ».

Croyant porter remède à cet état de choses, le châtelain du Lieu, assembla un beau jour la justice de La Vallée pour entendre les *scieurs* du Chenit, ainsi que plusieurs marchands de bois, convoqués par Mandat Baillival.

« — D'où provient, leur demandait-on, la quantité de bois qui est devant votre usine, et qui ne correspond nullement à vos achats précédents ? »

Croirait-on que les fins matois s'en tirèrent sans y laisser de plumes, invoquant d'anciens et problématiques achats, ou des arrangements plus obscurs encore entre compères.

Le numéraire étant assez rare à cette époque, on empruntait continuellement.

D'aucuns trouvaient là un supplément de ressources qui n'était pas à dédaigner, étant donné le taux de l'intérêt (dixième denier ou 10 %).

On payait avec n'importe quelle marchandise : de l'avoine, de la toile, des vêtements et des meubles usagés, du fer, des boucles d'argent pour les souliers, des galons d'argent pour les chapeaux, de la viande, des armes, etc., etc. On abusait aussi des cautionnements et des procès et cette habitude amenait de graves perturbations dans les affaires publiques et particulières.

Ce défaut, que le Gouvernement de Berne semble avoir encouragé, était commun à tous les Vaudois :

« Le pays est fort peuplé et combien qu'ils ne payent aucune taille à la Seigneurie, ils se taillent assez entr'eux par les diverses chicanes qu'ils se font, pour peu de choses,

les uns aux autres. » (Rapport de Regard de la Fléchère vers 1660.)

Cependant, la sobriété, l'extrême économie de nos ancêtres leur permettaient, la plupart du temps, de triompher de ces vicissitudes et de maintenir leur situation.

Une curieuse remarque, c'est que, anciennement, au Chenit, les repas étaient fixés différemment que de nos jours.

Avant l'usage du café, nous ignorons en quoi consistait le *déjeûner*. C'était probablement de la *laitia* ou petit lait.

Le *dîner*, composé de soupe et de légume avait lieu à neuf heures du matin.

Le repas appelé *goûter*, entre midi et une heure après-midi.

Le *marandon*, ou petit goûter à quatre ou cinq heures du soir et le *souper* à la fin de la journée.

Avec le jardin potager attenant à la maison, chaque ménage cultivait des carrés de lin, de chanvre, ou chenevières et de choux, qu'ils appelaient *choulières*.

Outre les outils aratoires proprement dits, chaque maison possédait un matériel de laiterie, et un assortiment d'outils de charpentier, boisselier, charron et cordonnier, qui leur était d'un emploi presque journalier, ainsi que les rouets, quenouilles, *battiorets*, *pegnasses*, et autres instruments servant à décortiquer et filer le chanvre et le lin.

Dans toutes les maisons, on trouvait aussi un *fusil de l'once*, avec sa baïonnette. C'était le fusil de guerre, appelé ainsi parce qu'il se chargeait avec des balles pesant une once. Le plus souvent aussi il y avait une épée ou un sabre avec son ceinturon, une gibecière pour les munitions et quelquefois une hallebarde.

Nos ancêtres fabriquaient du fromage qu'ils vendaient au dehors et, pour la consommation indigène, de grosses *tom-*

mes qui pesaient jusqu'à vingt-cinq livres. Ils faisaient aussi une grande consommation de *séré*.

Ils tuaient de temps en temps une pièce de bétail dont ils gardaient les bas morceaux pour les saler et fumer, et cette viande était réservée pour le dimanche et les occasions exceptionnelles.

A part ces jours de boucherie, le jour de l'An et aux enterrements, ils ne mangeaient pas de viande fraîche.

A l'occasion des enterrements, il était de mode d'offrir un repas copieux et les familles aisées donnaient du pain aux pauvres, soit à chaque pauvre un pain de quatre livres et du fromage ou de *séré*.

On donnait souvent aussi une chemise du défunt à chacun des porteurs.

« L'on a acheté pour l'enterrement de ma mère un veau de 43 livres et un de 44 livres et 14 livres $\frac{1}{2}$ de viande de vache et un jambon, et l'on a bû 37 bouteilles de vin toutes plus pleynes que le demi-pot ¹. »

Desire-t-on pénétrer plus intimement dans cette vie simple et rustique ?

Voici quelques notes, tirées du *Livre de Memoire*, de Abram Golay et de son fils Elisée (1765).

— L'on a été *quéri* ² deux lugée de bois au Risoud pour Abram Aubert du Brassus ayant reçu à goûté.

— Livré une *barotée* ³ de chaux à Jaques Reymond, notre voisin.

— Vandu à mon oncle Jaques Piguet un fromage de 31 livres que l'on a laissé pour trente. Convenu à deux batz la livre.

¹ Man. B. Golay.

² chercher.

³ La charge d'un *harot*, petit char à deux roues.

— Vandu un veau à la servante à Monsieur le Justicier Rochat. Convenu à 37 batz.

— J'ai porté une bonne peau de veaux chez David Piguet pour la faire tanner.

— Amodié ma chodière pour cet été à David Golay du Santier pour le prix de 10 florins.

— On a débité la viande de la vache à qui le garçon à Abram Simon a percé la veine en la voulant seigné.

— Reçu de la veuve de Jean-Daniel Piguet 10 livres et car de *tacon*¹ à 9 batz la livre.

— Reçu encore de la même 2 livres d'ampègne à 10 batz.

— Reçu pour travail à la forge de Abram Aubert 1 florin 7 sols 6 deniers.

— Moi, Elisée, j'ai fait 10 journées à chez mon oncle Pierre Meylan du Brassus pour m'aidez à batir leur *scie*.

— Livré à Jaques Reymond un cent de paul² nen ayant poin fait de prix.

— Livré à mon frère 4 livres de suif à 9 sols la livre.

— Livré à sa femme 34 livres de *char* fraîche à 2 batz.

— Livré au cousin Abram Reymond 3 quarterons d'orge à 7 batz $\frac{1}{2}$.

— Livré au Grand Jaque pour la dixme de chanvre et lin 1 florin 3 sols.

— J'ai livré à la Mariane du bois d'Amond 20 florins pour de la farine.

— J'ai prit 11 livres de *fard* (fer) ché Monsieur Jaquet³ et le di me redoit 4 bon fard de cheval qui mavoit promis sur le bois que je lui avoit vandu au Bas du Chenit.

— Prété à Jaques Reymond, régent, deux *beluotées*⁴ de fumier.

¹ *tacon*, cuir épais.

² pieux.

³ Maître de forges au Brassus.

⁴ La charge d'une brouette (en patois *béluyetta*).

— Livré à la servante à Monsieur Jaquet 8 livres $\frac{1}{4}$ de beurre à 11 cruches la livre.

— Mon oncle Benjamin nous a prêté une pièce de marin¹ de 18 pieds de lon et d'espaisseur 5 pouces et c'est pour métre au poile dernier de l'Escole. Et Joseph Piguet devras contribuer la moitié pour la rendre.

— Reçu de la femme à Jaques Piguet de la Combe 9 livres $\frac{1}{4}$ de tomme à 6 crutz $\frac{1}{2}$ la livre.

— Prété au cousin David de Benjamin Golay qui la promi de rendre à requête 2 louis d'or neuf soit 80 florins.

— Abram Aubert à forgé une lame de sabre ayant dit que sa valoit 9 sols.

— Livré à la femme de Jaques Rochat une tome qui a pesé 9 livres $\frac{1}{2}$ à 7 crutz $\frac{1}{2}$ la livre.

— L'on doit à Gamaliel Rochat 5 batz pour une lame de sabre.

— Jaques Reymond, régent, a fait 2 journées pour la charrue, sur quoi il a travaillé pour lui depuis *goutez* jusqu'à 3 heures, que l'on a *rejuin*².

— Prétez à mon frère Benjamin une *sarrule*³ de porte avec son assortiman qui la promi de rendre à besoin.

— J'ai commandé à Abram Viande un fusi de l'once qui la promi de faire pour la S^t Michel.

Et un *prin fusi*⁴ pour ramplacer celui quon a vandu à David à Franchet des Bioux.

— Fait un *pache*⁵ avec deux Bourguignons pour faire un *rafour*⁶ sur notre montagne.

¹ pièce de charpente, poutre.

² Recommencé.

³ Serrure.

⁴ Fusil de chasse.

⁵ Marché.

⁶ Four à chaux.

Et ceci, à méditer par nos dames d'aujourd'hui.

Du 16 mai 1770. Reçu de la Jeannoton Rochat une journée à la charrue.

Idem de la veuve du Régent Meylan.

Du 18 mai. Reçu de la dite veuve $\frac{1}{2}$ journée pour mener le fumier.

Voici quelques noms de vaches usités dans ce temps : La Lionna, la Galaisa, la Reveilla, la Boucharde, la Courbe, la Griotte, la Faviôle, la Marchande, la Prévaye, la Rebouclaz.

Dans aucun inventaire de ce temps, il n'est fait mention d'un assortiment de clochettes.

A peine les plus grands *trains*¹ avaient-ils une ou deux *sonailles*, que l'on mettait le plus souvent aux chevaux.

La mode d'*ensonnailler* les troupeaux ne date que du commencement du XIX^{me} siècle.

VIII.

Les gens de La Vallée n'étaient pas exempts des superstitions qui faisaient, autrefois, le fonds des croyances populaires.

On raconte que, vers 1750, un membre de la Justice de La Vallée, ayant rencontré un nègre, il tomba à genoux en s'écriant : « Oh ! moncheû lou diablou, ne mé fêté dzindé mau !² »

¹ Le matériel et aussi le bétail nécessaires à l'exploitation d'un alpage : On disait : « C'est un grand train » quand le pâturage portait plus de 100 vaches avec son *remuage* (rechange).

« Nous montons tel jour avec « le train », c'est-à-dire avec le matériel de laiterie pour le chalet.

Meubler une montagne, signifiait par contre fournir la quantité de bétail nécessaire à son alpage.

² Oh ! Monsieur le Diable, ne me faites pas de mal !

Vers cette époque, on croyait encore qu'un esprit malin, qu'on appelait *lou Grebellion*, habitait certains rochers. Il y en avait un en Pra-Rodet, à *la Roche-Bresenche*. Un autre gardait les mines fabuleuses de la Dent-de-Vaulion.

Chaque année, la veille de Noël, les *Grebellions* se réunissaient au nombre de sept et parcouraient La Vallée, montés à rebours sur des cochons et tenant la queue en guise de bride ¹.

Un autre esprit malfaisant, appelé *lou Nion-ne-l'ou* ², hantait les *solins* ³ et autres lieux obscurs et solitaires. C'est lui qui semait les *terterots* et autre ivraie dans les champs ⁴.

Il n'y a pas très longtemps, il était encore de mode, aux Piguet-Dessous, d'envoyer les enfants, le soir, au galetas, où ils devaient crier trois fois : « Sans dents, sans barbe, si tu as du courage, viens me manger ! »

Cet usage avait probablement pour but d'affranchir la jeunesse de ces anciennes croyances.

Vers 1820, certaines gens récitaient encore avec ferveur la prière suivante :

« Lou bon Dieu no préservai dé z'égue droûmié, dé rotsé fendié, de la Caton tché Dzatié et dé toté lé vieilé fenné daou Seindin ⁵. »

La *Caton* passait pour avoir le Grand Grimoire et dans la croyance populaire, les eaux dormantes, les roches fendues

¹ Doyen Bridel.

² « Nul ne l'entend. »

³ Soliers, galetas.

⁴ Jusqu'en plein XIX^{me} siècle, le pâturage de la Thomassette se louait un prix très bas, son chalet ayant la réputation d'être hanté par le *scréait*.

⁵ Le bon Dieu nous préserve des eaux qui dorment, des roches fendues, de la Caton chez Jaques et de toutes les vieilles femmes du Sentier.

avaient une influence funeste. De même que rencontrer une vieille femme ou une chèvre noire portait malheur.

Chaque année, les garçons et les filles se réunissaient le premier dimanche de mai et allaient de maison en maison, quêtant et chantant :

1. Mai, vouaique mai
Lou maï dé mai que vin d'entrà !
Se caucouné dé ellié damé
An conserva cauqu'alliance
Et que l'ayon la couplliaisance
D'autié à no ballié.
2. Mai, vouaique mai
Marion dé mai !
Ètrannaz noutra raïna
Avouê dé z'eu de la dzenellietta
Daou beurrou dé la toupenetta
Et de la farena dé la tièssetta
Dé to çai que vo plliairé.
3. No zan passà pé vouïtré prà
Lé blliâ san bin levâ
Dieu bénessé la maison
Lé collondé, lé tsevron
Et to çai que y a daveron,
La fenna et l'allaiton. ¹

¹ Traduction :

- | | |
|---|--|
| 1. Mai, voici mai
Le mois de mai qui vient d'entrer !
Si quelques-unes de ces dames
Ont conservé quelqu'alliance
Et qu'elles ayent la complaisance
De quelque chose à nous donner. | 2. Mai, voici mai
Marion de mai !
Étrennez notre reine
Avec des œufs de la poule,
Du beurre de la <i>toupine</i>
De la farine de la <i>caissette</i>
De tout ce qui vous plaira. |
|---|--|
3. Nous avons passé dans vos prés
Les blés sont bien levés,
Dieu bénisse la maison
Les poutres, les chevrons
Et tout ce qu'il y a alentour,
La femme et le nourrisson.

Avec les provisions ainsi collectées, on faisait une petite fête sur la Côte si le temps était propice, ou dans une grange et cela se terminait par une sauterie au son du violon ou de la flûte. On s'en donnait à cœur joie, les amourettes s'ébauchaient, et il faut croire que les belles y mettaient un certain entrain, car, disait une mauvaise langue. (Il y en avait déjà de ce temps) :

Depuis vers-chez-le Maître
Jusque vers-chez-Brinon
Les filles sont coquettes
Et aiment les garçons.

Après la descente des troupeaux, les jeunes garçons allaient sur la Côte couper des branches de sapin qu'ils façonnaient en bâtons d'environ deux pieds. Ces bâtons étaient fendus à l'un des bouts et on les garnissait d'une certaine quantité de poix : On appelait cela des *lencinré* (lumières), ancien nom donné par nos aïeux à ces torches qui, dans les premiers temps, étaient leur seul mode d'éclairage.

Puis on faisait un *ramain*¹, ou grand feu de bois mort et lorsque la nuit était bien noire, on allumait les *lencinré* et l'on descendait en chantant. Le cortège se continuait à travers le hameau jusqu'à extinction complète des flambeaux.

Nous avons entendu dire à des vieillards que, primitivement, cette coutume avait pour but d'éloigner les fauves descendus de la montagne à la suite des troupeaux.

Les jeux étaient primitifs et parfois assez rudes. On jouait avec des pierres à *renguille-moineau* et surtout à la *goude*.

La *goude* était une pierre que l'un des joueurs s'efforçait d'amener dans un trou, en la poussant au moyen d'un pieu.

¹ Du vieux mot patois *Ramay*, subst. masc. : = Ramée, débris d'une coupe de bois.

Ses adversaires, armés aussi de pieux, entouraient le trou et, à grand renfort de coups cherchaient à en éloigner la goude.

Il n'était pas rare que le pieu, se trompant d'adresse, fauchait les jambes des joueurs.

Dans les familles, les jeunes jouaient au *Pellie-Tot*¹, petite toupie à quatre faces, que l'on faisait tourner avec les doigts et qui, suivant comme elle tombait, indiquait le gain ou la perte. L'enjeu était de la *faine* et, plus rarement, des noix.

Les aînés jouaient au *char Breguet* dont on trouvait une table dans chaque maison.

Jusque dans la première moitié du XIX^{me} siècle, les relations avec nos voisins de France laissaient assez à désirer et il était de mode de se rendre deux ou trois fois par été aux *Chaux-Sèches*, pour se battre avec les *Bourguignons*².

Les *Grands-Piguet* n'étaient pas les derniers à fournir leur contingent de combattants et certains de leurs coups de poing sont restés légendaires.

Ces quelques remarques nous font voir que si, par certains côtés, la vie simple et rustique de nos ancêtres peut paraître enviable, les soucis, les vicissitudes d'une existence précaire, les mauvaises récoltes, les épidémies qui décimaient gens et bêtes ; une mortalité extraordinaire chez les enfants ; le défaut d'instruction, qui les rendait esclave de la routine ; une crédulité fortement empreinte de superstition et, il faut franchement le reconnaître, le manque absolu d'hygiène et même de propreté : la grossièreté du langage et des habitudes, firent de tout le XVII^{me} siècle et d'une partie du XVIII^{me}, une époque qu'il n'y a pas lieu de regretter.

¹ Pille-tout.

² C'est ainsi qu'on a continué, à La Vallée, à appeler les Franc-Comtois.

Cependant, à partir de 1750 environ, nous voyons le niveau moral s'élever progressivement. La fondation d'écoles dans toutes les localités de la Commune répandit les bienfaits de l'instruction.

Les industries lapidaire et horlogère, en amenant des rapports avec le Pays de Neuchâtel, et avec les villes de Genève, Lyon et Paris, contribuèrent grandement à l'adoucissement des mœurs et du langage, si bien qu'à l'époque de notre Emancipation, la commune du Chenit comptait nombre de personnes d'une culture élevée et qui, dans le commerce et les affaires publiques étaient en relations avec des sommités horlogères comme Berthoud et Breguet, politiques, comme J.-J. Cart et F.-C. de la Harpe, intellectuelles comme Ph. Bridel.

IX.

Nous avons retrouvé dans les archives familiales des Piguet-Dessous un assez grand nombre de chansons, mais elles ne datent guère que de la fin du XVIII^{me} siècle.

Ce sont pour la plupart des chansons de soldat.

L'une d'entre elles, plaisantant le projet de descente en Angleterre de Napoléon, est assez curieuse.

Comme littérature locale, mentionnons la chanson patoise relatant les mésaventures amoureuses d'un don Juan de l'époque, surnommé *Corata*, et qui ne peut être reproduite ici.

Il en est de même de *Ma belle Catherine*, chanson qui, en outre, bien que composée il y a plus de cent ans, serait encore capable de réveiller certaines susceptibilités.

Une troisième de 1780 environ raconte les exploits de trois jeunes gens des Bioux arrivant au Moulin.

On ne dit pas si c'est le moulin du Brassus, celui du Sentier ou du Rocheray.

Le modeste hameau des Piguet-Dessous se ressentit des luttes et des divisions causées par l'avènement de la Liberté.

Ainsi, Henry Golay chez l'Héritier, quoique d'une famille entièrement dévouée à l'ancien régime, s'enrôla dans les compagnies levées par le Gouvernement Provisoire et qui se joignirent aux demi-brigades françaises.

En même temps, dans le camp adverse se trouvait son voisin et ami Timothée Golay, Chez Moïset, engagé dans le corps des volontaires de Rovérea, qui rejoignait l'armée helvétique.

Henry Golay assista au combat de Neuenek, le 5 mars 1798.

Il fit aussi la Campagne de 1799 et prit part à la première bataille de Zurich où sa compagnie fut décimée. Lui-même, blessé, rentra dans sa famille et mourut à l'âge de 42 ans, en 1813.

Nous nous trouvons ici au seuil de la période moderne.

Et cette époque ne rentrant pas dans le cadre que nous nous étions tracé, nous prendrons congé du lecteur, dont la patience nous a suivi jusqu'ici, trop heureux si, ayant fait revivre quelques traits de la vie de nos ancêtres, nous avons pu l'intéresser un peu.

POST-SCRIPTUM

Quelques souvenirs et traditions sur le Bas-du-Chenit.

On voit encore, sur le pâturage de Pra-Rodet, au lieu dit *la Verrière*, l'emplacement de deux maisons, ainsi que celui de la dite « Verrière » où l'on retrouve facilement des débris de verre et de pierre fondue.

Un plan de 1756 ou 7, indique que cet endroit était habité primitivement par des verriers (de Baupré, de Davi et Le Coultre, 1550 environ), qui y avaient bâti une chapelle, « où ils se réunissoient pour prier entr'eux ».

C'est probablement l'écho d'une tradition qui avait cours au XVIII^{me} siècle et que l'histoire confirme quant aux deux premiers noms, à condition qu'on lise « de Beaulieu » pour Baupré.

Quant à Pierre Le Coultre, il ne paraît guère qu'il ait habité Pra-Rodet.

Sur le même plan, on voit, à bise du chalet de *Meséry* et au bas du chemin de la *Racine* (Risoux), deux croix avec cette mention : « Endroit où les Bourguignons avoient planté une croix et où ils venoient en procession. »

Il s'agit sans doute de manifestations semblables à celles qui se produisirent tout le long de la frontière, et notamment à la Ferrière au cours du XVII^{me} siècle, alors que les Bourguignons, poussés par les Jésuites revendiquaient La Vallée comme leur propriété.

On doit toutefois aussi considérer qu'en 1634 un délinquant bourguignon fut tué dans ces parages, par une patrouille des gens du Chenit et que ces processions pouvaient avoir trait à cet événement.

On voit aussi à Pra-Rodet, à l'endroit dit le *Corps de*

Garde, l'emplacement de la guérite où se tenaient les soldats qui y montaient la garde dans les temps troublés.

Un autre de ces corps de garde était établi sur l'autre rive de l'Orbe, au vent du chalet de la Bursine.

Le mammelon situé au vent du *Corps de Garde* s'appelle le *Crêt des Danses*.

Ce nom, assez répandu dans nos montagnes, se rapporte à des croyances ou à des pratiques superstitieuses. Peut-être s'y est-on réuni dans les premiers temps, pour danser en rond autour d'un grand feu, selon l'ancienne coutume conservée du paganisme, peut-être aussi croyait-on que les esprits s'y rassemblaient pendant la nuit.

Non loin de là, un endroit assez profond de la rivière porte le nom de *Gollie-à-la-Vieille*.

La tradition dit que des fermiers de Pra-Rodet, trouvant que leur mère, infirme, vivait trop longtemps, conduisirent la pauvre vieille au bord de ce gouffre et l'y noyèrent.

Lors de l'Invasion des Alliés en 1814, un détachement d'Autrichiens occupa le Bas du Chenit. Une grand'mère du Crêt-Meylan se souvenait de les avoir vu longer le chemin qui du Campe suit le bas de la Côte et qui était le chemin primitif pour se rendre au Brassus.

Les habitants du Bas du Chenit n'eurent pas à se plaindre de ces soldats. On raconte que, voulant marquer leur reconnaissance envers un hôte bienveillant, ils lui bûchèrent un tas de bois énorme.

Ce que voyant un voisin s'empressa de se procurer un moule de bois auprès duquel il plaça les instruments pour le bûcher, soit un chevalet, une scie, un plot et une hache. Mais les Autrichiens, qui avaient à se plaindre de sa conduite à leur égard, se contentaient, en passant devant son chantier, de se livrer à diverses contorsions en riant aux éclats.

Jusque vers 1820, on se servait, pour trainer les bois en hiver, d'un instrument appelé *l'eindzerê*. C'était une poutre d'une aune environ, à laquelle était fixée la limonière et qui était percée de plusieurs trous par où passaient les chaînes des *comangles*.

Les bois trainés par cet instrument incommode produisaient sur le chemin des *plongeurs* appelés *fédiéré*, extrêmement fatigants pour les chevaux.

Un habitant du Bas du Chenit, de la famille Chez Moïse Aubert construisit la *lugette à trainer*, infiniment plus pratique, à laquelle on suspend les billons qui, ainsi ne peuvent plus se livrer à des plongeurs intempestifs.

Bénédict Lecoultre, fils de Bénédict du Crêt des Lecoultre, s'engagea au service de la France vers 1800. Nous le retrouvons au Chenit en 1807, avec le grade de sous-lieutenant.

En compagnie du caporal Samuel Reymond, il y recrute dix jeunes hommes pour les régiments suisses.

De ce nombre était David-Joseph Piguet¹, frère aîné de Jeannôt, du Bas du Chenit, qui partit en disant : « Je reviendrai quand je serai général ! »

Il ne revint jamais, pas plus que ses camarades ; pas plus que le lieutenant Lecoultre qui mourut l'année suivante en Espagne.

Nous possédons, à ce sujet, une lettre dont nous donnons ici copie :

Belle-Isle en Mer, le 10 août 1810.

Gautin capitaine commandant les 1^{er}, 3^e, 4^e et 7^e compagnies, 4^e Rgt Suisse, détacher à Belle-Isle en mer.

A M^r Benedict Le Coultre Père au Chenit.

En réponse à votre lettre en date du 18 juillet concernant la mort de M^r votre fils, mon s.-lieutenant c'est par erreur

¹ Engagé le 26 mars 1807. Prix : Fr. 80.—.

que je l'avait donner sous le nom de Louis vû que son nom et Benedict. Je suis au désespoir d'être obliger de m'entretenir avec vous, pour un sujet qui doit faire toute votre affliction, mais je vais répondre à votre demande en tout ce qui est à ma connaissance : le 24 May 1808 nous partime de Tolède en Espagne pour nous rendre devant Cadix en passant par l'Andalousie ; à notre arivée à Cordou M^r votre fils mon sous lieutenant tomba malade d'une fièvre tierce, cependant il vint avec nous jusqu'à Cordou où il dut entrer à l'hospital, le 11 juin ; ayent du battre en retraite le 16 du même mois pour revenir sur nos pas à Andujar Je fut le chercher au dit hospital et vint avec nous, ayent rester au camp jusquau 12 ou 13 juillet et ne pouvant ce rétablir il me demandat de rentrer à l'hospital lui ayent fait son billet il y rantra le 14 dit ; le 18 du même mois de juillet nous unes ordre de battre en retraite, une seconde fois mais ayant rencontrer des force quadruple au notre après un combat de 18 heure nous dume capituler et déposame les armes le 22^e.

M^r votre fils avoit suivis avec l'ambulance mais la fatigue, le manque de soin même de la par des Espagnol a haucoup contribuer à sa mort Qui a eu lieu à l'Hopital d'Andujard dans les dernier jour de Juillet.

Quant aus esfet laiser tel que j'ai eû l'honneur de vous le marquer Je ferai vandre les esfait. Je vous en ferai tenir compte.

Voilaz M^r tout les ranségnement que Je puis vous donner sur le sort malheureux de mon ami et compatriote.

Veillez M^r en excusant mon barbouillage me croire en agréant la surance de mon rescepet.

Vôtre très humble et de vouer serviteur et compatriote.

GAUTIN, capitaine.

— Un frère du lieutenant Le Coultre, nommé David, servit aussi la France. Ayant fait partie avec un autre

¹ Capitulation de Baylen.

Comhier d'une expédition contre les pirates, ce fut lui qui découvrit la cachette où ils s'étaient dissimulés, et qui s'écria : *Lé rouaitique lé pirâ, tui ! tui !*¹

Il lui en resta le surnom de *Pirâ* ainsi qu'à sa famille, éteinte aujourd'hui, mais dont chacun se souvient chez nous.

¹ Les voici les *pirâ* (pirates) tous ! tous !

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
N° 53

*PAUL-AUGUSTE GOLAY, ALIAS DAVID DES
ORDONS, VOUS OFFRE SES ŒUVRES COMPLÈTES*



Éditions Le Pèlerin
2016